

# HAITI :

## DES OPPORTUNITÉS POUR TOUS – DIAGNOSTIC-PAYS SYSTEMATIQUE

Mai 2015

Région Amérique latine et Caraïbes



**GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE**

# Remerciements

---

**N**ous souhaitons remercier les membres de l'équipe-pays haïtienne issus de l'ensemble des Pôles d'expertise, des Domaines de solutions transversales, de l'IFC et de la MIGA, ainsi que l'ensemble des partenaires et parties prenantes d'Haïti qui ont collaboré étroitement à la préparation du présent document. Nous leur sommes très reconnaissants pour la générosité qu'ils ont fait preuve en partageant avec nous contributions, connaissances et conseils, particulièrement au vue du temps limité dont nous disposons. Nous présentons dans le tableau ci-dessous une liste complète des membres de l'équipe qui ont consacré temps, efforts et expertise au projet, avec leurs affiliations.

L'équipe était dirigée par Raju Jan Singh (Chef de programme, LCC8C). Le travail a été réalisé en collaboration avec l'IFC (Sylvain Kakou) et la MIGA (Petal Hackett), sous la direction générale de Mary Barton-Dock (envoyée spéciale pour Haïti, LCC8C), et de Jun Zhang (directeur régional senior pour les Caraïbes, IFC).

Les auteurs ont bénéficié des connaissances et conseils précieux des membres du comité de lecture, à savoir Nancy Benjamin, économiste principal (GMFDR), Oscar Calvo-Gonzalez, chef de programme (LCC2C) et Philip Keefer, conseiller principal (BID). Ils tiennent en outre à remercier Rolf Parta, qui a animé la retraite de deux jours de l'équipe-pays, ainsi qu'Augusto de la Torre et Daniel Lederman (respectivement économiste en chef et économiste en chef adjoint de la région Amérique latine et Caraïbes) pour les précieux conseils qu'ils leur ont prodigués à toutes les étapes du diagnostic.

L'étude s'est appuyée sur un ensemble de documents produits au sein de la Banque mondiale et à l'extérieur, sur les résultats de l'enquête récente réalisée auprès des ménages (ECVMAS, 2012), ainsi que des données de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH) portant sur la criminalité en Haïti. À cet égard, les auteurs souhaitent exprimer leur plus sincère gratitude à l'ONPES, à l'IHSI et à la MINUSTAH pour avoir accepté de partager ces statistiques. Le présent rapport puise largement également dans les observations de l'évaluation de la pauvreté récemment achevée ainsi que dans les celles de la revue des dépenses publiques en cours de réalisation. Par ailleurs, l'équipe-pays a produit un certain nombre de documents de référence abordant des thèmes particuliers. À cet égard, les auteurs sont redevables à James Robinson (Université Harvard) et Suresh Naidu (Université Columbia) pour leurs travaux sur le rôle joué par les élites haïtiennes dans le développement du pays, ainsi qu'à Lauren Young (Université Columbia) qui a présenté les résultats préliminaires de leurs recherches à la Banque mondiale. Ils remercient enfin Cristina Bodea et Masaaki Higashijima (tous deux de la Michigan State University) pour leur travail sur les dépenses publiques et les conflits.

Le travail d'analyse a été validé par de vastes consultations. À cet égard, nous souhaitons remercier Bernard Craan, Directeur exécutif du Forum économique du secteur privé haïtien, qui a organisé une réunion avec les membres de son organisation, Delphine Colbeau, du PNUD, qui a coordonné un atelier sur la violence avec les directeurs de l'ensemble des organismes de l'ONU présents à Port-au-Prince, Gilles Damais, de la BID, qui nous a invités à présenter les résultats de notre travail à l'occasion d'un « Mercredi de réflexion » organisé par la BID avec des universitaires, des représentants de la société civile et du secteur privé, et des représentants de l'administration publique haïtienne, Kesner Pharel qui nous a invités à participer à son émission télévisée, et Mariam Yazdani, de l'ONG Viva Rio, avec qui nous avons eu d'intéressantes discussions sur la dynamique des gangs. Nous sommes également très

reconnaisants à Hans-Muller Thomas, coordonnateur national du programme Kore Fanmi, Germanite Phanord, coordonnatrice régionale de ce programme, et Jean-Raynold Saint-Hilaire, travailleur social en chef, qui ont organisé notre visite de terrain dans les communes de Boucan Carré et de Thomassique, dans le département du Plateau Central, ainsi qu'à l'Association nationale des professionnels haïtiens, qui nous a invités à l'Université Harvard pour sa troisième Conférence annuelle avec la diaspora haïtienne.

| ÉQUIPE CHARGÉE DU DIAGNOSTIC-PAYS – HAÏTI              |   |
|--|---|
| Pôle d'expertise / Domaines de solutions transversales | Membres   |
| Agriculture  | Pierre Olivier Colleye, Katie Freeman, Christophe Grosjean, Eli Weiss   |
| Communication  | Christelle Chapoy, Berdine Edmond   |
| Éducation  | Melissa Adelman, Juan Baron, Axelle Latortue  |
| Énergie et activités d'extraction                      | Susana Moreira, Remi Pelon, Frederic Verdol   |
| Environnement  | Nyaneba Nkrumah   |
| Finances et marchés                                    | Juan Buchenau, Caroline Cerruti   |
| Gouvernance  | Alexandre Berg, Mamadou Deme, Onur Erdem, Sheila Grandio, Fabienne Mroczka  |
| Unité de gestion-pays – Haïti                          | Mary Barton-Dock, Pierre Bonneau, Gabrielle Dujour, Nellie Sew Kwan Kan, Michelle Keane, David Lighton, Deo Ndikumana, Raju Singh, Kanae Watanabe, Paula White  |
| Santé, nutrition et population                         | Eleonora Cavagnero, Sunil Rajkumar  |
| IFC  | Ary Naim, Sylvain Kakou, Lina Sun Kee, Jean Francois Pean, Frank Sader, Jun Zhang   |
| Gestion macroéconomique et budgétaire                  | Kassia Antoine, Calvin Djiofack, Evans Jadotte, Julie Lohi, Sandra Milord, Konstantin Wacker  |
| MIGA   | Petal Hackett   |
| Pauvreté   | Facundo Cuevas, Federica Marzo, Aude-Sophie Rodella, Thiago Scot  |
| Protection sociale                                     | Lucy Bassett, Carine Clert, Maki Noda   |
| Développement social, urbain et rural et résilience    | Ali Alwahti, Paul Blanchard, Sylvie Debomy, Sergio Dell'Anna, Joan Fomi, Van Anh Vu Hong, Oscar Ishizawa, Peter Lafere, Michel Matera, Bernhard Metz, Claudia Soto Orozco, Rafael Van der Borgh, Gaetano Vivo, Javier Sanchez-Reaza, Alys Willman |
| Commerce et compétitivité                              | Babatunde Abidoye, Massimiliano Cali, Emiliano Duch, Tanja Goodwin, Maria Kim, Martha Licetti, Siobhan Murray, Georgiana Pop, Lucia Jimena Villaran, Joaquin Zentner  |
| Transports et TIC                                      | Malaika Becoulet  |
| Eau et assainissement                                  | Jean-Martin Brault  |

Nous souhaitons enfin remercier Ricardo Augustin (Doyen de l'École d'économie de l'Université Notre-Dame d'Haïti), Raulin Cadet (Doyen de l'École d'économie de l'Université Quisqueya), Fritz Deshommes (Doyen Adjoint de l'Université d'État d'Haïti), Amos Durosier (Doyen de l'Institut des hautes études commerciales et économiques), et Lionel Metellus (Doyen de l'Institut universitaire Quisqueya Amérique), qui ont organisé notre concours de rédaction économique scientifique (« The Twin Goals

Awards »), ainsi que l'ensemble des membres de notre comité de sélection en Haïti — Henri Bazin (Président de la Chambre de conciliation et d'arbitrage d'Haïti), Charles Cadet (Ministère de l'économie et des finances d'Haïti), Kathleen Dorsainvil (American University), Fritz Jean (Président de la Chambre de commerce du Nord-Est, Haïti), Eddy Labossière (Président de l'Association des économistes haïtiens) et Guy Pierre (Université nationale autonome du Mexique) — et à la Banque mondiale — Dorsati Madani (économiste principal, GMFDR), Gaël Raballand (Spécialiste principal du secteur public, GGODR), et Erik von Uexkull (économiste-pays, GMFDR). Merci enfin à tous nos participants d'Haïti, du Canada et des États-Unis, et en particulier à nos lauréats : Jose Minerve Cayo (Université d'État d'Haïti), Jean Ribert Francois (Université d'État d'Haïti), Carl-Henri Prophète (Centre d'études diplomatiques et internationales – CEDI), Alendy Saint-Fort (Faculté de droit et des sciences économiques – FDSE), Jean Carrington Saintima (Institut des hautes études commerciales et économiques – IHECE) et Guimard Syvrain (Centre de techniques de planification et d'économie appliquée – CTPEA).

## Table des matières

|  |             |
|--|-------------|
| <b>REMERCIEMENTS.....</b>  | <b>II</b>   |
| <b>ABREVIATIONS ET ACRONYMES.....</b>  | <b>VIII</b> |
| <b>RESUME ANALYTIQUE.....</b>  | <b>XI</b>   |
| <b>CHAPTER 1: PROFIL DU PAYS .....</b>   | <b>1</b>    |
| A. DES PERSPECTIVES DE PROGRES ET UNE VISION .....   | 1           |
| B. ... ENTRAVEES JUSQU'ICI PAR UN CONTRAT SOCIAL BRISE .....   | 2           |
| C. ... DES GROUPES D'INTERETS EN PLACE .....   | 6           |
| D. ... L'INSTABILITE POLITIQUE ET LA VIOLENCE .....  | 11          |
| E. ... ET LES CATASTROPHES NATURELLES .....  | 13          |
| F. ... QUI SE TRADUISENT PAR UN MOUVEMENT DE MIGRATION IMPORTANT .....   | 14          |
| G. ... ET UNE PENURIE DE DONNEES .....   | 17          |
| <b>CHAPTER 2: TENDANCES ET PROFIL DE LA PAUVRETE ET DE LA PROSPERITE PARTAGEE .....</b>  | <b>18</b>   |
| A. BIEN QUE TOUJOURS ELEVE, LE TAUX DE PAUVRETE A RECULE EN HAÏTI.....   | 18          |
| B. ... GRÂCE AUX REVENUS DU TRAVAIL, AUX TRANSFERTS PRIVÉS ET À L'AIDE .....   | 25          |
| <b>CHAPTER 3: TENDANCES ET MOTEURS DE LA CROISSANCE .....</b>  | <b>31</b>   |
| A. LA CROISSANCE A ÉTÉ DÉCEVANTE.....  | 31          |
| B. ... ENTRAVEE PAR LES DEFICIENCES DES POLITIQUES STRUCTURELLES ET DES INSTITUTIONS.....  | 36          |
| <b>CHAPTER 4: VIABILITÉ .....</b>  | <b>45</b>   |
| A. L'URBANISATION MENACE L'ENVIRONNEMENT.....  | 45          |
| B. ... ATTISANT LES TENSIONS SOCIALES .....  | 46          |
| C. ... TANDIS QUE LE DECLIN DE L'AIDE ET DES PRIX DU PETROLE FRAGILISENT LA VIABILITE MACROECONOMIQUE.....   | 48          |
| D. ... ET LES RECENTS PROGRES ACCOMPLIS DANS LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE .....   | 51          |
| <b>CHAPTER 5: PRIORITÉS.....</b>   | <b>54</b>   |
| A. ÉTABLISSEMENT DES PRIORITÉS .....   | 54          |
| B. UNE EVALUATION QUANTITATIVE CONFIRME QUE LE CAPITAL INSTITUTIONNEL, PHYSIQUE ET HUMAIN CONSTITUE LA PRINCIPALE ENTRAVE A LA CROISSANCE SOLIDAIRE ET DURABLE ..... | 54          |
| C. ... ALORS QU'UNE EVALUATION QUALITATIVE CONDUIRAIT A L'ADOPTION D'UNE APPROCHE PLUS GLOBALE .....   | 59          |
| D. ... REPOSANT SUR CINQ DOMAINES D'ACTION PRIORITAIRES .....  | 63          |
| E. ... ET REVELANT UN CERTAIN NOMBRE DE LACUNES DANS LES DONNEES.....  | 67          |
| <b>RÉFÉRENCES.....</b>   | <b>69</b>   |
| <b>ANNEXE 1 : ANALYSE COMPARATIVE DES PRIX .....</b>   | <b>79</b>   |
| <b>ANNEXE 2 : PRODUCTIVITES DES ENTREPRISES - CONTRAINTES ET CORRÉLATS .....</b>   | <b>80</b>   |
| <b>ANNEXE 3 : PRINCIPALES LACUNES DANS LES DONNÉES SUR HAÏTI .....</b>   | <b>81</b>   |
| <br><b>Liste des Cartes</b>  |             |
| Carte 1.1 : Carte d'Haiti .....  | x           |
| Carte 2.1 : Taux de pauvreté extrême, par département, 2012.....   | 20          |

## Liste des Encadrés

|  |    |
|--|----|
| Encadré 1.1 : Caractéristiques communes des GIP dans les pays dépendants des bailleurs de fonds .....    | 5  |
| Encadré 1.2 : Analyse de la concentration du marché des produits .....                                   | 11 |
| Encadré 2.1 : L'inégalité entre les sexes en Haïti.....  | 24 |
| Encadré 3.1 : Petrocaribe et Haïti.....  | 33 |
| Encadré 4.1 : Analyse empirique des facteurs de conflit en Haïti .....                                   | 48 |
| Encadré 4.2 : Électricité d'Haïti.....   | 50 |
| Encadré 5.1 : Analyse comparative des facteurs de prospérité partagée : application haïtienne .....      | 56 |
| Encadré 5.2 : Conflits et dépenses sociales en Haïti : enseignements tirés de l'étude d'autres pays..... | 58 |
| Encadré 5.3 : Concours de rédaction académique .....   | 60 |

## Liste des Figures

|  |    |
|--|----|
| Figure 1.1 : Inclusivité .....   | 3  |
| Figure 1.2 : Intensité de la concurrence et importance de la dominance du marché, 2014-2015.....   | 9  |
| Figure 1.3 : Risques commerciaux liés aux mauvaises politiques de concurrence (par catégories).....  | 9  |
| Figure 1.4 : Degrés de concentration fondés sur l'indice IHH des 18 plus importants marchés .....  | 10 |
| Figure 1.5 : Indice de vulnérabilité, 2013 (Note moyenne de susceptibilité, de capacité de résistance et de capacité d'adaptation) .....       | 14 |
| Figure 1.6 : Comparaison internationale des taux de migration, 2010 (en pourcentage de la population totale) ....                              | 15 |
| Figure 1.7 : Répartition des émigrants par pays d'accueil, 2010 (milliers de personnes) .....  | 15 |
| Figure 1.8 : Envois de fonds, 2012 (en pourcentage des recettes d'exportation).....  | 15 |
| Figure 1.9 : Apports étrangers, 1998-2012 (en pourcentage du PIB).....   | 15 |
| Figure 2.1 : Tendances de la pauvreté.....   | 19 |
| Figure 2.2 : Insécurité alimentaire, 2012 (pourcentage de la population) .....   | 23 |
| Figure 2.3 : Évolution de la composition de la population active, travailleurs âgés de 15 ans et plus, 2007-2012 (points de pourcentage) ..... | 26 |
| Figure 2.4 : Composition de la population active, travailleurs âgés de 15 ans et plus, 2012 .....  | 26 |
| Figure 2.5 : Ventilation de la population haïtienne en fonction du statut d'emploi (2012).....   | 26 |
| Figure 3.1 : PIB, 1970-2013 (1970 = 100).....  | 32 |
| Figure 3.2 : PIB par habitant, 1970-2013 .....   | 32 |
| Figure 3.3 : Croissance annuelle du PIB et catastrophes naturelles, 1971-2013.....   | 34 |
| Figure 3.4 : Croissance annuelle du PIB et personnes touchées par des catastrophes naturelles, 1971-2013.....                                  | 34 |
| Figure 3.5 : Croissance annuelle du PIB et changements de gouvernement, 1971-2013 .....  | 35 |
| Figure 3.6 : Structure économique, 1970-2012 (pourcentage de valeur ajoutée) .....   | 35 |
| Figure 3.7 : Décomposition de la croissance de la valeur ajoutée par secteur, 1971-2013 (%) .....  | 36 |
| Figure 3.8 : Population urbaine, 1971-2013 (% de la population totale).....  | 36 |
| Figure 3.9 : Obstacles à la croissance .....   | 37 |
| Figure 3.10: Évolution des indicateurs de gouvernance,.....  | 39 |
| Figure 3.11: Crédit par secteur, 2e trimestre 2014 .....   | 40 |
| Figure 3.12: Indice de performance logistique,.....  | 41 |
| Figure 3.13: Frais portuaires estimés par EVP, .....   | 41 |

|   |    |
|---|----|
| Figure 3.14: Consommation d'énergie électrique, 2011 (kWh par habitant).....  | 41 |
| Figure 3.15: Emploi informel, 2012-2022 (en pourcentage de la population d'âge actif, > 15 ans) .....                                   | 43 |
| Figure 4.1 : Population établie dans des zones inondables (en pourcentage) .....  | 45 |
| Figure 4.2 : Population exposée aux dégâts des ouragans – intensité élevée et moyenne (en pourcentage).....                             | 45 |
| Figure 4.3 : Violence politique, 2003-2006 (pour 100 000 habitants) .....   | 47 |
| Figure 4.4 : Activité criminelle, 2010-2014 (pour 100 000 habitants) .....  | 47 |
| Figure 4.5 : Environnement macroéconomique .....  | 49 |
| Figure 4.6 : Taux de change effectif, 2006-2014 (indice 2010 = 100, une augmentation indique l'appréciation de la monnaie locale) ..... | 49 |
| Figure 4.7 : Solde budgétaire de l'administration centrale, 2004-2014 (pourcentage du PIB) .....  | 51 |
| Figure 4.8 : Balance des opérations courantes, .....  | 51 |
| Figure 4.9 : Aide internationale, 2008-2025 (en pourcentage du PIB) .....   | 51 |
| Figure 4.10: Dépôts de l'État, 2009-2014 .....  | 51 |
| Figure 4.11: Haïti – Financement de Petrocaribe 2008-2017 (millions de dollars) .....   | 52 |
| Figure 4.12: Activités de projets financées par Petrocaribe, 2008-2013 (en pourcentage du PIB).....                                     | 52 |
| Figure 4.13: Histogramme de la consommation annuelle par habitant, 2012 .....   | 53 |
| Figure 5.1 : Établissement des priorités .....  | 54 |
| Figure 5.2 : Simulations de la pauvreté extrême .....   | 55 |
| Figure 5.3 : Importance économique des paramètres estimés (en pourcentage) .....  | 55 |
| Figure 5.4 : Espérance de vie à la naissance, 2010 (années) .....   | 57 |
| Figure 5.5 : Changements de gouvernement, 2003 (moyenne sur 10 ans).....  | 57 |
| Figure 5.6 : Effets sur le revenu du comblement de l'écart (en pourcentage de l'écart).....   | 57 |

## Liste des Tableaux

|  |    |
|--|----|
| Tableau 1.1 : Quotas d'importation accordés à 19 grandes familles, 1984-1985 (%) .....   | 7  |
| Tableau 2.1 : Taux de couverture de l'accès aux services de base (2001-2012) (en pourcentage).....   | 18 |
| Tableau 2.2 : Caractéristiques sociodémographiques et socioéconomiques de base des ménages pauvres, extrêmement pauvres et non pauvres, 2012 ..... | 22 |
| Tableau 3.1 : Contributions à la croissance .....  | 32 |
| Tableau 3.2 : Gouvernements haïtiens, 1971-2014.....   | 35 |

## Abréviations et acronymes

---

|          |   |
|----------|---|
| ACA      | Analyse de la chaîne d'approvisionnement                                  |
| APD      | Aide publique au développement  |
| BMPAD    | Bureau de monétisation du programme d'aide au développement               |
| CCRIF    | Mécanisme d'assurance contre les risques de catastrophe dans les Caraïbes |
| CSCCA    | Cour supérieure des comptes et du contentieux administratif               |
| DINEPA   | Direction nationale de l'eau potable et de l'assainissement               |
| DPS      | Diagnostic-pays systématique  |
| DSRP     | Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté                    |
| ECVMAS   | Enquête sur les conditions de vie des ménages après le séisme             |
| Ede Pèp  | Programme national haïtien d'assistance sociale                           |
| EDH      | Électricité d'Haïti   |
| EDS      | Enquête démographique et sanitaire  |
| EM-DAT   | Base de données internationale sur les catastrophes                       |
| EVP      | Équivalent vingt pieds  |
| FEM      | Forum économique mondial  |
| FMI      | Fonds monétaire international   |
| GIP      | Gestion des investissements publics                                       |
| HTG      | Gourde haïtienne  |
| IADM     | Initiative d'allègement de la dette multilatérale                         |
| IFC      | Société financière internationale   |
| IHH      | Indice de Herfindahl-Hirschman  |
| IHSI     | Institut haïtien de statistique et d'informatique                         |
| IICA     | Inter-American Institute for Cooperation on Agriculture                   |
| LAC      | Amérique latine et Caraïbes   |
| LPI      | Indice de performance logistique  |
| MDPP     | Ministre délégué à la promotion de la paysannerie                         |
| MEF      | Ministère de l'économie et des finances                                   |
| MENFP    | Ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle     |
| MINUSTAH | Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti                  |
| OCDE     | Organisation de coopération et de développement économiques               |
| OMD      | Objectifs du millénaire pour le développement                             |
| OMS      | Organisation mondiale de la santé   |
| ONG      | Organisation non gouvernementale  |
| ONPES    | Observation nationale de la pauvreté et de l'exclusion sociale            |
| ONU      | Organisation des Nations Unies  |
| PARDH    | Plan d'action pour le relèvement et le développement d'Haïti              |



|           |  |
|-----------|--|
| PFR       | Pays à faible revenu   |
| PIB       | Produit intérieur brut   |
| PIP       | Programme d'investissement public  |
| POVCALNET | Outil en ligne de mesure de la pauvreté – Banque mondiale                |
| PPP       | Partenariat public-privé   |
| PPTE      | Pays pauvres très endettés   |
| PSDH      | Plan stratégique de développement d'Haïti                                |
| PTF       | Productivité totale des facteurs   |
| SEDLAC    | Base de données socio-économiques pour l'Amérique latine et les Caraïbes |
| SYDONIA   | Système douanier automatisé  |
| USD       | Dollars des États-Unis   |

Carte 1.1 : Carte d'Haiti



# Résumé analytique

---

1. **Haïti s'est fixé pour objectif de rejoindre les rangs des économies émergentes d'ici 2030.** Sa géographie, ses ressources et son histoire en font un pays riche en possibilités. Il jouit de nombreux avantages comparatifs, y compris sa proximité et son accès privilégié à des marchés importants, une population active jeune, une diaspora dynamique, et des richesses géographiques, historiques et culturelles non négligeables. Divers secteurs de l'économie haïtienne présentent des possibilités de développement, y compris l'agroindustrie, la petite industrie et le tourisme. Fort de ces perspectives, le gouvernement haïtien a publié en mai 2012, un plan de développement stratégique (PSDH) qui vise à construire une économie moderne, diversifiée, résiliente, compétitive et inclusive, respectueuse de l'environnement et qui répondra aux besoins fondamentaux de la population haïtienne. Pour atteindre ces objectifs, Haïti devra réaliser une croissance ambitieuse de 10 % ou plus, ce qui suppose une rupture nette avec les performances passées, s'appuyant sur une expansion des secteurs de l'agriculture, de la construction, de l'industrie manufacturière et du tourisme.

2. **Haïti a cependant connu une croissance économique décevante au cours des quatre dernières décennies, et reste aux prises avec une pauvreté endémique.** Une histoire marquée par des groupes d'intérêt, l'instabilité politique et des catastrophes naturelles a empêché le pays de réaliser ses aspirations, le maintenant parmi les pays les plus pauvres et les plus inéquitables au monde. De 1971 à 2013, le PIB par habitant a reculé de 0,7 % par année en moyenne, ce qui fait qu'en 2012, 59 % des Haïtiens restaient pauvres et près du quart vivaient dans une extrême pauvreté. Autrement dit, près de 6,3 millions d'Haïtiens étaient incapables de subvenir à leurs besoins fondamentaux, et 2,5 millions ne mangeaient pas à leur faim.

3. **Le présent diagnostic-pays systématique (DPS) s'attache à recenser les principales entraves et possibilités concernant l'instauration d'une croissance solidaire et durable en Haïti.** À cette fin, nous avons procédé dans un premier temps à une revue approfondie de la littérature (réalisée tant au sein qu'à l'extérieur de la Banque mondiale). Les études économiques et sectorielles réalisées sur Haïti au cours des années 80 et au début des années 90 avaient déjà cerné la plupart des défis de ce pays et démontré le rôle important que pouvaient jouer des institutions plus efficaces, un capital humain plus robuste et des infrastructures plus performantes dans la croissance économique et la prospérité partagée. Au lieu d'en reprendre l'énumération ici, le présent diagnostic-pays a cherché à classer ces contraintes par ordre de priorité et d'identifier les plus contraignantes à la fois quantitativement et au-travers d'une série de consultations menées auprès des parties prenantes et des membres de l'équipe-pays.

## HAÏTI – PROFIL DU PAYS

4. **Il n'y a pas de contrat social entre l'État haïtien et ses citoyens.** La croissance globale des revenus est certes une condition nécessaire pour assurer une prospérité partagée, mais elle ne suffit pas. Pour que la croissance économique profite également aux populations pauvres, il faut mettre en place des mécanismes supplémentaires — par exemple, un régime fiscal plus favorable aux pauvres— ainsi que des programmes sociaux et des programmes de dépenses mieux ciblés non seulement pour assurer une redistribution des ressources en faveur des pauvres, mais aussi et surtout pour veiller à ce que les moins bien nantis de la société soient inclus dans ce processus et à ce que les opportunités économiques s'améliorent pour tous. Les rapports antérieurs ont fait valoir qu'il n'y a jamais eu, en Haïti, de tradition

de prestation de services publics ou de maintien d'un environnement propice à une croissance durable. Le système fiscal haïtien ne génère pour l'État que des ressources limitées et a tendance à être régressif. De plus, les dépenses publiques allouées à la santé, à l'éducation et à la protection sociale restent limitées, réduisant ainsi la possibilité des autorités publiques à fournir des services et à offrir des chances égales à tous les habitants. Ainsi, en l'absence du gouvernement, les services de base comme les soins de santé et l'éducation sont principalement assurés par des acteurs non gouvernementaux, contraignant les ménages à assumer une charge financière très lourde et fournissant une qualité de service étroitement liée à leur niveau de revenu.

5. **La dépendance à l'égard des intervenants non publics a aussi contribué à affaiblir la gestion des investissements publics.** La gestion des investissements publics en Haïti présente plusieurs caractéristiques communes aux pays tributaires de l'aide, dont une capacité d'évaluation limitée et une certaine dépendance vis-à-vis des bailleurs pour concevoir de bons projets, ce qui vient entraver l'utilisation efficace des ressources publiques. Cette gestion est également caractérisée par l'absence de stratégies sectorielles permettant d'établir la priorité des projets. Il s'ensuit que le programme d'investissement public est composé de projets n'ayant pas été dûment évalués ou hiérarchisés. Il n'existe pas de contrôle ex ante efficace des montants décaissés en fonction de l'avancement des projets par rapport aux prévisions. Malgré les progrès réalisés dans l'établissement des rapports budgétaires grâce à l'instauration d'un compte du trésor unique, les dépenses ne sont toujours pas adéquatement comptabilisées ni déclarées, créant ainsi un environnement propice à un manque de transparence et de contrôle.

6. **La structure du secteur privé laisse deviner un degré élevé de concentration qui nuit à l'entrée de nouveaux acteurs et conduit à des prix élevés pour les consommateurs.** Depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle, les dirigeants autocratiques d'Haïti accordent des avantages économiques aux membres de l'élite pour pouvoir compter en retour sur leur soutien politique. Bien qu'elles restent à ce jour limitées, les informations disponibles sur les entreprises privées donnent à penser que les grandes familles qui dominaient l'économie haïtienne à l'époque de Duvalier, au cours des années 70 et 80, conservent toujours aujourd'hui la mainmise sur de vastes pans de l'économie nationale, ce qui conduit à une forte concentration de leur pouvoir dans un certain nombre d'industries clés, à une distorsion de la concurrence et au maintien, dans de nombreux cas, de pratiques commerciales non transparentes. Plusieurs des principaux produits alimentaires dont dépendent les consommateurs haïtiens sont vendus dans des marchés concentrés, et une analyse préliminaire donne à conclure que leurs prix sont en moyenne de 30 à 60 % plus élevés environ que dans les autres pays de la région. Cette situation limite la possibilité d'une expansion importante du secteur privé structuré dans la plupart des secteurs de l'économie. Rares sont les entreprises privées haïtiennes établies dotées d'une structure financière et d'une structure de gouvernance modernes et caractérisées par une gestion professionnelle, ce qui limite leur accès aux financements à long terme.

7. **L'histoire du pays a été marquée par la violence et l'instabilité politiques.** Au moment d'accéder à l'indépendance, en 1804, Haïti était à l'avant-garde de l'histoire, étant le premier pays du monde à avoir aboli l'esclavage. Depuis lors, cependant, exception faite des trois décennies de gouvernements autocratiques de François Duvalier (Papa Doc) et de son fils Jean-Claude (Baby Doc) (de 1957 à 1986), il a connu une longue succession de gouvernements éphémères. Privé de périodes de stabilité suffisamment longues, le pays a eu du mal à mettre en place les politiques et les mécanismes institutionnels essentiels à un développement économique adéquat et à la primauté du droit. Marginalisés et privés de canaux efficaces pour faire valoir leurs revendications et exprimer leurs besoins, les citoyens n'ont eu d'autre choix que de descendre dans la rue pour protester, parfois violemment. Ces épisodes de protestations

qui, à l'origine, s'observaient surtout en zones rurales, se sont graduellement déplacés vers les villes, reflétant l'évolution démographique et l'urbanisation qui a caractérisé le pays au fil des ans. Dans ce contexte historique, la période qui a suivi le récent séisme s'est avérée comparativement stable.

8. **De plus, la population Haïtienne est l'une des plus exposée au monde aux catastrophes naturelles — ouragans, inondations et séismes.** Entre 1971 et 2013, l'économie haïtienne a subi de nombreux chocs nuisibles à sa croissance. De tous les pays des Caraïbes, Haïti est celui qui subit le plus grand nombre de catastrophes par kilomètre carré. En 2008, les tempêtes tropicales et les ouragans ont entraîné dans ce pays des pertes évaluées à 15 % du PIB. Le séisme du 12 janvier 2010 a entraîné la mort de 220 000 personnes, forcé le déplacement de 1,5 million de personnes, et provoqué des destructions d'une valeur équivalant à 120 % du PIB.

9. **Dans ce contexte défavorable, la migration est devenue pour les Haïtiens la voie privilégiée pour accéder à une vie meilleure.** Haïti connaît un taux de migrations internes élevé, en particulier un exode rural alimenté par la recherche de meilleures conditions de développement économique et de meilleurs services. Par ailleurs, les Haïtiens ont été nombreux à partir pour l'étranger, pour des raisons à la fois politiques et économiques, tout au long du XX<sup>e</sup> siècle, ce qui a conduit à la constitution d'une importante diaspora. Une vaste majorité des Haïtiens qui continuent d'émigrer aujourd'hui optent pour cette solution parce qu'ils sont incapables de trouver du travail dans leur pays. Cette vaste diaspora constitue une source importante d'envois de fonds en provenance de l'étranger, et Haïti est, de tous les pays d'Amérique latine et des Caraïbes, celui où la part de cette source de ressources en termes de PIB est la plus élevée. En comparaison avec ses recettes d'exportation, Haïti se classe au quatrième rang au monde des pays recevant les envois des travailleurs migrants les plus importants.

#### **TENDANCES ET PROFIL DE LA PAUVRETE ET DE LA PROSPERITE PARTAGEE**

10. **Bien que toujours élevé, le taux de pauvreté a reculé en Haïti.** Les données récentes laissent constater que la proportion des Haïtiens vivant dans la pauvreté extrême est passée de 31 % en 2000 à 24 % en 2012. Les progrès ont cependant surtout été observés en zones urbaines. Cette tendance est confirmée par les indicateurs monétaires et non monétaires de la pauvreté, et l'éducation est le facteur non monétaire qui a enregistré les progrès les plus sensibles. La proportion des ménages dont tous les enfants d'âge scolaire fréquentent l'école s'établit à environ 90 %, contre environ 80 % en 2001. Les taux de vaccination sont également en hausse.

11. **De récentes données tendent à montrer que ce recul de la pauvreté extrême est dû aux revenus du travail, aux transferts privés et à l'aide.** Les revenus du travail non agricole ont affiché une hausse annuelle d'environ 3,5 % en moyenne, en particulier chez les hommes, grâce à la croissance observée dans les secteurs de la construction, des télécommunications et des transports, tous concentrés dans les zones urbaines. Les emplois dans le secteur structuré sont demeurés limités (13 % de la population active), et l'agriculture et les secteurs urbains informels ont maintenu leur place en tête du palmarès avec environ 40 et 47 % du marché du travail respectivement. Les envois de fonds des travailleurs migrants ont représenté plus du cinquième du PIB haïtien au cours des récentes années, et le pourcentage des ménages bénéficiant de transferts (envois de fonds provenant d'ailleurs au pays ou de l'étranger) est passé de 42 à 69 % de 2000 à 2012. De plus, le séisme de 2010 a engendré un afflux sans précédent d'aide sous forme de fonds, de biens et de services. Cette aide de l'extérieur a elle aussi contribué à réduire la pauvreté au cours de cette période, en particulier dans l'agglomération de Port-au-Prince qui en a été la principale bénéficiaire (en grande partie en raison du fait que la capitale haïtienne avait été la plus touchée par la catastrophe).

## TENDANCES ET MOTEURS DE LA CROISSANCE

12. **Globalement, la croissance économique d'Haïti est restée décevante au cours des quatre dernières décennies.** De 1971 à 2013, la croissance du PIB s'est établie en moyenne à 1,2 % par année, restant ainsi bien inférieure à la moyenne de la région LAC (3,5 %) et de celle des économies affichant un niveau de développement similaire (3,3 %). Les rares périodes de croissance positive sont restées éphémères, et ont souvent été suivies d'un ralentissement de l'activité économique. De plus, compte tenu de la croissance démographique importante du pays, le PIB par habitant a même reculé de 0,7 % par année en moyenne entre 1971 et 2013. Pendant que les pays à faible revenu affichaient en moyenne une hausse de leur PIB par habitant depuis le milieu des années 90, Haïti est demeuré à la traîne.

13. **L'instabilité politique et les catastrophes naturelles ont plombé la croissance.** En dépit des investissements et de la croissance de la population active, Haïti a continué d'afficher de piètres résultats économiques, reflétant les effets sur son économie des catastrophes naturelles et de l'instabilité politique. Le départ de Jean-Claude Duvalier a marqué le début d'une période de grande instabilité politique. Entre 1986 et 2014, le pays a changé 18 fois de président et a subi des changements importants de régime politique. Cette instabilité s'est souvent accompagnée de violence, d'un affaiblissement constant des institutions de l'État et de la primauté du droit, et d'une détérioration du climat de l'investissement qui ont miné la confiance des investisseurs. L'incertitude entourant la capacité des investisseurs d'obtenir un juste rendement de leurs investissements constitue un des principaux obstacles à la croissance en Haïti. L'instabilité politique a aussi conduit à l'imposition, au cours de la première moitié des années 90, d'un embargo qui a paralysé les activités du secteur privé.

14. **Le climat des affaires haïtien est assombri par les carences des institutions.** Malgré l'amélioration observée des indicateurs de la gouvernance, Haïti occupe toujours le dernier rang dans la région en ce qui a trait à la lutte contre la corruption ou à l'efficacité des instances gouvernementales. Le pays est dépourvu de mécanismes efficaces d'arbitrage et de médiation internationaux. Les garanties offertes concernant la protection de la propriété privée des investisseurs sont insuffisantes. Les cadres juridiques et réglementaires sont fragmentés et inadaptés. Le pays aurait en particulier besoin de se doter d'un système de cadastre et d'enregistrement des titres de propriété foncière. Par ailleurs, l'accès aux services financiers représente un obstacle tant pour les ménages que pour les petites et moyennes entreprises.

15. **Les infrastructures haïtiennes ne sont pas non plus à la hauteur des besoins.** Les économies insulaires dépendent étroitement de la qualité et du coût des moyens de transport qui les relient aux marchés et de la fréquence du service. Or, ces marchés sont essentiels pour la vente de leurs produits et l'achat des biens d'importation dont elles ont besoin. L'efficacité des moyens de transport terrestre, maritime ou aérien influe donc fortement sur la compétitivité de ces pays. Les services de transports et de logistique haïtiens sont de piètre qualité, et de larges portions du territoire sont toujours mal desservies. Les données récentes donnent par exemple à conclure que la proportion des habitants des zones rurales ayant accès à des routes praticables en toutes saisons ne dépasse pas 40 %. Haïti est aussi moins bien intégré dans le réseau mondial des grandes lignes de navigation que beaucoup d'autres pays en développement, et les coûts de chargement et de déchargement d'un conteneur normalisé à Port-au-Prince sont de loin les plus élevés de tous les ports des Caraïbes.

16. **L'approvisionnement électrique pose un problème particulier.** Le réseau de distribution ne couvre qu'une petite partie du territoire et les zones rurales sont particulièrement mal desservies. Trente-cinq pour cent des Haïtiens seulement ont accès à l'électricité (11 % dans les zones rurales). De plus, la

fourniture des services d'électricité est instable, et les problèmes de pannes et de surtensions qui risquent de causer de lourds dommages aux équipements industriels sont fréquents. Les propriétaires d'entreprises considèrent que le manque de fiabilité des services d'électricité est le problème qui nuit le plus au développement du secteur privé haïtien. Malgré la mauvaise qualité du service, le coût de l'électricité à Haïti est parmi les plus élevés de la région. De plus, la consommation d'électricité par habitant est beaucoup moins élevée en Haïti que dans les autres pays des Caraïbes — par exemple, elle ne représente que 2 % de la consommation enregistrée en République dominicaine.

17. **Les enquêtes font ressortir l'absence de main-d'œuvre qualifiée.** Un des problèmes majeurs auxquels se trouvent confrontées les entreprises installées en Haïti est la difficulté de recruter des techniciens qualifiés, en particulier ceux formés aux nouvelles technologies, ainsi que des cadres intermédiaires compétents. Ces lacunes obligent le pays à se confiner au rôle de fournisseur de biens et services à faible coût dont la production n'exigera que des aptitudes limitées. Le niveau d'éducation de la population adulte reste faible : 45,7 % des adultes (60,5 % des chefs de ménage) n'ont jamais fréquenté l'école ou n'ont pas terminé leurs études primaires. Ne parvenant pas à maîtriser les compétences de base telles que la lecture, l'écriture et le calcul, ces personnes sont très mal équipées pour intégrer le marché du travail et, surtout, pour poursuivre une formation postscolaire, au travail ou à l'extérieur, et pour s'adapter à l'évolution des exigences de leur emploi.

18. **Les obstacles décrits ci-dessus sont particulièrement présents dans les secteurs informels agricoles et non agricoles, où la plupart des Haïtiens risquent de rester cantonnés dans un avenir prévisible.** Les secteurs formels des entreprises manufacturières et des sociétés de services peuvent devenir des sources importantes d'emplois, mais comme elles ne recrutent qu'une très petite portion de la population active, elles ne seront pas en mesure, même si elles connaissent des taux de croissance très élevés, d'absorber plus qu'une fraction des nouveaux entrants. Le secteur agricole haïtien subit depuis plusieurs années un déclin qui résulte de plusieurs facteurs : manque d'attention prêtée à l'infrastructure rurale, faiblesse du système de recherche et vulgarisation, régime foncier mal défini, accès limité au crédit, et investissement insuffisant dans le capital humain. Quant au secteur informel non agricole, les données empiriques donnent à penser qu'un investissement même minime pour augmenter le nombre d'années de scolarité ou pour offrir une formation d'appoint à des personnes qui ont abandonné leurs études depuis longtemps, ainsi qu'un accès plus facile aux facteurs de production — par exemple, l'électricité et l'eau — peuvent concourir à une augmentation sensible des revenus.

## VIABILITE

19. **L'urbanisation rend Haïti plus vulnérable aux catastrophes naturelles.** La migration joue probablement dans les circonstances un rôle de « soupape de sûreté » en limitant l'appauvrissement et en procurant une aide à plusieurs familles grâce aux transferts privés. Cependant, elle exerce en même temps des pressions grandissantes sur l'environnement et amène les populations à s'installer en grands nombres dans des endroits vulnérables. Les zones urbaines ont connu au cours des deux dernières décennies une expansion considérable en l'absence presque totale de planification ou de réglementation. Cette croissance non planifiée a aggravé la vulnérabilité de l'environnement physique et des populations qui l'occupent. De plus, les nouveaux arrivants ont tendance à s'installer dans des zones qui non seulement sont exposées aux risques de catastrophes, mais offrent aussi parfois une protection naturelle contre ces risques — par exemple, les écosystèmes côtiers. Cette lente dégradation de l'environnement augmente à son tour la vulnérabilité du pays entier aux catastrophes naturelles.

20. **Une urbanisation rapide risque aussi d'exacerber un climat de violence.** La violence des jeunes est souvent l'expression d'une réaction à un sentiment d'exclusion sociale et économique : une perception qui peut facilement être exploitée par des groupes d'intérêts politiques. Une migration rapide vers les quartiers urbains qui s'effectue dans un contexte marqué par la pauvreté, le chômage, la marginalisation politique et sociale, un accès limité aux services et une gestion défaillante des affaires publiques risque d'encourager la formation de gangs recrutant des jeunes vulnérables. Les faits montrent que la migration s'accompagne d'une montée de la violence à mesure que les liens sociaux s'érodent. Les nouveaux immigrants risquent d'être plus isolés des réseaux sociaux locaux aptes à leur apporter un soutien économique et social. Les griefs engendrés par les problèmes susmentionnés alimentent également les conflits intergénérationnels, minent la cohésion sociale et réduisent la capacité de nombreuses collectivités à promouvoir des actions de groupe productives.

21. **La stabilité macroéconomique a été maintenue après le séisme.** L'environnement macroéconomique haïtien s'est sensiblement amélioré au cours de la dernière décennie. Le taux d'inflation a été ramené sous la barre de 10 % et les réserves internationales ont été portées à des niveaux adéquats. De 2009 à 2011, le stock de la dette extérieure haïtienne a été considérablement réduit grâce aux allègements accordés. En plus de bénéficier de l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM) et de l'Initiative PPTTE, Haïti a profité de mesures supplémentaires d'annulation de dette dans la foulée du séisme de 2010. Le taux de change effectif réel est demeuré conforme aux fondamentaux.

22. **Les contraintes budgétaires se durcissent cependant et pourraient menacer certains des progrès réalisés récemment au chapitre du développement humain.** Le pays a profité de sa plus grande capacité d'emprunt pour obtenir des prêts à des conditions concessionnelles auprès du programme vénézuélien Petrocaribe. Cependant, bien qu'ils aient autorisé des niveaux plus élevés d'investissements publics et de financement des programmes sociaux, ces prêts concessionnels ont également contribué à creuser encore davantage le déficit budgétaire et le déficit des transactions courantes et à accroître le niveau d'endettement du pays, même si cet endettement est resté tolérable. La diminution de l'aide et le recul des cours internationaux du pétrole (qui influe sur la disponibilité des ressources concessionnelles) rétrécissent la marge de manœuvre budgétaire d'Haïti. Ces difficultés pourraient menacer les progrès récents réalisés au chapitre de la réduction de la pauvreté et du développement humain, et venir compliquer encore davantage la recherche d'un juste milieu entre la satisfaction des besoins de développement et le maintien de la viabilité des finances publiques.

## **PRIORITÉS**

23. **Une approche quantitative préconiserait la mise en œuvre simultanée d'un ensemble de stratégies incluant des investissements plus importants en matière de capital humain et physique qui contribueraient en particulier à renforcer la stabilité politique.** Une croissance économique plus rapide ne suffira pas à elle seule à améliorer d'une manière sensible le niveau de vie de la plupart des Haïtiens. À défaut d'une réduction de l'inégalité de la répartition des revenus, la réduction de la proportion de la population vivant dans la pauvreté extrême à 3 % d'ici 2030 exigera un taux de croissance de l'économie haïtienne deux à trois fois supérieur à celui atteint au cours des meilleures années : un objectif très ambitieux. Il convient donc d'adopter des politiques propres à assurer un développement plus inclusif qui conduira à une augmentation supérieure à la moyenne des revenus des ménages parmi les 40 pourcent les plus pauvres. À cet égard, les estimations donnent à penser qu'il serait possible d'obtenir un tel résultat si Haïti investissait dans la santé, l'éducation et les infrastructures et s'il arrivait à instaurer une plus grande stabilité politique. Par ailleurs, les simulations donnent à conclure qu'il serait possible d'améliorer la



stabilité politique — ou plus généralement de réduire les risques de conflits — en augmentant les dépenses sociales (éducation, santé et protection sociale).

**24. Les études qualitatives fondées sur les consultations ont permis d'apporter des éléments supplémentaires.** De larges consultations ont été organisées avec l'équipe-pays et les parties prenantes. L'exercice a permis de valider le scénario général, mais les consultations ont également permis de mettre en lumière les aspects suivants :

- Il convient de porter une attention immédiate aux moyens de maintenir la stabilité macroéconomique. La diminution de l'aide des bailleurs — revenant à leur niveau d'avant le séisme — et la réduction de l'accès aux financements concessionnels qui ont suivi le recul des cours internationaux du pétrole ont suscité des préoccupations quant à la viabilité de nombreux programmes sociaux et aux progrès récents réalisés en matière d'accès à certains services de base. À cet égard, on a jugé qu'il était essentiel pour Haïti de mobiliser plus efficacement ses propres recettes budgétaires et d'améliorer sa gestion des dépenses publiques.
- S'agissant des enjeux à moyen terme, on a estimé qu'il convient de progresser simultanément sur plusieurs fronts, et qu'une approche fragmentaire ne mettant l'accent que sur un seul secteur à la fois ne permettra pas à Haïti de rompre avec son passé et de faire des progrès concrets dans sa lutte contre la pauvreté.
- Il convient de renforcer les capacités de l'État. Une mauvaise gestion des affaires publiques et la nécessité de renforcer l'État ont été généralement considérées comme les enjeux les plus importants. La longue durée du processus ne saurait dissuader l'action immédiate, mais doit inciter à définir des attentes réalistes. À cet égard, plusieurs intervenants ont eu le sentiment qu'en court-circuitant les autorités haïtiennes pour travailler directement avec des intervenants non publics, les bailleurs peuvent certes obtenir des résultats plus rapides, mais que cette façon de procéder continue de miner les efforts du secteur public et ne permet pas d'apporter une solution à long terme au manque de capacités des pouvoirs publics.
- Le rétablissement du contrat social a été jugé particulièrement important. La plupart des démocraties modernes utilisent les recettes fiscales pour financer l'État, réglementer les activités du secteur privé et redistribuer la richesse. On attend en retour de l'État qu'il assure la prestation des services de base à la population et mette en place des mesures visant à fixer des règles du jeu équitables pour permettre au secteur privé de prospérer. En Haïti, les deux parties de ce contrat sont très fragiles : rares sont les particuliers ou les entreprises qui payent des impôts, et l'État peine à assurer la prestation des services publics et à mettre en œuvre une réglementation adéquate.
- Les obstacles qui bloquent l'accès aux marchés doivent être levés, la concurrence doit être encouragée et les petits intervenants du secteur privé doivent être appuyés. Les représentants du secteur privé établi ont reconnu que l'économie haïtienne ne favorise pas suffisamment la concurrence ; ils ont jugé que cette lacune est un reflet du climat des affaires défavorable. À cet égard, la société civile s'est déclarée préoccupée des effets indésirables qu'une absence de concurrence peut avoir sur les prix et sur l'innovation.
- Il convient non seulement de créer plus d'emplois, mais aussi d'en améliorer la qualité. On a fait valoir que le secteur privé haïtien ne se limite pas à une poignée de grandes entreprises,

et qu'une majorité d'Haïtiens évolue à l'intérieur d'un secteur privé moins visible : l'agriculture et les secteurs informels auxquels on n'a pas jusqu'à présent porté beaucoup d'attention.

- On a également insisté sur l'importance de réduire les vulnérabilités. Dans un contexte caractérisé par la vulnérabilité et les chocs à répétition, il convient d'accorder la priorité aux stratégies de gestion des risques et au ciblage de la protection sociale afin de mieux protéger les ménages et les moyens de subsistance des populations. La gestion des risques de catastrophe devrait être renforcée. Les risques doivent être clairement définis, mieux reconnus et atténués à l'avenir grâce à une meilleure sensibilisation des investisseurs. Des mesures de protection financière doivent être mises en place au cas où ces risques se matérialiseraient.
- Enfin, les consultations ont clairement établi les limites des données disponibles pour orienter la planification et le ciblage des programmes et politiques. Les entretiens tenus avec les parties prenantes ainsi qu'avec les membres de l'équipe-pays ont confirmé qu'il est difficile de mettre en œuvre des politiques de développement efficaces lorsqu'on ne dispose pas de données statistiques ou de données d'analyse appropriées.

25. **Il est donc recommandé de mettre en place un train de mesures complet plutôt que de se limiter à des activités sectorielles indépendantes.** Le diagnostic-pays a permis de mettre en lumière cinq grands thèmes autour desquels pourraient s'articuler les activités qui permettront à Haïti de s'engager sur la voie d'un développement durable : i) maintenir la stabilité macroéconomique tout en répondant aux besoins de développement ; ii) améliorer les capacités statistiques et analytiques ; iii) offrir de nouvelles perspectives économiques et créer de meilleurs emplois, en mettant notamment l'accent sur le développement des infrastructures et du capital humain ; iv) (r)établir le contrat social ; et v) réduire les vulnérabilités et développer les capacités d'adaptation du pays. Il apparaît nécessaire de progresser simultanément sur tous ces fronts. À la lumière des contraintes budgétaires auxquelles elles font face, les autorités devront se pencher d'abord sur les moyens d'assurer la stabilité de l'environnement macroéconomique et d'améliorer le niveau des connaissances et la qualité des données statistiques pour améliorer l'efficacité des politiques publiques (y compris par l'établissement de rapports budgétaires plus transparents).

## CHAPTER 1: PROFIL DU PAYS

---

### A. DES PERSPECTIVES DE PROGRES ET UNE VISION

**1.1 Sa géographie, ses ressources et son histoire font d'Haïti un pays riche en possibilités.** Haïti occupe la portion occidentale plus petite de l'île d'Hispaniola qu'il partage avec la République dominicaine. Par sa superficie de 27 750 kilomètres carrés et sa population estimée à 10,4 millions d'habitants, il arrive au troisième rang des pays des Caraïbes. Haïti jouit de nombreux avantages comparatifs, y compris sa proximité et son accès à des marchés importants, une population active jeune et une diaspora dynamique, et des richesses géographiques, historiques et culturelles non négligeables.<sup>1</sup> Il se caractérise par ailleurs par une demande non satisfaite et par de nombreux marchés inexploités que le secteur privé peut exploiter. Divers secteurs de l'économie haïtienne présentent ainsi des possibilités de développement, y compris l'agroindustrie, la petite industrie et le tourisme. Haïti jouit en outre d'un intéressant potentiel minier. Selon le Forum économique mondial, compte tenu de ses paramètres économiques fondamentaux, ce pays pourrait devenir une économie dynamique et atteindre une croissance annuelle de 6 à 8 %, s'il mettait en place les politiques adéquates.<sup>2</sup>

**1.2 Fort de ces perspectives de progrès, Haïti s'est fixé pour objectif de gagner les rangs des économies émergentes d'ici 2030.** En mai 2012, les autorités haïtiennes ont publié un plan de développement stratégique (PSDH) qui s'inspirait du Plan d'action pour le relèvement et le développement d'Haïti (PARDH) élaboré à la suite du séisme de 2010. Le PSDH expose en détails la vision du PARDH et son plan stratégique de développement à long terme, et décrit les quatre grands domaines d'intervention prévus pour assurer le relèvement et le développement du pays : réforme territoriale, réforme économique, réforme sociale et réforme institutionnelle. Le Plan vise à construire une économie moderne, diversifiée, résiliente, compétitive et inclusive, respectueuse de l'environnement et qui répondra aux besoins fondamentaux de la population haïtienne. Pour atteindre cet objectif, Haïti devra réaliser une croissance ambitieuse de 10 % ou plus, ce qui supposera une rupture nette avec les scénarios passés, en s'appuyant sur une expansion des secteurs de l'agriculture, de la construction, de l'industrie manufacturière et du tourisme.

**1.3 Haïti a cependant connu une croissance économique décevante au cours des quatre dernières décennies, et reste aux prises avec une pauvreté endémique.** Une histoire marquée par des groupes d'intérêt, l'instabilité politique et des catastrophes naturelles ont empêché le pays de réaliser ses aspirations, le maintenant parmi les pays les plus pauvres et les plus inéquitables du monde. De 1971 à 2013, le PIB par habitant a reculé de 0,7 % par année en moyenne, ce qui fait qu'en 2012, 59 % des Haïtiens restaient pauvres et près du quart vivaient dans une extrême pauvreté. Autrement dit, près de 6,3 millions d'Haïtiens étaient incapables de subvenir à leurs besoins fondamentaux, et 2,5 millions ne mangeaient pas à leur faim.

---

<sup>1</sup> Haïti a traditionnellement bénéficié d'un accès préférentiel aux marchés des États-Unis et du Canada, mais n'a pas réussi à exploiter pleinement cet avantage. Par exemple, il s'est montré incapable de remplir les quotas d'exportations autorisées en vertu de la loi HOPE II (*Hemispheric Opportunity through Partnership Encouragement*) ni de la loi HELP (*Haïti Economic Lift Program*) adoptées aux États-Unis. Ces lois autorisent les entreprises haïtiennes à confectionner des vêtements sans égard à l'origine des intrants, et favorisent leur exportation vers le marché américain en les exonérant des droits de douane et des taxes. À moins d'être reconduites, elles prendront fin en 2020.

<sup>2</sup> Forum économique mondial (2011)

## B. ... ENTRAVEES JUSQU'ICI PAR UN CONTRAT SOCIAL BRISE

**1.4 La croissance globale des revenus est certes une condition nécessaire à la prospérité partagée, mais elle ne suffit pas.** La croissance n'est pas une panacée, mais elle est essentielle pour permettre aux Haïtiens d'échapper à la pauvreté. Malheureusement, Haïti n'a pas réussi jusqu'ici à donner à sa croissance l'élan nécessaire. De plus, les modestes ressources qu'il est parvenu à générer par le passé n'ont pas été réparties équitablement. Pour que la croissance économique profite également aux populations pauvres, il faut mettre en place des mécanismes supplémentaires — par exemple, un régime fiscal plus favorable aux pauvres— ainsi que des programmes sociaux et des programmes de dépenses mieux ciblés non seulement pour assurer une redistribution des ressources plus favorable aux pauvres, mais aussi et surtout pour veiller à ce que les moins bien nantis de la société participent pleinement au processus et à ce que les opportunités économiques s'améliorent pour tous.<sup>3</sup>

**1.5 Il n'y a pas de contrat social entre l'État haïtien et ses citoyens.** Haïti n'est pas un pays très inclusif. Comme le soulignait le Rapport sur la pauvreté publié par la Banque mondiale en 1998, il n'y a jamais eu, en Haïti, de tradition de gestion publique destinée à dispenser des services à la population ou à établir un environnement propice à une croissance durable. Plusieurs observateurs haïtiens et étrangers s'accordent généralement à penser que l'État haïtien reste inefficace et peu utile pour sa population. Cette situation découle en grande partie de la nature particulière de l'environnement politique et économique haïtien où la raison du plus fort est toujours la meilleure, ce qui décourage la création de larges coalitions. Les institutions haïtiennes n'ont jamais réussi à assurer la justice, l'éducation et la santé pour la majorité de la population (Lockhart et Forman, 2013). Au lieu de cela, une petite élite économique a favorisé l'établissement d'un État qui n'assure qu'un niveau d'investissement négligeable dans les ressources humaines et l'infrastructure de base (Banque mondiale, 1998). La gouvernance et la capacité des administrations publiques à formuler et à appliquer des politiques judicieuses et à offrir à la population des services publics essentiels sont déficientes. L'État est surtout présent dans les principales agglomérations urbaines et s'est montré incapable de fournir les services de base ou les infrastructures requises à de larges pans de sa population (Buss, 2013).

**1.6 Le système fiscal haïtien ne génère pour l'État que des ressources limitées et a tendance à être régressif** (figure 1.1). Malgré les améliorations récentes apportées au système de recouvrement de l'impôt, Haïti perçoit moins de recettes fiscales, en proportion du PIB, que les pays comparables d'Amérique latine et des Caraïbes. De plus, ces recettes dépendent en grande partie des impôts indirects qui touchent l'ensemble des consommateurs, sans égard à leur niveau de revenus. Le ratio des impôts directs sur les impôts indirects s'établissait à environ 30 % en 2011. Ce ratio était inférieur à celui de la plupart des pays d'Amérique latine et des Caraïbes ainsi qu'à la moyenne des pays à faible revenu : une situation largement attribuable à la part importante des recettes haïtiennes provenant du commerce international. Les régimes fiscaux qui dépendent davantage de l'impôt direct ont tendance à être plus progressifs puisque le fardeau qu'ils imposent aux contribuables varie en fonction du niveau de revenus de ces derniers.

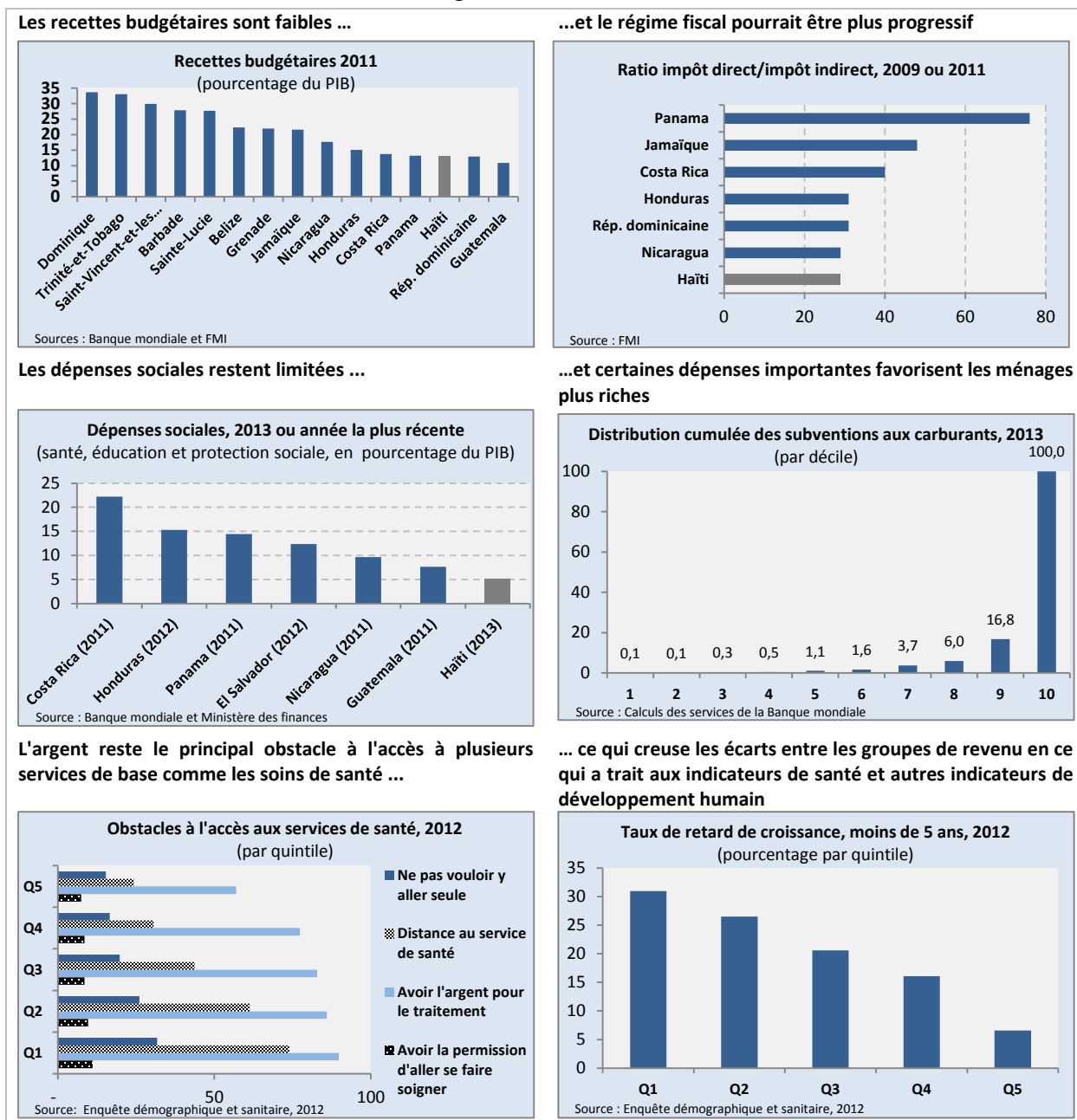
**1.7 De plus, les dépenses publiques restent limitées, et la prestation par l'État des services de base reste très inéquitable.** Les dépenses publiques allouées à la santé, à l'éducation et à la protection sociale ne représentent que 5 % du PIB, un pourcentage inférieur à celui observé dans les pays comparables, et limitent l'aptitude de l'État à offrir des chances égales à tous les habitants. En même temps, plusieurs dépenses publiques importantes comme les subventions aux carburants profitent clairement aux mieux

---

<sup>3</sup> Pour une analyse plus détaillée des politiques requises pour favoriser une plus grande inclusion, voir par exemple Narayan *et al.* (2013).

nantis. À ce propos, la hausse des prix du carburant survenue en octobre 2014 et la baisse récente des cours internationaux du pétrole pourraient favoriser une plus grande équité au chapitre des dépenses publiques. En l'absence de l'État, les services de base comme les soins de santé et l'éducation sont principalement assurés par des organisations non gouvernementales. Quatre-vingts à quatre-vingt-dix pour cent des élèves du niveau primaire fréquentent des établissements non publics. Les ménages se voient contraints d'assumer une charge financière très lourde pour obtenir ces services, et leur qualité reste donc étroitement dépendante de leur niveau de revenu. Les populations pauvres sont également défavorisées en ce qui a trait aux soins de santé. En 2012, le taux de mortalité infantile s'établissait 62 pour 1 000 enfants nés vivants dans le quintile le plus riche, contre 104 dans le quintile le plus pauvre.<sup>4</sup>

Figure 1.1 : Inclusivité



<sup>4</sup> Enquête démographique et sanitaire 2012-13.

**1.8 En l'absence de services publics, des prestataires privés ont pris la relève.** Réagissant aux lacunes des services publics, les bailleurs d'aide étrangers – et un nombre croissant d'ONG internationales depuis les années 50 – ont commencé à fournir un large éventail de services publics. Dans beaucoup de zones rurales isolées, les capacités de l'État en matière de prestation de services sont extrêmement limitées, et les services à la population sont dispensés par des ONG. Les pauvres qui vivent en zone urbaine dépendent aussi souvent de ces services. Environ 50 % du total des dépenses de santé sont assurées par des ONG et sont consacrées pour l'essentiel aux services de soins de santé primaires. Les ONG et des institutions privées à but lucratif gèrent plus de 80 % de tous les établissements d'enseignement primaire et secondaire. Quant au secteur de l'eau et de l'assainissement, malgré les progrès importants réalisés dans les zones rurales isolées par la Direction nationale de l'eau potable et de l'assainissement (DINEPA) grâce à la création, à la formation et au financement des comités locaux de l'eau, les interventions de cette Direction sont souvent financées par des ONG. Ces intervenants non publics sont largement dissociés du système public et fragmentés, ce qui conduit à de grandes inégalités dans la prestation des services.

**1.9 La dépendance à l'égard des intervenants non publics, et en particulier des donateurs, a aussi contribué à affaiblir la gestion des investissements publics.** Cette gestion présente un certain nombre de traits et de pratiques caractéristiques des pays qui dépendent de l'aide extérieure, y compris une capacité d'évaluation insuffisante et une dépendance à l'égard des donateurs pour la conception de projets valables. Ces lacunes nuisent à l'efficacité des investissements publics (encadré 1.1). Bien que le Plan stratégique de développement d'Haïti (PSDH) donne des indications générales sur l'établissement des priorités de l'État, les stratégies sectorielles censées définir les priorités des projets restent déficientes. Ainsi, le Programme d'investissements publics (PIP) se compose de projets qui ne sont pas entièrement évalués, et dont la priorité est mal définie. De plus, il n'existe pas de mesures efficaces de contrôle *a posteriori* des dépenses fondées sur une évaluation des progrès physiques des projets. Plus important encore, malgré les progrès réalisés dans l'établissement des rapports budgétaires grâce à l'instauration d'un compte unique du trésor, les dépenses d'investissement financées sur ressources propres ne sont toujours pas convenablement enregistrées et ne font pas l'objet d'un suivi ni de rapports adéquats, ce qui nuit à la transparence, à la reddition de comptes et à la gestion des minces ressources publiques. Enfin, même si le cadre juridique existant paraît acceptable pour la gestion des investissements publics, ses exigences sont rarement respectées et les procédures prescrites sont excessivement complexes, sinon redondantes.

### Encadré 1.1 : Caractéristiques communes des GIP dans les pays dépendants des bailleurs de fonds

Les systèmes de gestion des investissements publics (GIP) des pays dépendants des bailleurs de fonds ont tendance à présenter les caractéristiques suivantes :

**Principes directeurs concernant les investissements, élaboration des projets et examens préliminaires :** Les documents stratégiques rédigés par les autorités — par exemple, le document de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) — ont tendance à s'adresser aux bailleurs de fonds au lieu de couvrir d'une manière intégrée et cohérente l'ensemble des investissements sur financements extérieurs et sur financements propres. Leur degré de généralité limite leur utilité pour l'examen préliminaire des projets, et les stratégies sectorielles sur lesquelles ils s'appuient sont souvent déficientes.

**Évaluation formelle des projets :** Les pays dépendent des bailleurs de fonds pour la réalisation des évaluations, les capacités de leurs services étant gravement déficientes de ce point de vue. Ils manquent par ailleurs d'instructions sur la manière de définir le processus de préparation des projets et d'évaluer les projets financés sur ressources propres et les PPP. Le renforcement des capacités des bailleurs à l'étape de l'évaluation tend à dépendre de l'organisation, et les capacités nationales en matière de formation sont faibles, sinon inexistantes.

**Examen indépendant de l'évaluation :** Compte tenu de la dépendance des pays à l'égard des bailleurs, les capacités en matière d'examen indépendant des projets des bailleurs ou des projets financés sur ressources intérieures sont insuffisantes.

**Choix des projets et préparation du budget :** Le budget se divise en deux parties — budget de fonctionnement et budget de développement — qui sont mal intégrés avec une aide extrabudgétaire importante. Le recours aux programmes d'investissements publics (PIP) reste assez commun, mais l'arrimage de ces programmes à la politique budgétaire et au budget risque d'être insuffisant. En pratique, le PIP sert plus souvent à la coordination qu'à la gestion stratégique du portefeuille de projets ou à l'examen des projets réalisé avant que leur financement puisse être pris en considération. La décision d'un bailleur de financer un projet est une condition préalable à l'inclusion de ce projet dans le budget (sous réserve de l'évaluation préalable de la cohérence de ce projet avec un DSRP, ce qui n'est pas difficile étant donné leur degré de généralité), et de la disponibilité d'une source de financement de contrepartie abordable.

**Mise en œuvre des projets :** Compte tenu du caractère imprévisible de l'aide financière des bailleurs (en particulier de l'aide budgétaire), les projets risquent d'être interrompus par manque de source de financement de rechange. Une faible capacité en matière de gestion des projets peut pousser les bailleurs à mettre en place au sein des organismes d'exécution de multiples unités de mise en œuvre qui peuvent au départ accélérer la mise en œuvre et la conformité aux normes fiduciaires, mais qui court-circuitent les capacités des ministères de ligne et leur systèmes de comptabilité et de notification et influent négativement sur ces derniers. La passation des marchés est prise en charge par les unités de mise en œuvre ou par les bailleurs conformément aux normes établies par ces derniers plutôt qu'à des normes nationales.

**Ajustements apportés aux projets :** On dépend de la décision des donateurs pour déclencher l'examen des projets qui s'écartent des objectifs visés. Il n'y a pas de mécanisme semblable pour les projets financés sur ressources propres.

**Fonctionnement du mécanisme :** Il existe des procédures officielles de transfert des responsabilités à la conclusion des projets des bailleurs, mais les systèmes d'enregistrement des actifs sont inadéquats, et le financement des opérations d'exploitation et d'entretien est insuffisant à cause, en partie, d'une mauvaise intégration des charges récurrentes liées à l'exécution des projets financés par les donateurs dans la politique budgétaire et les budgets.

**Examen et évaluation de base des projets achevés :** Les pays dépendent des bailleurs pour la réalisation des examens et des évaluations des résultats de leurs projets. Sinon, les examens et évaluations systématiques *a posteriori* des projets sont rares ou inexistantes, et rares sont les cas où les pays font un usage systématique des conclusions des évaluations des bailleurs pour améliorer la conception et l'exécution des projets ultérieurs.

**Source :** Rajaram *et al.*, (2010)

## C. ... DES GROUPES D'INTERETS EN PLACE

1.10 **On a dit d'Haïti qu'elle était l'une des colonies les plus riches.** À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, au moment d'accéder à l'indépendance, Saint-Domingue – comme s'appelait à l'époque ce territoire – était considéré comme une des colonies les plus riches et les plus productives du monde. Il avait aussi la réputation d'être la colonie la plus violente, et sa population était constituée en majorité d'esclaves travaillant dans les plantations (Acemoglu et Robinson, 2012 ; Dubois, 2013). Les châtiments brutaux étaient monnaie courante, et les taux de mortalité chez les esclaves étaient effarants. En 1804, à l'issue de 13 années de lutte, la révolution haïtienne triomphait et Haïti devenait le deuxième pays de l'hémisphère occidental (après les États-Unis) à arracher son indépendance à une puissance coloniale européenne.

1.11 **Cependant, cette indépendance n'a pas conduit à l'instauration d'institutions inclusives.** La révolution a laissé la nouvelle république isolée sur la scène internationale, les pays d'Europe et les États-Unis d'Amérique refusant de lui accorder la reconnaissance diplomatique. Ce refus a eu des conséquences désastreuses sur les investissements étrangers consentis à Haïti. Il apparaît également que la nouvelle république n'a pas réussi à se doter de mécanismes régulateurs suffisamment efficaces pour empêcher les nouveaux dirigeants de former une nouvelle élite et de poursuivre l'exploitation des masses populaires en utilisant les mêmes méthodes que les maîtres français de l'époque coloniale. De plus, afin d'acheter sa reconnaissance diplomatique à la France, Haïti a accepté le versement d'une indemnité pour rembourser les pertes subies par les planteurs coloniaux pendant la révolution (1791-1804). Ces remboursements ont débuté en 1825 et se sont poursuivis pendant 122 ans, jusqu'en 1947, privant ainsi l'économie nationale de capitaux dont elle avait cruellement besoin.

1.12 **Un petit groupe de personnes, souvent de descendance étrangère, a formé en Haïti une élite qui a acquis d'importants intérêts économiques.** Dès le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, l'économie haïtienne commençait déjà à devenir de plus en plus dépendante des importations, et les familles d'importateurs à s'enrichir. Avec des règles moins strictes régissant les marchands étrangers au milieu des années 1840, des immigrants venant principalement d'Angleterre, de France et d'Allemagne ont commencé à s'établir pour satisfaire à la demande de biens provenant d'Europe. Ces migrants conservaient d'ordinaire leur statut d'étranger résidant pour continuer de bénéficier de la protection de gouvernements étrangers, mais mariaient souvent des membres de l'élite de la société haïtienne pour contourner les règles limitant l'acquisition de propriété par les étrangers (Plummer, 1988). Ces familles d'ascendance mixte haïtienne et européenne ont été suivies, à partir du début des années 1890, par des immigrants syriens et libanais qui, au tournant du dernier siècle, avaient mis la main sur les principales entreprises commerciales ainsi que sur les principaux systèmes de transport et de communication (Plummer, 1988).

1.13 **Depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle, les dirigeants autocratiques d'Haïti accordent des avantages économiques aux membres de l'élite pour pouvoir compter en retour sur leur soutien politique.** Au cours des années 1910, les présidents ont commencé à émettre des emprunts sur le marché intérieur souscrits principalement par la communauté commerciale étrangère (Rotberg, 1971). Plummer (1988) raconte que « les banquiers marchands devaient se montrer coopératifs face aux demandes officielles de financements s'ils souhaitaient poursuivre leurs affaires sans entrave, mais ils étaient souvent récompensés pour leur peine par des traitements de faveur aux bureaux des douanes. » [traduction libre]. François Duvalier ('Papa Doc') a maintenu cette tradition en concluant des accords avec l'élite économique. En 1958, par exemple, dans la foulée d'un premier coup d'État avorté, il a demandé des « preuves de loyauté — en particulier de la part des riches hommes d'affaires qui ont ainsi fourni la première d'une longue série de contributions spéciales pour la défense du Royaume. » (Rotberg, 1971) [traduction libre]. Cette pratique s'est poursuivie jusqu'au début des années 1960, lorsque le pays a été frappé simultanément par une récession et par l'interruption de l'aide américaine. « Les entreprises



étrangères et les riches, qui détenaient des intérêts dans le pays, ont partagé le fardeau: on les a encouragés à contribuer à la stabilité du régime en souscrivant aux obligations d'État et en participant aux loteries nationales. » (Rotberg, 1971) [traduction libre].

**1.14 En retour de ces contributions, les membres de l'élite économique ont habituellement bénéficié des avantages de monopoles légaux et de clauses d'exclusivité.** De nombreuses industries sont devenues des monopoles en vertu de décrets présidentiels au cours des années 1950 et 1960 : « l'exploration et l'exploitation minières et pétrolières, la construction et l'exploitation des chaînes de télévision, la plantation et la transformation du sésame, la transformation du guano, la production de chocolat, une industrie de production d'engrais, le développement des casinos et des hôtels, la construction d'une fabrique de sucre, l'amélioration du réseau téléphonique...» (Rotberg, 1971) [traduction libre]. En 1985, quelque 19 familles détenaient des droits quasi exclusifs sur l'importation de nombre des produits de consommation les plus courants en Haïti, comme l'illustre en détails le tableau 1.1 ci-dessous. De 20 à 30 autres familles détenaient des licences pour l'importation de 92 autres produits (Fass, 1990). Bien que les informations publiées portant sur les entreprises privées restent limitées et que les quotas d'importation aient été supprimés, nombre des familles qui dominaient l'économie haïtienne pendant l'ère Duvalier des années 1970 conservent aujourd'hui la mainmise sur de larges pans de l'économie du pays.

|                                  | Tableau 1.1 : Quotas d'importation accordés à 19 grandes familles, 1984-1985 (%) |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    | Total des parts (%) | Total des importateurs |     |   |
|----------------------------------|--|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|---------------------|------------------------|-----|---|
|                                  | A  | B  | C  | D  | E  | F  | G  | H  | I  | J  | K  | L  | M  | N  | O  | P  | Q  |                     |                        | R   | S |
| Ustensiles de ménage (métal)     | 7  | 92 |    |    | 48 |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |                     |                        | 99  | 2 |
| Ustensiles de ménage (plastique) | 2  | 2  | 15 | 26 | 49 |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |                     |                        | 94  | 5 |
| Chaussures                       |  |    |    |    |    | 70 |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |                     |                        | 70  | 1 |
| Pantoufles                       | 92   |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |                     |                        | 92  | 1 |
| Clous                            |  |    |    |    |    | 65 |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |                     |                        | 65  | 1 |
| Jus V-8                          | 29   |    |    |    |    |    |    | 71 |    |    |    |    |    |    |    |    |    |                     |                        | 100 | 2 |
| Jus de fruits et de légumes      | 48   |    |    |    |    |    |    | 48 |    |    |    |    |    |    |    |    |    |                     |                        | 96  | 2 |
| Pâte dentifrice                  | 3  |    |    |    |    |    |    |    | 62 |    |    |    |    |    |    |    |    |                     |                        | 65  | 2 |
| Désinfectants liquides           | 11   |    |    | 14 |    |    |    | 14 |    | 39 |    |    |    |    |    |    |    |                     |                        | 78  | 4 |
| Papier et carton d'emballage     | 66   |    |    |    |    |    |    | 16 |    |    |    |    |    |    |    |    |    |                     |                        | 82  | 2 |
| Sacs en papier ou en plastique   | 94   |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |                     |                        | 94  | 1 |
| Fers à repasser                  |  | 43 |    | 28 |    |    | 28 |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |                     |                        | 99  | 3 |
| Peinture                         |  |    |    |    |    |    |    |    |    |    | 44 | 22 | 22 |    |    |    |    |                     |                        | 88  | 3 |
| Savon à main                     | 10   |    | 18 |    |    |    |    |    | 45 |    |    |    |    |    |    |    |    |                     |                        | 73  | 3 |
| Bonbons                          | 65   |    |    |    |    |    |    | 32 |    |    |    |    |    |    |    |    |    |                     |                        | 97  | 2 |
| Textiles                         |  |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    | 31 | 12 | 37 |    |    |                     |                        | 80  | 3 |
| Lait                             |  |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    | 63 | 28 |                     |                        | 91  | 2 |
| Spaghetti, macaroni, etc.        | 44   |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |                     | 56                     | 100 | 2 |

Source : Reveco (1984)

**1.15 Dans ce contexte, la structure du secteur privé laisse deviner un degré élevé de concentration qui nuit à l'entrée de nouveaux acteurs.** Le secteur privé haïtien reste ainsi dominé par un petit nombre de familles, ce qui conduit à une forte concentration de leur pouvoir dans un certain nombre d'industries clés, à une distorsion de la concurrence et au maintien, dans de nombreux cas, de pratiques commerciales non transparentes. Cette situation limite en pratique la possibilité d'une expansion importante du secteur privé structuré dans la plupart des secteurs de l'économie. Rares sont les entreprises privées haïtiennes établies dotées d'une structure financière et d'une structure de gouvernance modernes et caractérisées par une gestion professionnelle, ce qui limite leur accès aux financements à long terme.

**1.16 Haïti ne s'est pas doté des institutions ouvertes nécessaires à l'instauration de règles du jeu équitables pour les acteurs économiques et de l'état de droit fondé sur les échanges impersonnels.** Pour prospérer, les économies ont besoin de dispositifs institutionnels qui permettent de régler les différends entre les entreprises, les citoyens et les pouvoirs publics, à clarifier les ambiguïtés dans les lois et les règlements, et à veiller à l'application de la réglementation (Banque mondiale, 1998). L'État a besoin d'utiliser son pouvoir coercitif pour veiller à l'application des droits de propriété — en limitant les coûts et en évitant d'abuser de ce pouvoir pour exploiter les citoyens — afin d'élaborer les mécanismes requis d'application des dispositions des accords d'échanges impersonnels (North, 2010)<sup>5</sup>. Dans de tels cas, la décision d'un opérateur économique concernant la conclusion d'une transaction ne tient pas compte des antécédents personnels de son partenaire. Elle est prise indépendamment du comportement passé du partenaire, des possibilités futures de nouvelles transactions avec cette personne, ou de l'aptitude à signaler toute faute professionnelle aux futurs partenaires commerciaux (Greif, 2006). En particulier, des mécanismes d'arbitrage sont requis afin de régler les différends possibles entre les partenaires commerciaux et veiller à l'application des dispositions du contrat. Incapable de gérer correctement son pouvoir, l'État haïtien n'a pas réussi à mettre en place de tels mécanismes, et le secteur privé établi n'a guère été encouragé à instaurer des règles du jeu équitables qui auraient principalement favorisé l'arrivée de nouveaux acteurs sur le marché.

**1.17 En l'absence de mesures efficaces de contrôle de l'exécution des contrats, les opérateurs économiques ont tendance à se confiner dans leurs réseaux familiaux ou sociaux.** Ne pouvant pas compter sur des systèmes juridiques efficaces capables d'assurer à faible coût l'application des dispositions des contrats, les opérateurs économiques doivent choisir leurs partenaires d'affaires en se fiant uniquement à leurs connaissances personnelles, à la réputation ou à la vague possibilité de quelconques mesures de représailles. On a constaté que les réseaux familiaux, ethniques ou sociaux pouvaient offrir un cadre propice à l'imposition de sanctions informelles efficaces et assurer ainsi le respect des dispositions des contrats dans un contexte caractérisé par la faiblesse des institutions, et ainsi favoriser la conclusion de transactions économiques qui n'aurait pas autrement été envisageables (Greif, 1989, 1993 ; Rauch, 2001). On a démontré d'une manière empirique que la présence d'un réseau de nationaux à l'étranger, par exemple, permettait de compenser le manque d'institutions solides et allait de pair avec une augmentation des échanges internationaux (Ehrhart *et al.*, 2014). Cependant, bien que ces rapports puissent jouer un rôle utile, ils ne sont pas propices à une plus grande inclusion. Ce genre d'organisation sociale a tendance à miner l'action collective en procurant des solutions de rechange non collectives pour assurer la survie à l'échelle d'un individu ou d'une famille.

---

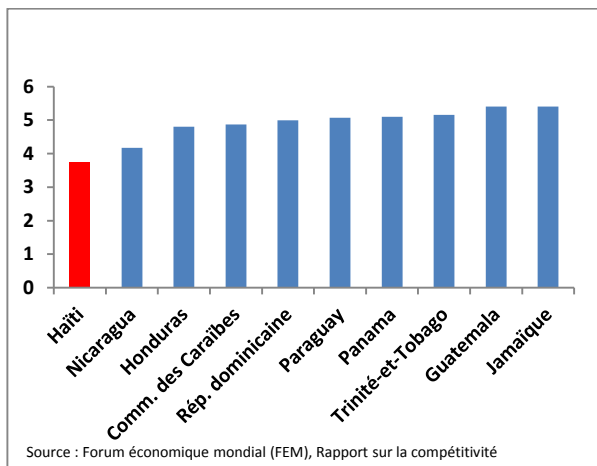
<sup>5</sup> Pour en savoir plus sur la façon dont de telles institutions pourraient se développer, voir Greif (1989, 1993, 2006). L'étude compare l'évolution de la structure des institutions politiques et économiques des marchands génois, qui ont à terme créé les conditions requises pour la conduite d'échanges impersonnels, aux pratiques des marchands mahgribi (marchands juifs évoluant dans une culture musulmane), qui n'ont pas su mettre en place les dispositifs institutionnels nécessaires pour maintenir leur position concurrentielle sur le marché méditerranéen.

1.18 **Ainsi, la concurrence est jugée faible en Haïti.** Selon le rapport sur la compétitivité mondiale 2014-2015, Haïti se classe au bas de l'échelle en matière de concurrence, occupant le 140<sup>e</sup> rang sur 148 pays en ce qui a trait à l'intensité de la concurrence locale, et se classant également au 140<sup>e</sup> rang pour le degré de dominance du marché (un rang élevé est indicatif de la dominance exercée sur les principaux marchés par un petit nombre d'entreprises) (figure 1.2). Ces données portent à conclure qu'il existe en Haïti une perception selon laquelle les prix, la disponibilité et la qualité des biens et des services sont déterminés par un petit nombre d'entreprises plutôt que par les mécanismes du marché, et que ces entreprises ne semblent faire face qu'à peu de concurrence de la part des nouveaux entrants ou des entreprises nationales de moindre envergure. Cette situation pourrait découler de la présence dans le marché d'obstacles juridiques ou comportementaux importants qui empêchent les nouveaux concurrents de percer dans les principaux marchés. Ces structures pourraient favoriser la conclusion entre familles ou groupes d'accords tacites de partage des marchés, ce qui pourrait nuire à la productivité et à l'innovation.

**Figure 1.2 : Intensité de la concurrence et importance de la dominance du marché, 2014-2015**

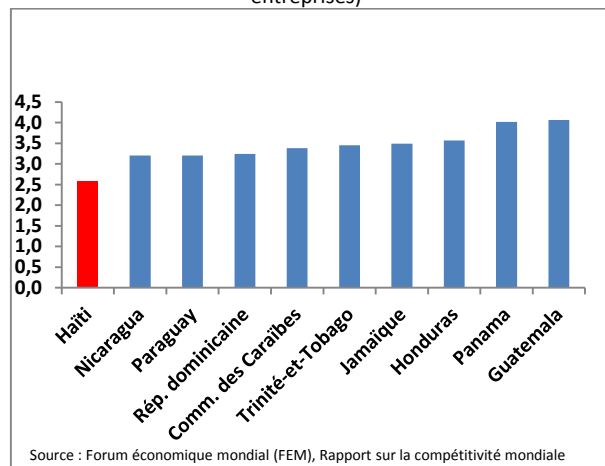
**Intensité de la concurrence locale, 2014-2015**

(1 = aucune ; 7 = extrême)



**Degré de dominance du marché, 2014-2015**

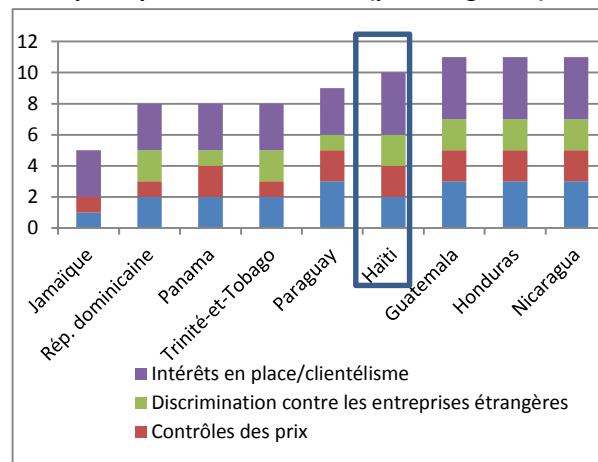
(1 = quelques groupes dominants ; 7 = répartition entre plusieurs entreprises)



1.19 **Une concurrence insuffisante augmente considérablement les risques commerciaux.**

Selon le modèle des risques opérationnels de l'Economist Intelligence Unit (2013), les investisseurs en Haïti jugent que les risques posés par les politiques discriminatoires en faveur des entreprises en place et les pratiques commerciales inéquitables sont plus lourds dans ce pays que dans les autres pays des Caraïbes et se comparent à ceux observés au Guatemala, au Honduras et au Nicaragua (figure 1.3). Ces risques sont principalement engendrés par : a) les contrôles des prix et des autres variables du marché qui limitent les avantages que les entreprises peuvent espérer tirer d'une concurrence efficace et découragent l'investissement; b) les intérêts en place et la discrimination contre les entreprises étrangères, qui nuisent à l'instauration de règles du jeu équitables

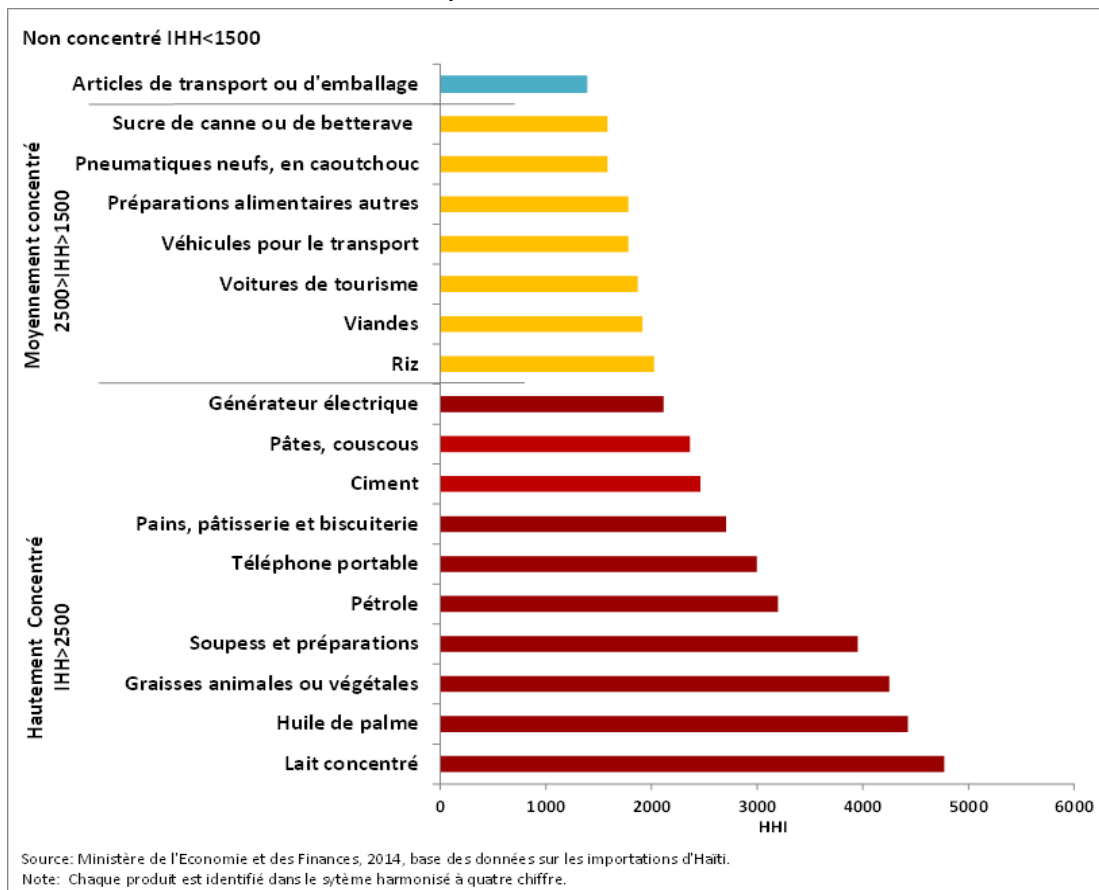
**Figure 1.3 : Risques commerciaux liés aux mauvaises politiques de concurrence (par catégories)**



et à l'innovation, et empêchent les entreprises plus efficaces et plus concurrentielles de gagner des parts de marché.

**1.20 Les données commerciales semblent confirmer ces perceptions concernant l'insuffisance de la concurrence.** Les résultats d'une analyse de la concentration du marché fondée sur les données d'importation disponibles (voir encadré 1.2) donnent à conclure qu'Haïti importe une majorité des produits finis qu'il consomme, et que la plupart des produits importés vendus en Haïti sont distribués par une poignée de très grosses entreprises. Environ 70 % des importations totales en valeur sont constitués de produits dont les marchés sont hautement ou modérément concentrés par rapport aux seuils communs utilisés par le Département américain de la Justice et par la Federal Trade Commission (figure 1.4). Bien que cette concentration ne soit pas inhabituelle compte tenu de la taille de l'économie haïtienne, des parts de marché élevées et stables (supérieures à 40-50 % du marché total) pourraient avoir pour effet d'accroître les risques d'abus de position concurrentielle par les entreprises, au détriment des consommateurs. Les marchés de produits hautement concentrés (représentant environ 40 % des importations assorties d'un indice HHI supérieur à 2 500) comprennent celui des hydrocarbures et celui des aliments et des biens de consommation (appareils téléphoniques, motocyclettes). Les biens importés dans des marchés modérément concentrés (représentant une autre tranche de 30 % des importations assorties d'un indice HHI oscillant entre 1 500 et 2 500) comprennent ceux des aliments, des biens de consommation (génératrices, véhicules motorisés) et du ciment.

**Figure 1.4 : Degrés de concentration fondés sur l'indice IHH des 18 plus importants marchés de produits haïtiens, 2012**



### Encadré 1.2 : Analyse de la concentration du marché des produits<sup>6</sup>

La Banque mondiale et le Ministère de l'économie et des finances de la République d'Haïti ont réalisé une analyse conjointe de la concentration du marché des produits avec la collaboration d'une équipe de chercheurs des universités Harvard et Columbia.

Cette analyse s'est appuyée sur les indices Herfindahl-Hirschman (IHH) calculés à partir de données douanières d'importations fondées sur les codes du Système harmonisé de codification des marchandises (SH) et ventilées au niveau de la quatrième décimale. Le SH est un système international de désignation et de codification des marchandises élaboré par l'Organisation mondiale des douanes.

L'IHH est une mesure généralement reconnue de la concentration du marché fondée sur des estimations de la part de marché des entreprises d'un secteur donné. Il est établi en calculant le carré de la part de marché de chaque entreprise rivalisant sur un marché donné (indiquant l'espace relatif occupé par chaque entreprise sur le marché faisant l'objet de l'analyse), puis en additionnant les chiffres obtenus correspondant aux 50 plus grandes entreprises du secteur (ou de l'ensemble des entreprises, si on en compte moins de 50). L'IHH est préférable à d'autres mesures de la concentration du marché (par exemple, les taux de concentration) puisqu'il tient compte de l'hétérogénéité de la taille des entreprises en accordant plus de poids aux entreprises plus grandes.

L'IHH peut varier d'une valeur proche de zéro à 10 000. Plus un marché s'approche d'une situation de monopole, plus l'IHH est élevé. Par exemple, si une industrie donnée ne compte qu'une seule entreprise (un monopole), cette entreprise détiendra 100 % des parts du marché, et l'IHH s'établira à 10 000 (100<sup>2</sup>). En revanche, si un millier d'entreprises rivalisent dans une industrie donnée, la part du marché détenue par chacune d'elles sera proche de 0 %, et l'IHH sera proche de zéro.

Pour les besoins de la présente analyse, nous avons utilisé les niveaux de concentration fondés sur les directives relatives aux fusions horizontales établies par le Département américain de la justice et la *Federal Trade Commission*). Dans cette analyse, trois niveaux d'IHH ont servi à déterminer le degré de concentration des marchés :

- marchés non concentrés : IHH inférieur à 1 500 ;
- marchés modérément concentrés : IHH variant entre 1 500 et 2 500 ;
- marchés fortement concentrés : IHH supérieur à 2 500

**1.21 Le degré de concentration du marché haïtien pourrait conduire à des prix à la consommation plus élevés.** L'analyse du marché vise à détecter les caractéristiques qui favorisent l'emprise de certaines entreprises sur le marché, et les risques de pratiques abusives qu'une telle emprise peut engendrer. Par exemple, le risque de pratiques anticoncurrentielles sur un marché hautement concentré peut se traduire par une hausse des prix à la consommation qui sera particulièrement lourde de conséquences en Haïti, où plus de la moitié de la population vit avec moins de 2 dollars par jour. Plusieurs des produits alimentaires les plus importants du panier de consommation haïtien sont vendus sur des marchés concentrés. Une analyse préliminaire de l'évolution des prix de ces produits au fil du temps donne à conclure qu'en moyenne, les prix pratiqués en Haïti sont supérieurs d'environ 30 à 60 % à ceux pratiqués dans d'autres pays de la région LAC, même si on tient compte des différences observées au chapitre des revenus et du pouvoir d'achat des populations, ainsi que du coût d'importation des conteneurs et du niveau des droits d'importation (pour en savoir plus, voir l'annexe 1)<sup>6</sup>.

## D. ... L'INSTABILITE POLITIQUE ET LA VIOLENCE

**1.22 L'histoire d'Haïti a été marquée par la violence et l'instabilité politique.** Au moment d'accéder à l'indépendance, en 1804, Haïti était à l'avant-garde de l'histoire, étant le premier pays du monde à abolir

<sup>6</sup> La disponibilité des données requises pour procéder à un exercice similaire pour les pays à faible revenu est limitée, mais l'inclusion du Kenya et de Maurice dans l'échantillon conduit à conclure que les prix pratiqués en Haïti sont supérieurs de 35 à 50 %.

l'esclavage. Depuis lors, cependant, exception faite des trois décennies de gouvernements autocratiques de François Duvalier (Papa Doc) et de son fils Jean-Claude (Baby Doc) (de 1957 à 1986), le pays a connu une longue succession de gouvernements éphémères. Privé de périodes de stabilité suffisamment longues, Haïti a eu du mal à mettre en place les politiques et les mécanismes institutionnels essentiels à un développement économique adéquat.

**1.23 La dernière décennie s'est néanmoins avérée comparativement stable.** Au cours des dix dernières années, grâce au climat de sécurité assuré par la présence d'une importante mission des Nations Unies pour la stabilisation (MINUSTAH), deux présidents ont été élus et Président Martelly, actuellement au pouvoir, est le premier président élu du pays issu d'un parti de l'opposition. Cependant, la stabilité reste fragile à cause des changements fréquents apportés au sein du gouvernement et des retards répétés de l'exécution des calendriers électoraux. Ces retards ont conduit à la dissolution du Parlement en janvier 2015, obligeant le gouvernement à entamer des négociations avec l'opposition pour créer un Conseil électoral provisoire chargé d'organiser des élections.

**1.24 La répartition des ressources semble contribuer à nourrir les dissensions.** Depuis les premiers jours de l'indépendance jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, presque tous les chefs d'État haïtiens ont concédé des terres aux militaires et à des hauts fonctionnaires, spoliant ainsi les paysans de leurs droits à la terre (Dubois, 2013). Les revendications et les conflits incessants qui ont découlé de cette situation ont créé un climat d'instabilité et d'incertitude qui s'est avéré lourd de conséquences pour la croissance. Beaucoup d'observateurs conviennent que les Haïtiens perçoivent les conflits politiques et économiques comme un jeu à somme nulle qui ne fait que des gagnants et des perdants à la très longue mémoire.

**1.25 Les griefs conduisent à des conflits.** On peut penser que le développement du capital social et l'instauration d'un climat de confiance au sein de la société haïtienne pâtissent beaucoup de ces conflits de distribution. Cette situation nuit à la bonne entente entre les groupes et à la cohésion sociale au niveau national. Marginalisés et privés de canaux efficaces pour faire valoir leurs revendications et exprimer leurs besoins, les citoyens n'ont eu d'autre choix que de descendre dans la rue pour protester, parfois violemment. Le rapport sur la pauvreté publié en 1998 par la Banque mondiale note que l'absence d'une culture fondée sur la prise de décisions démocratiques et de recherche sereine de consensus a engendré des tensions et nuit aux efforts de redressement déployés en Haïti. Les épisodes de protestations violentes qui, à l'origine, s'observaient surtout en zones rurales, se sont graduellement déplacés vers les villes, reflétant l'évolution démographique et l'urbanisation qui a caractérisé le pays au fil des ans.

**1.26 Le climat de violence fait à son tour obstacle au développement économique.** Un rapport portant sur la gouvernance et la justice sociale dans les Caraïbes (Dollar, 2000) fait valoir qu'Haïti constitue un cas extrême : « un pays victime d'un cercle vicieux dans lequel le chômage, l'inégalité et un piètre niveau d'éducation nourrissent un climat d'anarchie et de violence, lequel fait obstacle à la croissance de l'économie et à la création d'emplois et contribue ainsi à perpétuer le chômage et l'inégalité. » [traduction libre] Par exemple, les troubles politiques de la fin des années 1980 et des années 1990 et l'embargo décrété par les États-Unis ont conduit ensemble à une chute brutale des exportations haïtiennes. Les exportations d'appareils électroniques assemblés ont pratiquement disparu et ne se sont pas rétablies. Les flux d'aide extérieure ont également été très volatils, fluctuant au gré des événements politiques. Tous ces éléments ont eu un effet négatif sur l'emploi d'une population très jeune, de plus en plus urbanisée et marginalisée, sur le niveau de l'investissement public et sur la viabilité globale de la situation sociale et politique du pays.

## E. ... ET LES CATASTROPHES NATURELLES

1.27 Haïti est un des pays du monde les plus exposés aux catastrophes naturelles — ouragans, inondations et séismes.<sup>7</sup> De tous les pays des Caraïbes, Haïti est celui qui subit le plus grand nombre de catastrophes par kilomètre carré (tableau 1.1). En 2008, les tempêtes tropicales et les ouragans ont entraîné dans ce pays des pertes évaluées à 15 % du PIB. Le séisme du 12 janvier 2010 a entraîné la mort de 220 000 personnes, forcé le déplacement de 1,5 million de personnes, et provoqué des destructions d'une valeur équivalant à 120 % du PIB. Ces catastrophes ont tendance à toucher en plus grands nombres les populations pauvres et marginales installées dans les zones inondables et sur la côte, notamment dans le cas des tempêtes tropicales où presque 50 % des dommages et des pertes dans les secteurs productifs se sont concentrés dans le secteur de l'agriculture.<sup>8</sup> Les données historiques disponibles conduisent globalement à conclure que les catastrophes liées aux conditions météorologiques auraient entraîné des dommages et des pertes annuels estimés à environ 2 % du PIB de 1975 à 2012.<sup>9</sup>

Tableau 1.1 : Fréquence et impact des catastrophes naturelles, 1971-2014

| Pays/groupe                     | Nombre de catastrophes naturelles | Nombre de catastrophes par année | Nombre de catastrophes par millier de km <sup>2</sup> | Nombre de catastrophes par million d'habitants | Nombre de décès par million d'habitants | Total des dommages au PIB |
|---------------------------------|-----------------------------------|----------------------------------|---|--|---|---------------------------|
| Haïti                           | 137                               | 3,1                              | 5,0   | 13   | 23 427                                  | 1,776                     |
| à l'exclusion du séisme de 2010 | 136                               | 3,1                              | 4,9   | 13   | 1 855                                   | 0,22                      |
| République dominicaine          | 60                                | 1,4                              | 1,2   | 6  | 311                                     | 0,05                      |
| Jamaïque                        | 34                                | 0,8                              | 3,1   | 13   | 102                                     | -                         |
| Nicaragua                       | 66                                | 1,5                              | 0,5   | 11   | 2 363                                   | 0,33                      |
| Honduras                        | 70                                | 1,6                              | 0,6   | 9  | 3 298                                   | 0,40                      |
| El Salvador                     | 51                                | 1,2                              | 2,5   | 8  | 687                                     | 0,34                      |
| Guatemala                       | 82                                | 1,9                              | 0,8   | 5  | 1 754                                   | 0,12                      |
| Costa Rica                      | 58                                | 1,3                              | 1,1   | 12   | 72                                      | 0,04                      |
| Panama                          | 46                                | 1,0                              | 0,6   | 12   | 80                                      | 0,01                      |
| Autres pays des Caraïbes*       | 129                               | 2,9                              | 0,3   | 30   | 86                                      | 0,19                      |

Source : base de données EM-DAT de l'OFDA/CRED

\*Antigua-et-Barbuda, Bahamas, Barbade, Belize, Guyane, Suriname, Dominique, Saint-Kitts-Et-Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les-Grenadines et Trinité-et-Tobago. Moyenne simple.

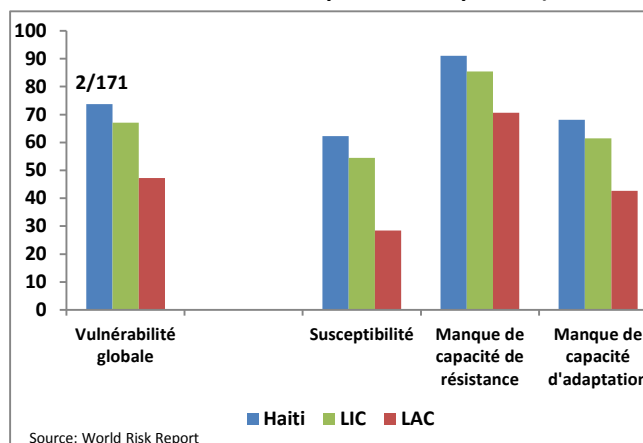
<sup>7</sup> De 1993 à 2012, Haïti a subi deux épisodes de sécheresse, un séisme, 31 inondations et 26 tempêtes tropicales/ouragans.

<sup>8</sup> Calculs fondés sur les évaluations existantes des besoins post-catastrophe (PDNA).

<sup>9</sup> Estimations fondées sur les données de la base EM-DAT et sur les évaluations existantes des besoins post-catastrophe (PDNA). Selon le modèle probabiliste utilisé par le mécanisme d'assurance contre les risques de catastrophe dans les Caraïbes (CCRIF), les cyclones tropicaux ont causé des dommages estimés à 118 millions de dollars par année, ce qui équivaut à 1,4 % du PIB pour 2013, tandis que les dommages liés au séisme ont atteint en moyenne 26 millions de dollars par année (0,31 % du PIB en 2013). Le CCRIF est un mécanisme de réserve conjoint qui permet aux pays membres, y compris Haïti, d'obtenir rapidement des liquidités lorsqu'ils sont victimes de catastrophes peu fréquentes, mais à impact élevé. Le modèle probabiliste utilisé par le CCRIF pour calculer les primes d'assurance versées aux pays et aux marchés de la réassurance est le modèle MPRES mis au point par la société Kinanco (<http://www.kinanco.com>).

1.28 Par ailleurs, les effets de ces catastrophes naturelles sont beaucoup plus graves en Haïti, trahissant une vulnérabilité et des faiblesses institutionnelles plus grandes. Haïti paraît un peu plus exposé aux catastrophes naturelles que certains autres pays des Caraïbes, mais il est aussi plus vulnérable. Même si on exclut des statistiques les données concernant le séisme de 2010, le nombre de décès par rapport à la population est très élevé, ne trouvant son équivalent qu'au Honduras et au Nicaragua (tableau 1.1). En Haïti, la densité de la population et sa capacité de résistance limitée se sont traduites par un grand nombre de victimes des catastrophes naturelles (figure 1.5). À cet

Figure 1.5 : Indice de vulnérabilité, 2013  
(Note moyenne de susceptibilité, de capacité de résistance et de capacité d'adaptation)



égard, une comparaison entre Haïti et la République dominicaine, deux pays partageant la même île, est édifiante. De 1971 à 2014, le nombre de catastrophes liées aux conditions météorologiques a été plus de deux fois plus élevé en Haïti qu'en République dominicaine, principalement à cause du fait qu'Haïti a connu plus de deux fois plus d'inondations causées par des tempêtes, et trois fois plus d'épisodes de sécheresse que la République dominicaine. Les inondations comptent parmi les événements météorologiques les plus communs qui affligent Haïti et sont dues en partie au grave déboisement qui caractérise ce pays. La vulnérabilité plus grande d'Haïti se reflète par les conséquences de ces événements en termes de pertes humaines et économiques, lesquelles sont dues au mauvais drainage, à la présence de populations importantes dans les zones inondables, à la mauvaise qualité des constructions et aux insuffisances des codes du bâtiment.

## F. ... QUI SE TRADUISENT PAR UN MOUVEMENT DE MIGRATION IMPORTANT

1.29 Dans ce contexte défavorable, la migration est devenue une option de choix pour les Haïtiens qui souhaitent trouver une vie meilleure. Le taux de migrations internes est élevé, et prend surtout la forme d'un exode rural alimenté par la recherche de meilleures conditions de développement économique et de meilleurs services. De plus, pour des raisons à la fois politiques et économiques, les Haïtiens ont émigré en grands nombres tout au long du XX<sup>e</sup> siècle et formé ainsi une importante diaspora (figure 1.6). Une vaste majorité des Haïtiens qui continuent d'émigrer aujourd'hui optent pour cette solution parce qu'ils sont incapables de trouver du travail dans leur pays.<sup>10</sup> Ils s'installent principalement aux États-Unis, en République dominicaine, au Canada et en France (figure 1.7).<sup>11</sup> La matrice des migrations bilatérales mondiales permet d'estimer à un million le nombre d'Haïtiens qui vivaient à l'étranger en 2010. Environ 540 000 se trouvaient aux États-Unis, 280 000 en République dominicaine<sup>12</sup>, 74 000 au Canada et 42 000 en France.<sup>13</sup>

1.30 Cette vaste diaspora constitue une source importante d'envois de fonds en provenance de l'étranger. Haïti est, de tous les pays d'Amérique latine et des Caraïbes, celui où la part de ce type d'aide en termes de PIB est la plus élevée. En comparaison aux recettes d'exportation, il se classe au quatrième

<sup>10</sup> Voir par exemple Orozco (2006).

<sup>11</sup> Pour une analyse plus détaillée de ces migrations, voir Orozco (2006) et Jadotte (2008).

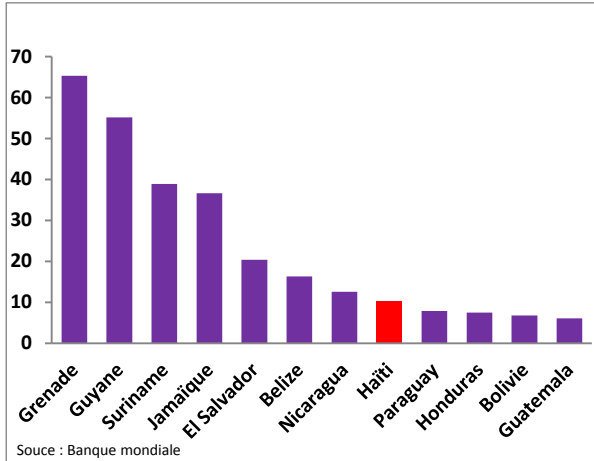
<sup>12</sup> Les résultats d'une extrapolation à partir de données plus anciennes et des flux de migration donnent à penser que le nombre d'Haïtiens vivant actuellement en République dominicaine devrait osciller entre 380 000 et 500 000 (Wooding et Moseley-Williams, 2004)

<sup>13</sup> Pour en savoir plus sur la méthode de calcul de ces estimations, voir Ratha et Shaw (2007).

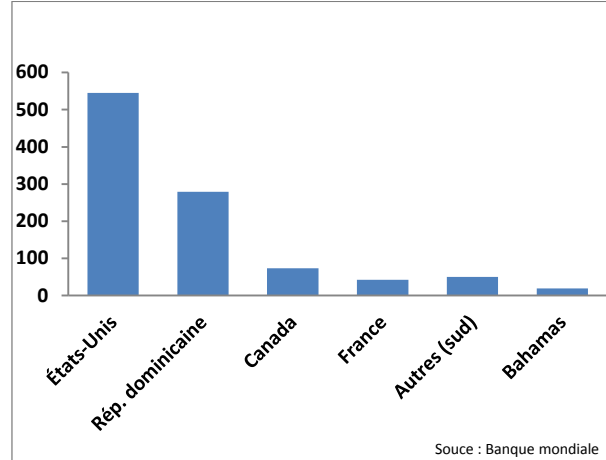


rang des pays du monde pour l'importance des envois des travailleurs migrants (figure 1.8). Chaque année, de 2000-2009, les envois de fonds ont dépassé en valeur l'aide publique au développement (APD), les investissements étrangers directs (IED) et le total des exportations de biens et de services (figure 1.9).<sup>14</sup> Malgré l'augmentation marquée de l'aide au développement consentie au cours de l'année qui a suivi le séisme, la valeur des envois de fonds des travailleurs dépassaient encore une fois celle de l'aide au développement, s'établissant à 20,4 % du PIB contre 16,1 % pour l'APD, 13,2 % pour les exportations et 2 % pour les IED.

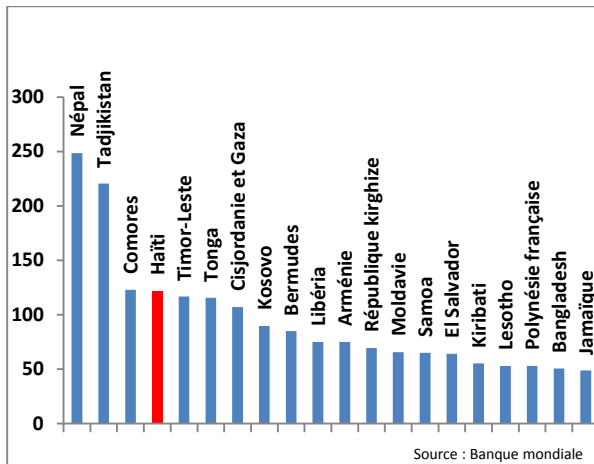
**Figure 1.6 : Comparaison internationale des taux de migration, 2010 (en pourcentage de la population totale)**



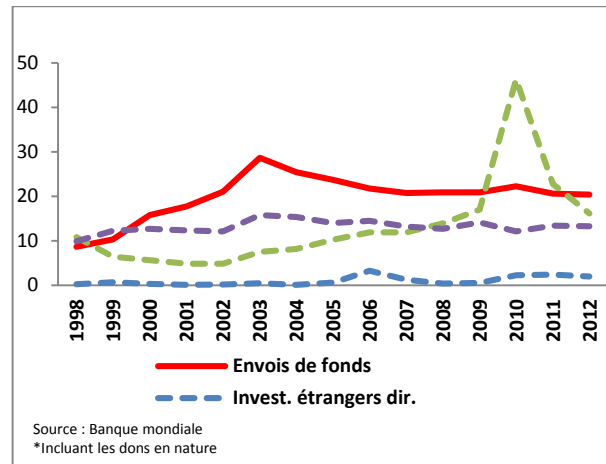
**Figure 1.7 : Répartition des émigrants par pays d'accueil, 2010 (milliers de personnes)**



**Figure 1.8 : Envois de fonds, 2012 (en pourcentage des recettes d'exportation)**



**Figure 1.9 : Apports étrangers, 1998-2012 (en pourcentage du PIB)**

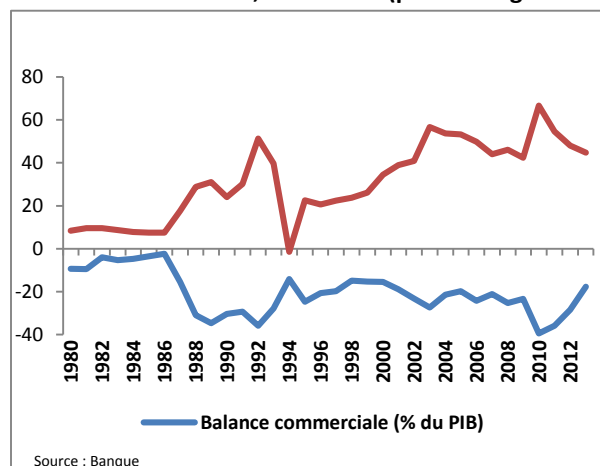


1.31 Cependant, les envois de fonds des travailleurs migrants profitent en majeure partie aux habitants des zones urbaines, et les migrants ont tendance à être mieux instruits. L'émigration est relativement coûteuse et n'est envisageable en général que pour les familles urbaines et mieux nanties. Si le tiers environ de l'ensemble des ménages haïtiens bénéficient d'envois de fonds, la proportion atteint plus de 35 % dans le cas des ménages urbains, et se limite à 20 % dans le cas des ménages ruraux. Les migrants ont aussi tendance à être mieux instruits, et leur départ constitue donc une « fuite des cerveaux »

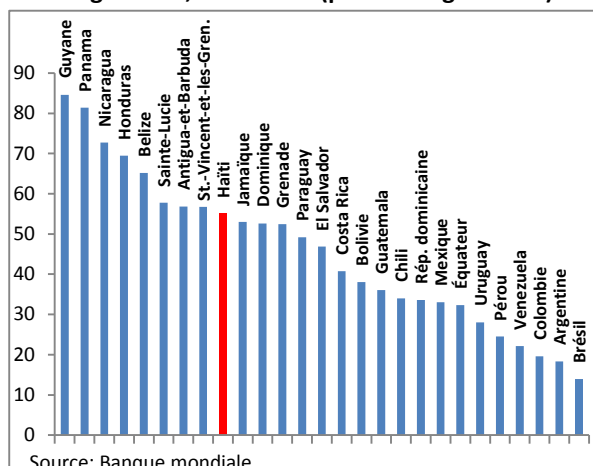
<sup>14</sup> Toutes les données sur les envois de fonds et les agrégats du PIB sont tirées du rapport Indicateurs du développement dans le monde.

très importante.<sup>15</sup> Globalement, le profil des migrants haïtiens est très semblable à celui du migrant moyen des Caraïbes. Cependant, les personnes qui jouissent d'une éducation avancée ne représentent que 3 % seulement de la population résidente d'Haïti, contre près de 20 % en République dominicaine ou aux Bahamas, par exemple. Ces chiffres donnent à conclure que plus 45 % des Haïtiens détenant un diplôme universitaire vivent actuellement à l'extérieur du pays.<sup>16</sup>

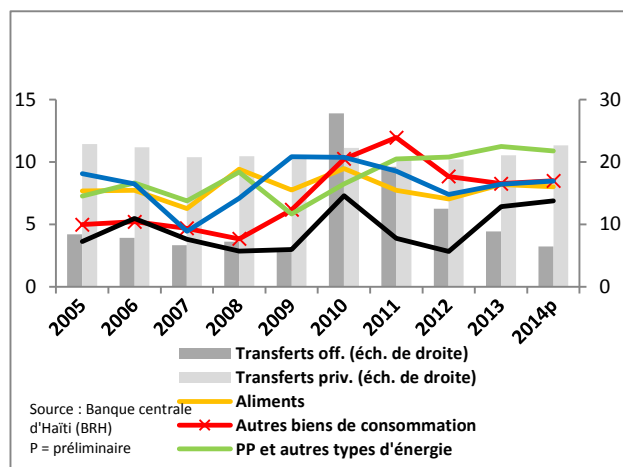
**Figure 1.10: Effets de l'aide et des transferts sur la balance commerciale, 1980-2013 (pourcentage du PIB)**



**Figure 1.11: Importations de biens et de services – Région LAC, 2011-2013 (pourcentage du PIB)**



**Figure 1.12: Importations de marchandises, aide et envois de fonds, 2005-2014 (en pourcentage du PIB)**



**1.32 Les fonds des travailleurs migrants ont tendance à servir à l'achat de biens étrangers.** Ils fournissent un moyen de subsistance important et représentent environ 20 % des revenus des ménages. En tenant compte d'un ensemble de caractéristiques des ménages, on a montré que les envois de fonds des travailleurs influent positivement sur les dépenses consacrées aux aliments, à l'éducation et aux soins de santé.<sup>17</sup> Cependant, vues sous l'angle macroéconomique, les données semblent indiquer que cette consommation vise principalement les importations. L'augmentation continue des envois de fonds (et de l'aide) observée au cours des dernières années a été associée à une expansion des importations et à

<sup>15</sup> Pour en savoir plus sur le niveau d'instruction des immigrants haïtiens aux États-Unis (dans la ville de New-York, plus précisément), voir les résultats de l'enquête menée auprès des migrants qui envoient des fonds, examinés par Orazco (2006).

<sup>16</sup> Cette estimation tient compte de la proportion des résidents diplômés calculée à partir des résultats de l'ECVMAS de 2012, des données de l'OCDE portant sur le niveau d'instruction des migrants couvrant la période 2010-2011, et d'estimations du niveau d'instruction des Haïtiens vivant en République dominicaine. Niimi et Ozden (2006), utilisant des données de Docquier et Marfouk (2006) et de Barro et Lee (2000), signalent que 80 % des personnes nées en Haïti et détenant un diplôme universitaire vivaient à l'étranger en 2000. Ce résultat est corroboré par des estimations selon lesquelles 0,7 % seulement des résidents haïtiens détenaient un diplôme universitaire cette année-là.

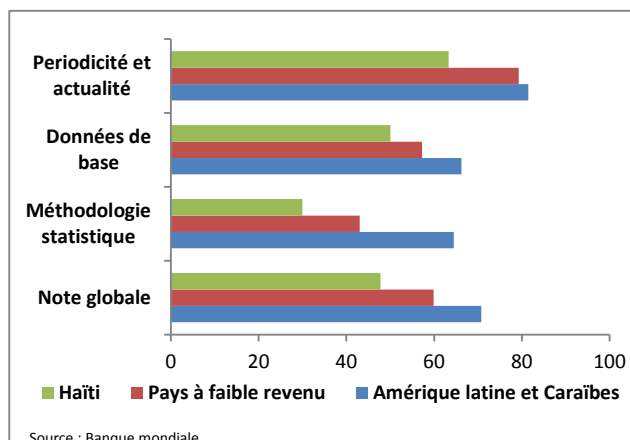
<sup>17</sup> Les analyses économétriques réalisées dans le cadre de l'évaluation de la pauvreté de 2014 donnent à conclure qu'une hausse de 10 % des envois de fonds engendrerait une hausse de 8 à 13 % des dépenses consacrées à l'éducation et à la santé, et une hausse de 5 % des dépenses consacrées à l'alimentation.

une aggravation du déficit commercial, faisant d'Haïti un des pays qui importe le plus en proportion de son PIB (figures 1.10 et 1.11). Les importations sont passées d'environ 30 % du PIB au début des années 1980 à plus de 50 % au début des années 2010 ; elles sont en grande partie constituées de biens de consommation dont l'achat est financé par l'aide étrangère et par les fonds des travailleurs migrants. Les principaux produits d'importation d'Haïti sont les aliments (environ 35 % du total des importations au cours de la dernière décennie), les biens manufacturés (environ 18 %), la machinerie et les équipements de transport, le carburant et les matières premières (figure 1.12).<sup>18</sup>

## G. ... ET UNE PENURIE DE DONNEES

**1.33 Les données susceptibles d'orienter la planification et le ciblage des programmes et des politiques sont limitées.** Selon l'indicateur de la capacité statistique (ICS) — un indice composite qui prend en compte la méthodologie statistique, les données de base et la périodicité, Haïti se classe sous les pays de comparaison (figure 1.13). Malgré les progrès réalisés dans la foulée d'enquêtes telles que l'Enquête démographique et sanitaire (MSPP), Haïti manque toujours de données et de statistiques fiables. Le recensement, par exemple, est sans cesse reporté. Malgré les améliorations apportées au cours de ces dernières années, la collecte de données souffre de sérieuses lacunes qui nuisent gravement au travail de surveillance du FMI (FMI, 2014a). Ces problèmes touchent surtout la comptabilité nationale, les données budgétaires et les statistiques du secteur extérieur. En particulier, les données sur le PIB à prix constant sont toujours établies en utilisant l'année de référence 1986-1987, laquelle ne reflète pas adéquatement les changements économiques structurels qui ont été apportés à la suite des divers conflits civils et de diverses catastrophes naturelles survenues au cours des récentes décennies, ce qui contribue à introduire des facteurs d'incertitude importants dans les analyses stratégiques. Les estimations concernant le secteur informel posent également des problèmes, et Haïti ne diffuse pas de données statistiques sur le travail.

**Figure 1.13: Indicateur de la capacité statistique, 2014**  
(0 = le plus bas ; 100 = le plus élevé)



<sup>18</sup> On estime à 60 % la proportion des aliments consommés en Haïti qui sont importés.

## CHAPTER 2: TENDANCES ET PROFIL DE LA PAUVRETE ET DE LA PROSPERITE PARTAGEE<sup>19</sup>

### A. BIEN QUE TOUJOURS ELEVE, LE TAUX DE PAUVRETE A RECLE EN HAÏTI

2.1 Les données récentes donnent à penser que la pauvreté extrême aurait reculé en Haïti au cours de la dernière décennie (figure 2.1). La proportion des Haïtiens vivant dans la pauvreté extrême est passée de 31 % en 2000 à 24 % en 2012. Les progrès ont cependant surtout été observés en zones urbaines (Banque mondiale et ONPES, 2014).<sup>20</sup> La proportion de la population vivant dans la pauvreté extrême est passée de 21 à 12 % et de 20 à 5 % respectivement dans les autres zones urbaines et métropolitaines, mais elle est restée la même dans les zones rurales.<sup>21</sup> Cette tendance est confirmée par les indicateurs monétaires et non monétaires de la pauvreté, et l'éducation est le facteur non monétaire qui a enregistré les progrès les plus sensibles (tableau 2.1). La proportion des ménages dont tous les enfants d'âge scolaire fréquentent l'école s'établit à environ 90 %, contre environ 80 % en 2001. Les taux de vaccination sont également en hausse. Enfin, bien que les données qui permettraient d'évaluer les tendances de la pauvreté modérée ne soient pas disponibles, la situation à ce propos devrait aussi s'être améliorée au cours de la dernière décennie.

**Tableau 2.1 : Taux de couverture de l'accès aux services de base (2001-2012) (en pourcentage)**

| Indicateur   | National |      | Urban |      | Rural |      |
|--|----------|------|-------|------|-------|------|
|  | 2001     | 2012 | 2001  | 2012 | 2001  | 2012 |
| Enfants d'âge scolaire fréquentant l'école                           | 78       | 90   | 84    | 93   | 74    | 87   |
| Taux de mortalité des moins de 5 ans (par 1 000 naissances vivantes) | 137,7    | 92   | 111,7 | 88   | 149,4 | 99   |
| Enfants (12-23 mois) complètement vaccinés                           | 33,5     | 45,2 | 33,6  | 44,5 | 33,5  | 45,6 |
| <i>Accès à des sources d'eau potable améliorées</i>                  |          |      |       |      |       |      |
| Définition de l'OMS <sup>a</sup>                                     |          |      |       |      |       |      |
| Accès à l'eau courante (à la maison)                                 | —        | 53   | —     | 55   | —     | 52   |
| Définition élargie <sup>b</sup>                                      | 7        | 11   | 13    | 18   | 3     | 5    |
| Définition élargie <sup>b</sup>                                      |          |      |       |      |       |      |
| Eau traitée (achetée)  | —        | 73   | —     | 91   | —     | 56   |
| Accès à l'énergie <sup>c</sup>                                       | —        | 20   | —     | 36   | —     | 4    |
| Taux de défécation à ciel ouvert <sup>d</sup>                        | 32       | 36   | 62    | 63   | 11    | 11   |
| Accès à des installations sanitaires améliorées <sup>e</sup>         | 63       | 33   | 44    | 11   | 76    | 53   |
| Habitat, matériaux de construction sûrs                              | —        | 31   | —     | 48   | —     | 16   |
|  | 48       | 60   | 71    | 81   | 33    | 41   |

Sources : ECVH 2001 ; ECVMAS 2012 ; Banque mondiale et ONPES (2014).

Note : — = non disponible ; OMS = Organisation mondiale de la santé.

- Selon la définition internationale (OMS), l'accès à une source d'eau potable améliorée se mesure au pourcentage de la proportion des gens bénéficiant d'un tel accès grâce à divers types d'installations : branchement individuel des foyers ; borne-fontaine publique ; point d'eau ; source ou puits protégés ; collecte des eaux de pluie.
- La définition élargie inclut la définition internationale (OMS) à laquelle s'ajoute l'eau traitée (achetée).
- Y compris l'électricité, l'énergie solaire et les génératrices.
- Le taux de défécation à ciel ouvert correspond à la proportion des gens qui n'ont pas accès à des installations sanitaires améliorées ou non. Il s'agit d'un des indicateurs des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et d'un des éléments clés du débat concernant l'ordre du jour de l'après-2015.
- On entend par « assainissement amélioré » l'accès à des toilettes à chasse d'eau ou à des latrines publiques ou privées améliorées.

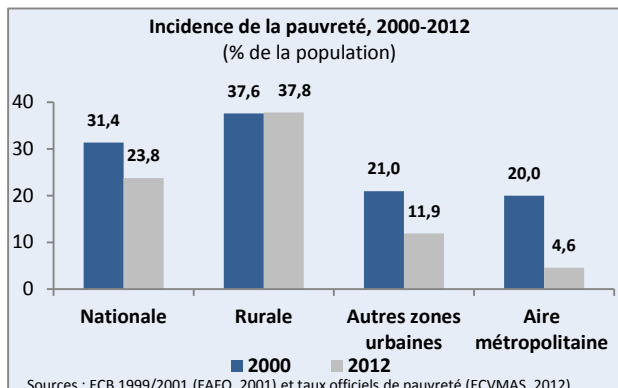
<sup>19</sup> Toutes les statistiques présentées dans la présente section sont tirées de l'ECVMAS 2012 et de l'ECVH 2001, sauf indication contraire.

<sup>20</sup> Pedersen et Lockwood (2001), selon les données de l'enquête sur le budget et la consommation des ménages de 1999/2000. À titre de comparaison, Azevedo (2013) examine la situation de 16 pays qui ont sensiblement réduit leur taux de pauvreté, de 10 points de pourcentage (Costa Rica) à plus de 40 points (Roumanie)

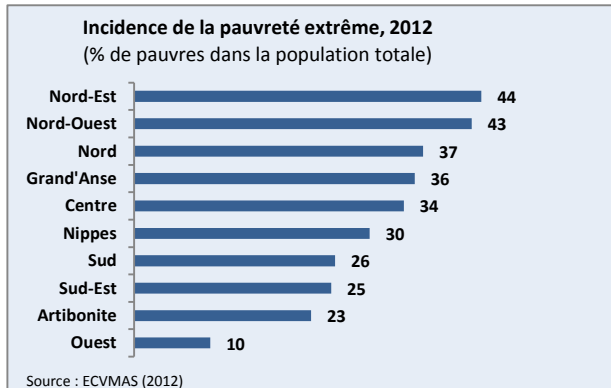
<sup>21</sup> Bien qu'il ne soit pas complètement comparable, l'indicateur de la pauvreté monétaire correspondant à l'an 2000 a été calculé par une méthode semblable à la nouvelle méthode officielle qui prévoit notamment l'inclusion d'un seuil national de pauvreté alimentaire établi sur la base de la consommation des ménages par habitant. La réduction de la pauvreté de consommation est également confirmée par les tendances affichées par les indicateurs du bien-être non monétaire. Les mesures de la pauvreté modérée fondées sur le revenu indiquent que cette pauvreté est passée de 77 % en 2001 (ECVH, 2001) à 72 % en 2012 (ECVMAS, 2012). Les mesures de la pauvreté fondées sur la consommation sont considérées plus exactes et utiles pour déterminer le niveau de bien-être, en particulier dans les pays caractérisés par un niveau élevé de pauvreté rurale et par une volatilité importante des revenus. La nouvelle mesure officielle de la pauvreté en Haïti est fondée sur la consommation.

Figure 2.1 : Tendances de la pauvreté

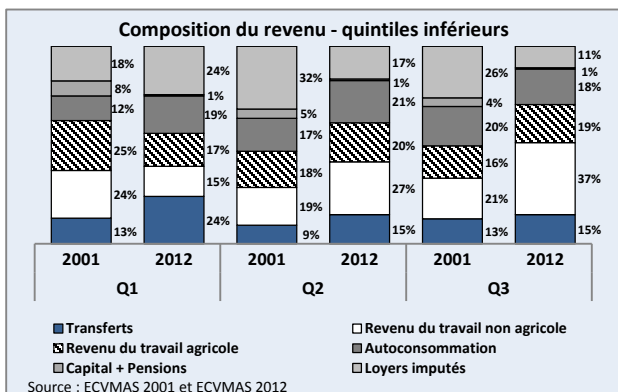
La pauvreté extrême a reculé, en particulier dans les zones urbaines...



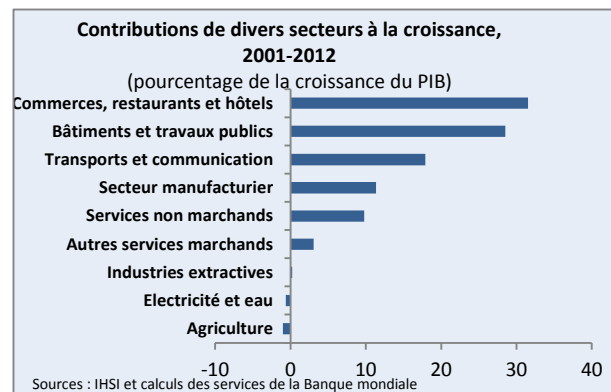
... mais de fortes disparités régionales persistent.



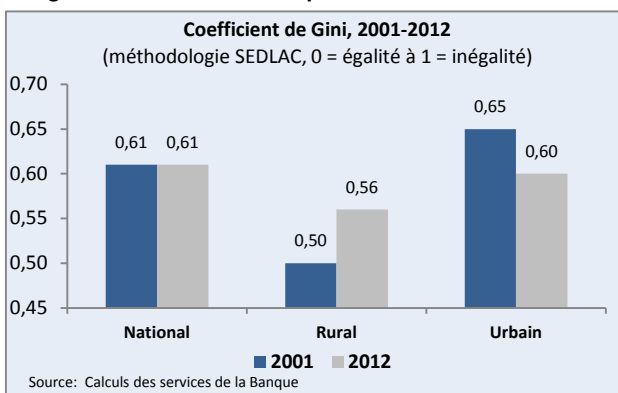
Ces disparités s'expliquent par les transferts privés et les revenus du travail, ...



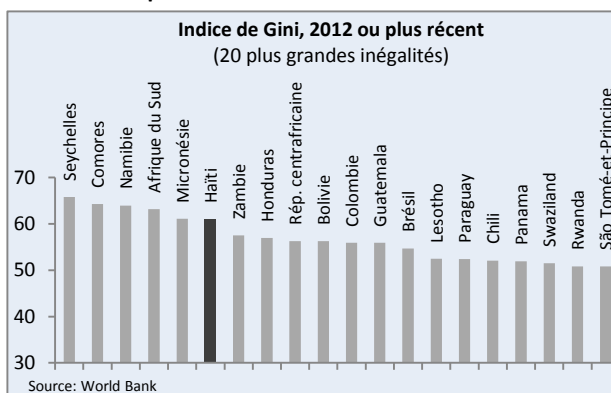
...en particulier dans les secteurs du commerce et de la construction.



L'inégalité reste néanmoins importante...

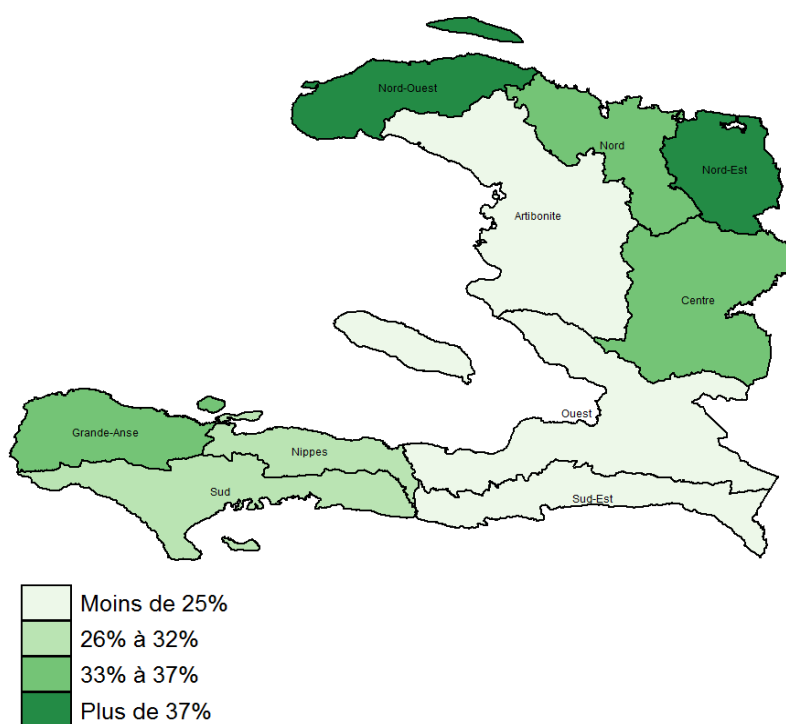


... et l'une des plus élevées au monde.



**2.2 La pauvreté reste cependant endémique en Haïti et varie grandement.** Haïti est le pays le plus pauvre d'Amérique latine et compte parmi les pays les plus pauvres au monde en termes de PIB par habitant et de développement humain.<sup>22</sup> Le taux de pauvreté global s'établit à environ 59 %, et 24 % des Haïtiens vivaient dans la pauvreté extrême en 2012, ce qui signifie que près de 6,3 millions de personnes étaient incapables de subvenir à leurs besoins essentiels et que 2,5 millions ne mangeaient pas à leur faim.<sup>23</sup> Les taux de pauvreté et de pauvreté extrême sont beaucoup plus élevés en zones rurales. Plus de 80 % des Haïtiens qui vivent dans la pauvreté extrême se trouvent en zones rurales, et 38 % ne sont pas en mesure de satisfaire à leurs besoins nutritionnels, contre 12 % dans les zones urbaines et 5 % dans les zones métropolitaines (c'est-à-dire dans la région de la capitale nationale). Les régions les plus pauvres sont les plus éloignées de la capitale et les plus isolées. Les départements les plus pauvres sont géographiquement concentrés dans le nord : le taux de pauvreté extrême dépasse les 40 % dans le nord-est et dans le nord-ouest, contre 5 % dans l'agglomération de Port-au-Prince (carte 2.1).

**Carte 2.1 : Taux de pauvreté extrême, par département, 2012**



Sources : ECVMAS 2012 ; Banque mondiale et ONPES (2014).

**2.3 De plus, l'inégalité des revenus est la plus élevée des pays de la région, et elle s'est aggravée dans les zones rurales.** Le coefficient de Gini a stagné à environ 0,6 de 2001 à 2012, mais cette donnée masque des disparités régionales importantes : l'inégalité s'est aggravée dans les zones rurales (de 0,49 à 0,56), mais elle s'est amenuisée dans les zones urbaines (de 0,64 à 0,59). Les données préliminaires donnent à penser que les hausses observées du revenu du travail et des transferts privés pourraient avoir contribué à la réduction de l'inégalité dans les zones urbaines. En revanche, la contraction de la production agricole causée par des chocs climatiques répétés pourrait expliquer l'aggravation des inégalités dans les

<sup>22</sup> Le PIB par habitant en Haïti s'établissait à 1 575 dollars (PPP) en 2013 et se classait au 161<sup>e</sup> rang sur 186 pays dans l'Indice de développement humain du PNUD.

<sup>23</sup> Ces taux sont fondés sur la consommation par habitant et ont été calculés à l'aide des seuils de pauvreté modérée et extrême officiels de 82,2 HTG (1,98 USD) et de 41,7 HTG (1 USD) respectivement.

zones rurales, la baisse des revenus tirés du travail agricole et la hausse du prix des aliments, deux facteurs pesant d'une manière disproportionnée sur les populations les plus pauvres. Ainsi, en 2012, les un pour cent les plus riches de la population consommaient presque 50 fois plus de ressources que les dix pour cent les plus pauvres.<sup>24</sup> Ce résultat fait d'Haïti le pays le plus inégal d'Amérique latine et l'un des pays les plus inégaux au monde.

**2.4 Malgré l'accès amélioré aux services de base observé depuis 2001, les pauvres se heurtent toujours à d'importants obstacles.** La pauvreté est un des obstacles importants qui nuisent à la fois au taux de scolarisation et à l'utilisation des services de santé par exemple. Selon la plus récente enquête auprès des ménages, le coût est le motif principal invoqué pour garder les enfants d'âge scolaire à la maison ou pour négliger de consulter un médecin en cas de maladie dans 83 et 49 % des cas respectivement.<sup>25</sup> Ainsi, en 2012, alors que 87 % des enfants âgés de 6 à 14 ans issus de ménages pauvres fréquentaient l'école, cette proportion atteignait 96 % pour les enfants issus de ménages non pauvres. Or, cet accès plus limité à l'instruction perpétue la pauvreté : les pauvres vivent dans des ménages dont le chef compte en moyenne trois fois moins d'années de scolarité, et la proportion des chefs de ménages pauvres qui sont illettrés peut atteindre jusqu'à 61 %, contre 34 % dans le cas des ménages non pauvres (tableau 2.2). Les femmes les plus pauvres ont également moins accès aux services de santé maternelle et sont plus susceptibles de mourir en couches : moins d'une femme sur dix dans le quintile inférieure a accès à des services d'accouchements assistés (contre sept sur dix pour les mieux nanties).<sup>26</sup> Ces obstacles sont encore plus importants en zones rurales, où les services sont encore plus limités.

**2.5 La plupart des pauvres sont actifs, mais leurs revenus ne suffisent pas pour échapper à la pauvreté.** Près de 70 % des ménages pauvres sont dirigés par des personnes détenant un emploi (contre 73 % chez les ménages non pauvres). Cependant, 61 % des chefs de ménage du premier groupe travaillent dans le secteur agricole où les revenus moyens atteignent moins de 20 % de ceux gagnés dans le secteur formel, et 35 % des autres travaillent dans le secteur informel, où les revenus atteignent moins de la moitié de ceux gagnés dans le secteur formel. Il en découle que plus de la moitié des dirigeants de ménages pauvres exercent deux, voire plusieurs activités génératrices de revenus. Cela montre bien la nécessité de créer d'urgence des emplois à productivité accrue.

---

<sup>24</sup> Calculé à partir des données sur les revenus par habitant.

<sup>25</sup> Selon les données de l'Enquête démographique et sanitaire (EDS) de 2012, 7 femmes sur 10 âgées de 15 à 49 ans ne sollicitent pas d'aide médicale faute d'argent, et 43 % invoquent l'absence de moyens de transport (voir chapitre 3).

<sup>26</sup> En 2012, les accouchements assistés en établissements étaient 8,4 fois plus nombreux chez les femmes appartenant au quintile de revenu le plus élevé (76 %) que chez celles appartenant au quintile le plus bas (9 %).

**Tableau 2.2 : Caractéristiques sociodémographiques et socioéconomiques de base des ménages pauvres, extrêmement pauvres et non pauvres, 2012**

| Variable   | Pays tout entier |         |                     | Zones urbaines |         |                     | Zones rurales |         |                     |
|--|------------------|---------|---------------------|----------------|---------|---------------------|---------------|---------|---------------------|
|  | Non pauvres      | Pauvres | Extrêmement pauvres | Non pauvres    | Pauvres | Extrêmement pauvres | Non pauvres   | Pauvres | Extrêmement pauvres |
| Taille du ménage, nombre <sup>a</sup>  | 3,9              | 5,3     | 6,2                 | 4,1            | 5,7     | 6,4                 | 3,6           | 5,1     | 6,2                 |
| Âge du chef du ménage, années  | 44,7             | 46,7    | 48,9                | 43,1           | 44,1    | 43,8                | 48,2          | 48,9    | 50,0                |
| Enfants de moins de 5 ans, % <sup>a</sup>  | 0,3              | 0,7     | 1,0                 | 0,4            | 0,7     | 1,0                 | 0,3           | 0,7     | 1,0                 |
| Ratio de dépendance <sup>a</sup>   | 53,8             | 88,4    | 114,0               | 53,6           | 79,0    | 115,2               | 54,2          | 95,2    | 113,7               |
| Proportion des ménages dirigés par un homme, %   | 56,8             | 56,0    | 59,6                | 53,5           | 49,6    | 48,1                | 63,9          | 61,1    | 62,0                |
| Degré d'instruction du chef de ménage, années <sup>a</sup>                                   | 6,3              | 3,5     | 1,7                 | 7,5            | 5,0     | 3,2                 | 4,1           | 2,5     | 1,4                 |
| Littératie – chefs de ménage qui ont plus de 5 années d'instruction, %                       | 65,8             | 38,5    | 19,6                | 74,2           | 54,1    | 34,5                | 47,6          | 26,1    | 16,5                |
| Chefs de ménage employés, %  | 73,2             | 67,8    | 72,9                | 68,7           | 59,8    | 53,2                | 82,8          | 74,2    | 77,1                |
| Chefs de ménage chômeurs, %  | 15,8             | 18,3    | 11,9                | 20,1           | 28,7    | 32,1                | 6,4           | 10,1    | 7,7                 |
| Chefs de ménage inactifs, %  | 11,0             | 13,9    | 15,2                | 11,2           | 11,5    | 14,7                | 10,7          | 15,7    | 15,3                |
| Membres du ménage employés, nombre <sup>a</sup>  | 1,4              | 1,5     | 1,6                 | 1,3            | 1,3     | 1,2                 | 1,6           | 1,6     | 1,7                 |
| Chefs de ménage employés en agriculture, %   | 25,5             | 49,1    | 77,5                | 6,1            | 16,3    | 41,1                | 60,7          | 70,2    | 82,7                |
| Chefs de ménage employés dans le secteur formel, %   | 17,5             | 6,1     | 1,6                 | 24,6           | 9,5     | 2,2                 | 4,7           | 4,0     | 1,6                 |
| Chefs de ménage employés dans le secteur informel, %   | 57,0             | 44,7    | 20,9                | 69,3           | 74,3    | 56,7                | 34,5          | 25,8    | 15,7                |
| Ménages recevant des transferts privés (à l'exclusion des fonds de travailleurs migrants), % | 58,58            | 60,56   | 58,23               | 57,56          | 64,14   | 64,81               | 60,5          | 58,84   | 56,91               |
| Ménages recevant des fonds de travailleurs migrants, %                                       | 37,76            | 18,21   | 13,83               | 40,72          | 25,72   | 14,87               | 32,13         | 14,59   | 13,62               |
| Consommation moyenne par habitant, HTG   | 58 372           | 22 335  | 10 300              | 60 989         | 23 360  | 11 322              | 52 657        | 21 520  | 10 086              |
| Part moyenne des aliments dans la consommation totale, %                                     | 46,7             | 57,5    | 62,4                | 42,4           | 48,9    | 47,2                | 56,0          | 64,3    | 65,5                |
| Accès à des installations sanitaires améliorées, %   | 49,6             | 23,2    | 11,1                | 57,9           | 35,4    | 24,9                | 31,3          | 13,4    | 8,2                 |
| Accès à l'eau courante, %  | 15,3             | 10,6    | 5,4                 | 18,4           | 18,1    | 17,8                | 8,6           | 4,6     | 2,8                 |
| Accès à une source durable d'énergie, %  | 58,3             | 28,2    | 7,9                 | 73,0           | 51,3    | 32,4                | 26,1          | 9,8     | 2,8                 |
| Habitations faites de matériaux sûrs, %  | 80,7             | 57,1    | 28,6                | 88,2           | 75,8    | 53,6                | 64,3          | 42,2    | 23,4                |
| Taux de sécurité alimentaire, %  | 88,2             | 72,2    | 43,4                | 88,0           | 71,9    | 33,7                | 88,6          | 72,5    | 45,5                |

Sources : ECVMAS 2012 ; Banque mondiale et ONPES (2014).

Note : Les estimations relatives aux pauvres excluent les personnes vivant dans la pauvreté extrême. Les variables reflètent la proportion d'individus en pourcentage.

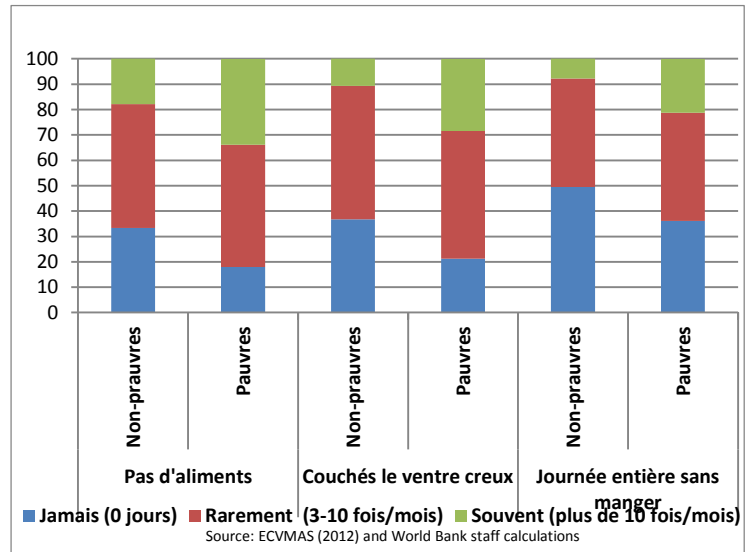
a. Part des ménages par rapport au ménage moyen.



## 2.6 Les populations pauvres commencent tôt dans leur vie à souffrir de la mauvaise nutrition et de l'insécurité alimentaire.

L'insécurité alimentaire est importante en Haïti, atteignant 28 % à l'échelle nationale et 34 % dans les zones rurales.<sup>27</sup> Les membres des ménages pauvres risquent de se coucher le ventre creux beaucoup plus souvent que les autres (figure 2.2). Les ménages qui ont des enfants âgés de moins de cinq ans sont beaucoup plus susceptibles de souffrir de pénuries alimentaires répétées.<sup>28</sup> En conséquence, le cinquième des enfants âgés de moins de cinq ans sont chroniquement mal nourris (DHS, 2012). Cette donnée est particulièrement préoccupante puisqu'une nutrition appropriée en début de vie joue un rôle crucial dans le développement du cerveau et dans la détermination des conditions de vie ultérieures (Alderman et King, 2006).

Figure 2.2 : Insécurité alimentaire, 2012 (pourcentage de la population)



**2.7 Les populations pauvres d'Haïti sont particulièrement vulnérables, et leur accès à des programmes de protection sociale est limité.** Le ménage haïtien typique est confronté chaque année à de multiples chocs et près de 75 % des ménages ont été économiquement touchés par au moins un choc (par exemple, catastrophe naturelle ou problème de santé). Les ménages en situation de pauvreté sont plus vulnérables, en particulier ceux qui vivent dans l'extrême pauvreté. Parmi les ménages pauvres, 95 % subissent au moins un choc par an qui leur porte préjudice sur le plan économique. Les ménages pauvres et vulnérables ont un accès limité à l'aide publique, compte tenu des faibles moyens de l'État.<sup>29</sup> L'essentiel de l'aide provient d'envois de fonds ou d'un soutien des églises et d'autres institutions non gouvernementales, et des bailleurs de fonds. Malgré les efforts déployés depuis 2013 pour élargir l'aide sociale dans le cadre du programme Ede Pèp, les mesures mises en œuvre restent trop fragmentées, trop limitées et pas assez ciblées pour faire une différence sensible. Une majorité de pauvres n'a toujours pas accès à des systèmes formels de protection sociale qui leur permettraient de réguler leur consommation dans le temps et ainsi d'éviter de vivre dans la misère qui peut causer des pertes irréversibles en capital humain.

**2.8 Les stratégies de survie contribuent à perpétuer la pauvreté.** Dépourvus d'instruments formels de gestion efficace des risques, les ménages les plus pauvres sont incapables de faire face aux chocs et adoptent des stratégies dommageables pour le capital humain. Dans l'ensemble, 23 % des ménages vivant dans l'extrême pauvreté ont modifié leur profil alimentaire en réponse à un choc majeur. En particulier, si le choc frappe l'ensemble de la communauté, une proportion énorme de 56 % des ménages en situation

<sup>27</sup> Selon la Coordination nationale pour la sécurité alimentaire (CNSA), le taux d'insécurité alimentaire atteignait 28 % à l'échelle du pays et 48 % dans les zones rurales en 2011. Pour mesurer l'insécurité alimentaire, la CNSA utilise un indicateur composé à la fois de mesures quantitatives et qualitatives. Cependant, les chiffres utilisés dans le présent chapitre font exclusivement référence à l'indicateur de la sécurité alimentaire de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), lequel est basé sur la consommation alimentaire.

<sup>28</sup> Banque mondiale et ONPES (2014)

<sup>29</sup> Seulement 8 % de la population haïtienne a reçu des prestations d'aide sociale non contributives en 2012 (par exemple, bourses d'études, aide alimentaire ou autres transferts) (Banque mondiale et ONPES, 2014).

d'extrême pauvreté modifient leurs habitudes de consommation alimentaire, contre 37 % des ménages résilients. Les personnes en situation d'extrême pauvreté sont également plus susceptibles de retirer leurs enfants de l'école à la suite d'un choc, en particulier si la composition du ménage change (avec la naissance ou le décès d'un membre du ménage) ou à la suite d'une baisse du soutien financier provenant de l'extérieur du ménage, qui est souvent utilisé pour couvrir les frais de scolarité.

**2.9 Les femmes et les filles sont particulièrement vulnérables.** L'incidence de la pauvreté ne varie pas en fonction du sexe, mais malgré les progrès appréciables réalisés dans les domaines de l'éducation et de la santé, les femmes sont toujours moins instruites que les hommes et ont plus de probabilité d'être analphabètes. Leur utilisation des services de soins de santé est aussi très limitée. Les Haïtiennes ont par ailleurs beaucoup moins de probabilité d'être employées et gagnent sensiblement moins que les hommes (encadré 2.1). Enfin, la faible participation des femmes à la vie publique et la violence basée sur le sexe sont courantes en Haïti.

#### Encadré 2.1 : L'inégalité entre les sexes en Haïti

**Les femmes et les filles haïtiennes continuent de se heurter à de nombreux obstacles à la scolarisation.** Malgré les progrès réalisés en cette matière chez les plus jeunes, les femmes adultes sont toujours moins instruites que les hommes et ont plus de probabilité d'être analphabètes. Les hommes adultes affichent en moyenne près de deux années de scolarité de plus que les femmes, et ont une probabilité plus grande (de 10 points de pourcentage) d'être alphabétisés. L'interruption précoce de la fréquentation scolaire peut avoir des conséquences à long terme. La grossesse et le mariage précoce, par exemple, représentent des dangers supplémentaires qui guettent les jeunes filles déscolarisées : 17 % des Haïtiennes sont mariées à l'adolescence, contre 2 % des hommes, tandis que ce pourcentage diminue chez les jeunes filles qui ont un niveau d'études supérieur (Cicmil, 2013).

**Les femmes font face à des défis plus lourds en matière de santé.** La mortalité maternelle, qui s'élève à 380 décès pour 100 000 naissances vivantes, est cinq fois plus élevée que la moyenne régionale (OMS, 2014),<sup>30</sup> à cause, en partie, du pourcentage élevé d'accouchements qui se déroulent en dehors d'un établissement de soins de santé (65 %). Une mauvaise nutrition est également préjudiciable, aussi bien pour les enfants que pour les mères : selon l'EDS 2012, 22 % des enfants souffraient d'un retard de croissance ou étaient trop petits pour leur âge, tandis que près de la moitié des femmes de 15 à 49 ans souffraient d'anémie. La prévalence du VIH/SIDA est plus élevée chez les femmes (2,7 %) que chez les hommes (1,7 %), ce qui résulte, entre autres, du fossé qui sépare les deux groupes au chapitre des connaissances : 15 % seulement des jeunes femmes possèdent des informations correctes sur les modes de prévention de la transmission sexuelle du VIH, contre 28 % des jeunes hommes (Boesten et Poku, 2009).

**Les femmes sont nettement désavantagées sur le marché du travail.** En maintenant constantes plusieurs caractéristiques sociodémographiques, on constate que les femmes ont une probabilité plus grande de 20 points de pourcentage d'être au chômage que les hommes, et que les travailleuses ont une probabilité supérieure de 6 points de pourcentage de se trouver dans le secteur informel. La rémunération des femmes est aussi inférieure de 32 % à celle des hommes. Plus des deux tiers de cette disparité ne peuvent s'expliquer par des caractéristiques observables, ce qui indique que la discrimination pourrait jouer un rôle.

**La violence fondée sur le sexe est un problème très répandu.** Selon l'EDS 2012, 13 % des Haïtiennes ont subi des violences sexuelles, et 29 % des femmes qui ont été mariées à un moment donné ont subi des violences conjugales, qu'elles soient d'ordre émotionnel, physique ou sexuel. Les personnes déplacées vivant dans des camps et des zones touchées par le séisme de 2010 sont particulièrement vulnérables : un sondage réalisé en 2011 a indiqué que 64 % des adolescentes enceintes interrogées étaient tombées enceintes à la suite d'un viol (PotoFi, 2012).

**Les femmes participent peu à la vie publique.** Elles ne détenaient que 4 % des sièges au dernier Parlement, ce qui classe Haïti au 136<sup>e</sup> rang sur 142 pays, bien en deçà donc de la moyenne régionale de 26 %. Au niveau national, en avril 2014, le gouvernement comptait 8 femmes ministres sur 23 et 3 femmes secrétaires d'État sur 20<sup>a</sup>. Au niveau local, on ne compte que 12 % de femmes maires. Les autorités ont pris des mesures pour accroître la représentation des femmes, notamment par la création du Bureau pour l'égalité des sexes au Parlement et la modification de la Constitution pour fixer un quota d'au moins 30 % de femmes à tous les postes publics. Toutefois, la mise en œuvre de ces mesures reste problématique.

a. CEPALSTAT (base de données), Division de la statistique, Commission économique des Nations Unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes, Santiago, Chili, [http://estadisticas.cepal.org/cepalstat/WEB\\_CEPALSTAT/Portada.asp?idioma=i](http://estadisticas.cepal.org/cepalstat/WEB_CEPALSTAT/Portada.asp?idioma=i).

<sup>30</sup> Ce chiffre n'est pas reconnu par le Ministère de la Santé publique et de la population (MSPP).

## **B. ... GRACE AUX REVENUS DU TRAVAIL, AUX TRANSFERTS PRIVÉS ET À L'AIDE**

**2.10 Les données récentes donnent à penser que le recul de la pauvreté extrême serait dû à la hausse des revenus du travail non agricole.** Les revenus du travail ont affiché une hausse d'environ 3,5 % par année en moyenne, en particulier chez les hommes. Les données sur le PIB indiquent que les secteurs qui ont connu la plus forte croissance ces derniers temps sont ceux de la construction, des télécommunications et des transports. Ces secteurs sont tous concentrés dans les zones urbaines, ce qui explique en partie l'amélioration observée des conditions de vie dans ces zones. En conséquence, l'emploi a probablement subi une mutation structurelle au cours de cette période en faveur des activités non agricoles, ce qui a contribué à améliorer les conditions de vie : les salaires mensuels moyens versés dans les secteurs formel ou informel sont deux à quatre fois plus élevés que dans le secteur agricole (ECVMAS, 2012).<sup>31</sup>

**2.11 La plupart de la population active reste employée dans le secteur agricole et dans le secteur informel urbain.** Les données fiables sur l'emploi en Haïti sont rares. Les données disponibles issues des enquêtes sur l'emploi et des enquêtes auprès des ménages donnent néanmoins à conclure que depuis 2007, la part des emplois formels sur le total des emplois aurait augmenté d'environ 3 points de pourcentage, principalement à cause des emplois créés dans le secteur de l'administration et dans les ONG (figure 2.3).<sup>32</sup> Malgré cette augmentation, l'emploi formel reste limité, le secteur agricole et le secteur informel conservant toujours la part du lion, avec environ 40 % et 47 % du marché du travail respectivement (figures 2.4 et 2.5).<sup>33</sup> Bien que les salaires aient eu tendance à augmenter dans le petit secteur formel au cours de cette période, ils sont restés stagnants en agriculture et dans le secteur informel, ce qui fait que dans l'ensemble, 70 % des travailleurs touchent toujours une rémunération inférieure au salaire minimum.

---

<sup>31</sup> L'Organisation internationale du travail propose la définition suivante du secteur informel : Entreprises non constituées en société (entreprises familiales) qui ne sont pas enregistrées ou ne tiennent pas de comptes formels - hors secteur primaire (agriculture).

<sup>32</sup> L'augmentation de la part des emplois en agriculture découle d'une hausse de l'aide consacrée aux familles. On peut intuitivement penser qu'en périodes difficiles, les jeunes et les femmes qui n'auraient pas normalement travaillé rejoignent les rangs de la population active.

<sup>33</sup> Le secteur privé informel dans la figure 2.5 inclut les travailleurs indépendants non agricoles, les propriétaires d'entreprises non agricoles et les travailleurs salariés du secteur informel non agricole dans la figure 2.6.

Figure 2.3 : Évolution de la composition de la population active, travailleurs âgés de 15 ans et plus, 2007-2012 (points de pourcentage)

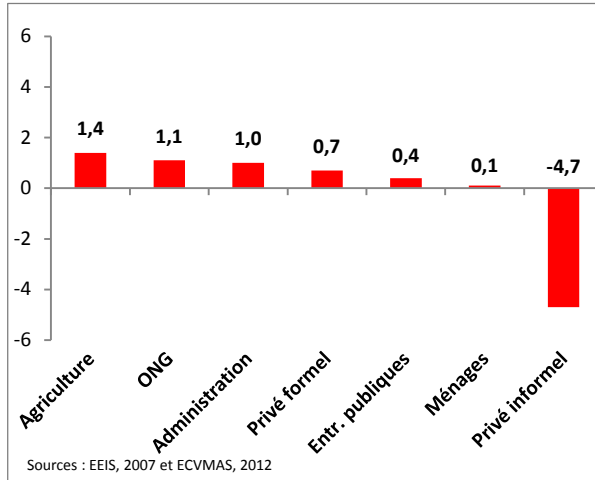


Figure 2.4 : Composition de la population active, travailleurs âgés de 15 ans et plus, 2012 (en pourcentage)

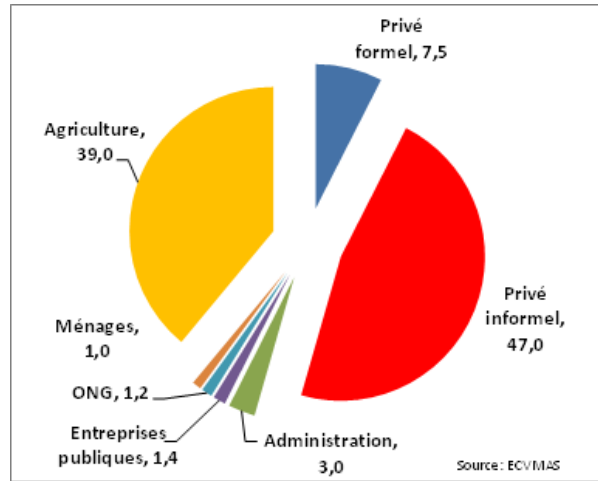
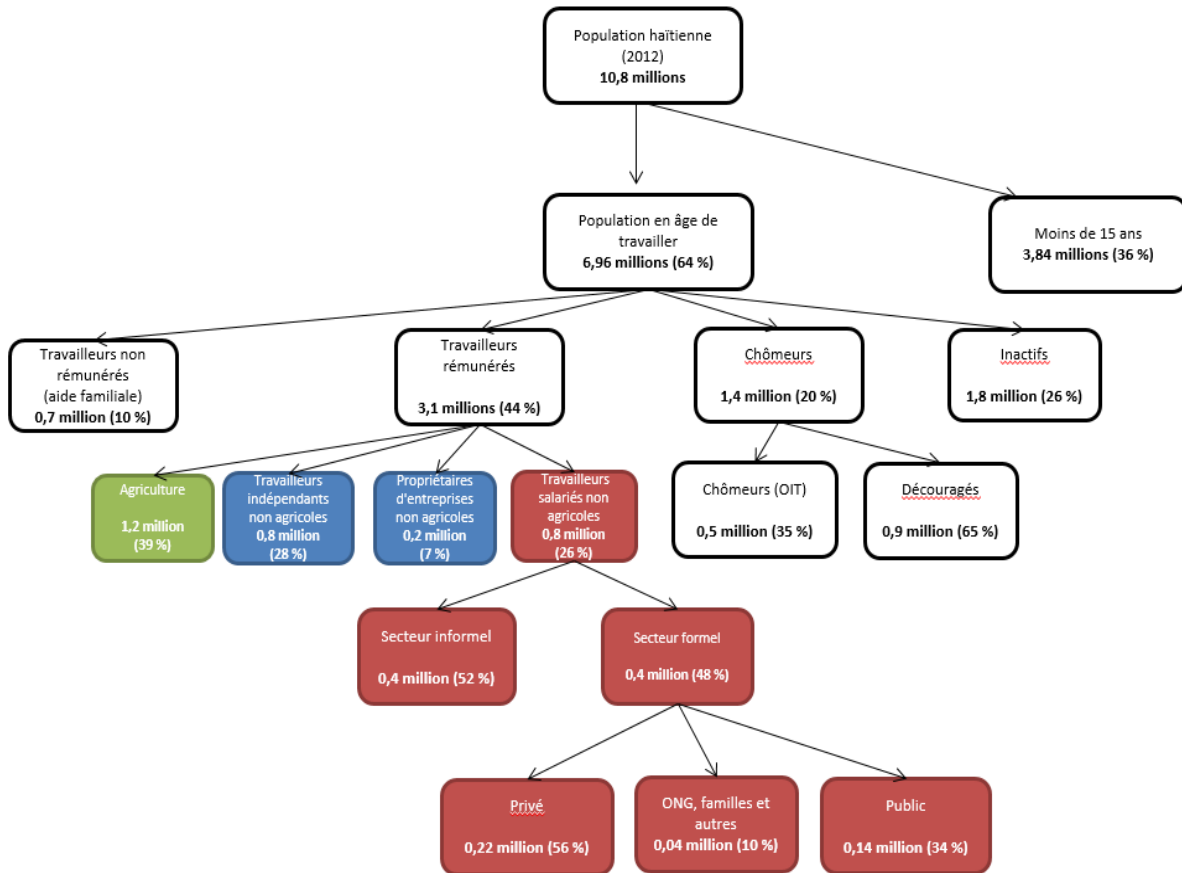


Figure 2.5 : Ventilation de la population haïtienne en fonction du statut d'emploi (2012)



Source : Calculs de la Banque mondiale, ECVMAS 2012

**2.12 La persistance de la pauvreté rurale reflète la dépendance des ménages à l'égard d'un secteur agricole à faible rendement.** Les moyens de subsistance des ménages ruraux sont fortement tributaires de l'agriculture : près de 80 % des ménages exercent une activité agricole, et pour la moitié des ménages, l'agriculture est la seule activité économique pratiquée. Malheureusement, les rendements de l'agriculture sont bas et peu fiables, et cette activité s'apparente davantage à une stratégie de subsistance qu'à une entreprise dans un secteur économique productif.<sup>34</sup> La productivité du travail est particulièrement faible chez les pauvres, 20 % d'entre eux n'utilisant ni engrais ni pesticides. De plus, bien que les terres qu'ils cultivent aient une superficie presque équivalente (1,2 hectares, contre 1,6 hectares pour les autres agriculteurs), les quantités d'engrais, de pesticides et de semences utilisées et le nombre d'heures de travail que consacrent les pauvres à leurs cultures sont de deux à quatre fois moins élevées. Il existe une corrélation entre l'amélioration de l'accès aux intrants et de leur utilisation, l'augmentation de la productivité et la diversification des cultures, aussi bien pour les ménages agricoles pauvres que pour les autres (Banque mondiale et ONPES, 2014).

**2.13 La participation au secteur non agricole paraît essentielle pour permettre aux pauvres des zones rurales haïtiennes de sortir de la pauvreté.** Se lancer dans le secteur non agricole en milieu rural réduit de 10 points de pourcentage la probabilité d'être pauvre. L'activité non agricole typique consiste à tenir avec une ou deux personnes un petit commerce de détail. Même si les revenus d'une telle activité ne sont pas élevés, ils dépassent ceux qui proviennent de l'agriculture. Environ 40 % des ménages non pauvres exercent une activité dans le secteur non agricole, un taux d'activité économique 1,5 fois plus élevé que celui que l'on enregistre chez les pauvres.

**2.14 Les transferts privés et l'aide internationale ont aussi contribué à faire reculer la pauvreté.** La proportion des ménages haïtiens recevant des transferts privés (transferts intérieurs ou envois de fonds en provenance de l'étranger) est passée de 42 à 69 % entre 2000 et 2012. Les envois de fonds des travailleurs migrants ont atteint ces dernières années plus du cinquième du PIB haïtien. Ces envois sont venus principalement des États-Unis et de République dominicaine. Bien que les fonds envoyés des États-Unis soient plus importants que ceux en provenance de République dominicaine, ces derniers sont plus susceptibles de réduire la pauvreté puisqu'ils ont tendance à être acheminés aux ménages les plus pauvres dans les zones rurales. De plus, à la suite du séisme de 2010, la solidarité internationale s'est traduite par un afflux sans précédent d'aide sous forme de fonds, de biens et de services. Ces flux externes ont également contribué à la réduction de la pauvreté au cours de cette période, en particulier dans l'aire métropolitaine qui en a davantage bénéficié (en grande partie du fait que la zone de Port-au-Prince est celle qui a subi le plus de dommages).

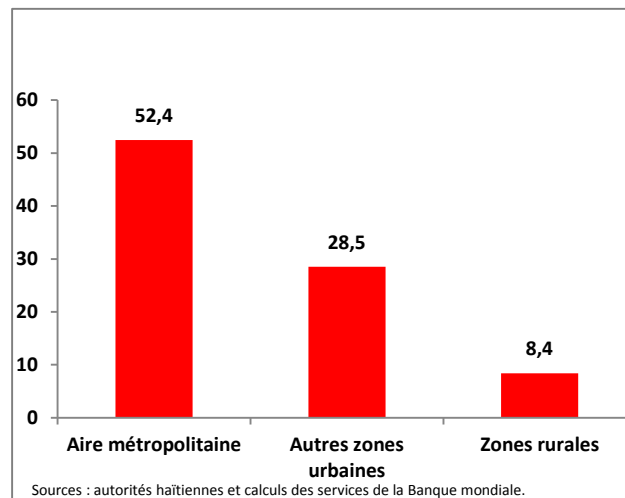
---

<sup>34</sup> Depuis 2000, le secteur a enregistré des résultats médiocres, subissant une contraction de 0,6 % par an à la suite de chocs climatiques répétés. En 2012, la production agricole a reculé de 1,3 % après une série d'épisodes de sécheresse, de fortes pluies et d'ouragans, qui ont occasionné des pertes de cultures et de revenus saisonniers de l'ordre de 40 à 80 %. Voir « Haïti – Perspectives sur la sécurité alimentaire » (octobre 2012 – mars 2013), Famine Early Warning System Network, Washington, DC : <http://www.fews.net/fr/central-america-and-caribbean/haiti/food-security-outlook/october-2012>.

**2.15 Outre les départs à l'étranger, les migrations internes sont très fréquentes et ont tendance à privilégier les zones urbaines.**

On estime à un million le nombre d'Haïtiens vivant à l'étranger (voir chapitre 1), mais près de deux millions se sont déplacés à l'intérieur du pays. En fait, 24 % des Haïtiens vivent aujourd'hui ailleurs que dans leur lieu de naissance (contre 20 % en 2001).<sup>35</sup> Lorsqu'on l'examine sous l'angle du lieu de résidence, il est clair que ce flux de migrants privilégie les zones urbaines, et en particulier l'aire métropolitaine. Plus de la moitié des habitants de l'aire métropolitaine sont des migrants, contre moins de 30 % dans les autres centres urbains et moins de 10 % dans les zones rurales (figure 2.6). En termes de départements, 65 % du total des migrants vivent aujourd'hui dans l'Ouest, alors qu'ils sont 9 % dans l'Artibonite et 8 % dans le Nord. Cette répartition trahit le pouvoir d'attraction exercé sur les migrants par les centres urbains : Les Gonaïves dans l'Artibonite et Cap-Haïtien dans le Nord sont les deux plus grandes agglomérations urbaines après Port-au-Prince.

**Figure 2.6 : Personnes nées ailleurs, 2011 (en pourcentage de la population totale)**



**2.16 La migration, tant à l'intérieur du pays qu'à l'étranger, paraît être une option rentable de génération de revenus pour de nombreux ménages.** Dans beaucoup de pays en développement, les ménages comptent sur la migration pour accroître leurs revenus disponibles dans un contexte où les perspectives de développement économique et où les bénéfices à tirer d'une meilleure éducation sont limités. En particulier, la décision prise par un ménage d'envoyer un de ses membres à l'école ou à l'étranger peut être considérée comme un investissement : les familles supportent des coûts initiaux (frais de scolarité, billets d'avion, mise de fonds, mobilisation du réseau, visa, etc.) afin de récolter les gains en revenus que procureront de meilleures opportunités de travail.<sup>36</sup> Les données laissent deviner l'existence d'un lien étroit entre le degré d'éducation et la mobilité en Haïti (figure 2.7). Si les coûts initiaux de la migration internationale sont trop élevés pour les ménages pauvres, la migration à l'intérieur des frontières du pays peut devenir une seconde option : à parité des caractéristiques des particuliers et des ménages, on constate que les migrants instruits des zones urbaines gagnent en moyenne de 20 à 30 % fois plus que leurs pairs en milieux ruraux.<sup>37</sup>

**2.17 La recherche de meilleurs services publics est un autre motif qui pousse les gens à déménager en ville.** Comme l'État est souvent absent à l'extérieur des principaux centres urbains (tel que mentionné dans le chapitre 1), les gens migrent vers l'aire métropolitaine ou vers d'autres zones urbaines pour bénéficier d'un meilleur accès aux services. Bien que la qualité des installations sanitaires reste faible (en 2012, 31 % de la population totale seulement avait accès à un assainissement amélioré), la situation est encore pire en zones rurales (16 %).<sup>38</sup> L'accès à des sources d'eau potable est comparable dans les zones

<sup>35</sup> Enquête sur les conditions de vie en Haïti (ECVH, 2001) et Enquête sur les conditions de vie des ménages après le séisme (ECVMAS, 2012).

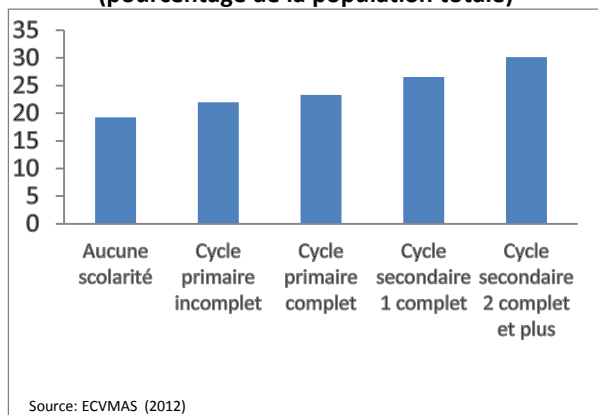
<sup>36</sup> Clemens (2011) estime que les agriculteurs haïtiens non qualifiés migrant vers les États-Unis pourraient multiplier par 20 leurs revenus annuels.

<sup>37</sup> Clemens (2014) rassemble des données prouvant que la tendance migratoire croît avec le revenu jusqu'à un certain seuil, ce qui indique que les ménages les plus pauvres voudraient bien migrer, mais n'ont pas les moyens de le faire.

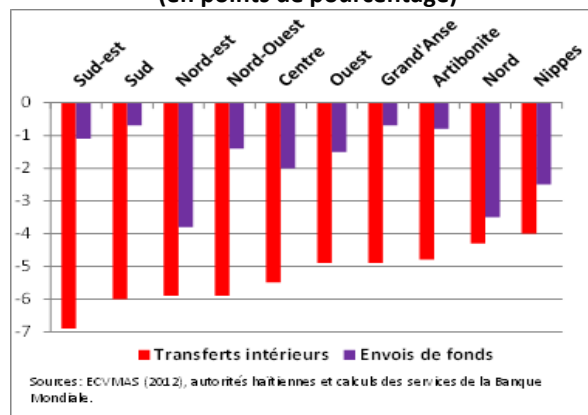
<sup>38</sup> L'assainissement amélioré comprend l'accès à des toilettes à chasse d'eau ou à des latrines améliorées. Selon la définition proposée par le Fonds des Nations Unies pour l'enfance et par l'Organisation mondiale de la santé, les latrines améliorées sont celles qui isolent de façon hygiénique les excréments humains de tout contact humain.

urbaines et rurales (55 et 52 % respectivement). Cependant, la plupart des citoyens qui n'ont pas accès à l'eau potable (36 %) achètent de l'eau embouteillée, tandis que la plupart des ruraux qui n'ont pas accès à l'eau potable (44 %) n'ont pas cette option et doivent utiliser des sources d'eau non traitée (cours d'eau ou puits non protégés) et courent donc un risque élevé de contamination. L'accès à l'énergie (électricité, énergie solaire ou génératrices) ne s'est amélioré que légèrement : des progrès ont été enregistrés en zones urbaines, mais la situation n'a pas évolué en zones rurales, et la proportion de la population bénéficiant d'un accès à l'énergie est demeurée stable à 11 %.

**Figure 2.7 : Degré de scolarité des adultes vivant à l'extérieur de leur département natal (15+), 2012 (pourcentage de la population totale)**



**Figure 2.8 : Contribution à la réduction de la pauvreté extrême (en points de pourcentage)**



**2.18 Les transferts privés ont joué un rôle important en tant que sources de revenus des ménages haïtiens.** Les transferts privés les plus importants en provenance des migrants intérieurs et internationaux ont contribué à une hausse sensible des revenus dans les zones urbaines ainsi qu'à la multiplication des occasions d'emplois non agricoles. La part des transferts privés sur le total des revenus des ménages est passée de 20 à 42 % dans le premier quintile de la distribution des revenus et de 15 à 20 % dans le second. Dans les zones rurales, où la pauvreté a stagné et où l'inégalité des revenus est de plus en plus marquée, la part des transferts privés a aussi augmenté pour les 40 % inférieurs (de 10 à 15 % dans le premier quintile et de 7 à 12 % dans le second).

**2.19 Les transferts privés contribuent à la baisse des niveaux de pauvreté.** Comme plus de 60 % des ménages pauvres ou extrêmement pauvres dépendent d'une forme quelconque de transferts, l'exclusion de ces transferts peut avoir un effet non négligeable sur le nombre de pauvres.<sup>39</sup> Si les transferts privés venaient à être interrompus, le taux de pauvreté extrême progresserait de 5 points (de 23,8 à 28,9 %), et le taux de pauvreté modérée progresserait de 4 points (de 58,5 à 63 %). Comme les ménages pauvres ont moins accès aux envois de fonds des travailleurs migrants, l'exclusion de ce type de revenus du total a une incidence moins forte sur les taux de pauvreté : la pauvreté extrême augmente à 25,4 %, et la pauvreté modérée augmente à 60,3 %.<sup>40</sup> Certaines régions comme celle du Sud-Est ou celle du Sud bénéficient

<sup>39</sup> Les taux officiels de pauvreté sont basés sur la consommation, et non sur le revenu. L'exercice ci-dessus consiste à soustraire les transferts par rapport au total de la consommation et de recalculer les taux de pauvreté, donc en s'appuyant sur l'hypothèse que les ménages consomment la totalité des revenus reçus (pas d'épargne).

<sup>40</sup> Acosta *et al.* (2006) utilisent les données de l'ECVH 2011 pour estimer l'effet des envois de fonds sur la pauvreté. En utilisant une mesure de bien-être basée sur le revenu et les seuils de pauvreté internationaux de 1 et 2 \$ par jour pour l'extrême pauvreté et la pauvreté modérée respectivement, ils constatent qu'exclure les envois de fonds fait passer l'extrême pauvreté de 53 à 60 % et la pauvreté modérée de 71 à 76 %

particulièrement des transferts privés intérieurs, tandis que les envois de fonds de l'étranger jouent un rôle plus important dans le Nord, le Nord-Est et le département de Nippes (figure 2.8).



## CHAPTER 3: TENDANCES ET MOTEURS DE LA CROISSANCE

---

### A. LA CROISSANCE A ÉTÉ DÉCEVANTE

**3.1 La croissance économique d'Haïti a globalement été décevante au cours des quatre dernières décennies.** De 1971 à 2013, la croissance du PIB s'est établie en moyenne à 1,2 % par année, restant ainsi bien inférieure à la moyenne de la région Amérique latine et Caraïbes (3,5 %) et de celle des économies affichant un niveau de développement similaire (3,3 %) (figure 3.1). Les rares périodes de croissance positive sont restées éphémères, et ont souvent été suivies d'un ralentissement de l'activité économique. De plus, compte tenu de la croissance démographique importante du pays, le PIB par habitant a même reculé de 0,7 % par année en moyenne entre 1971 et 2013. Le PIB par habitant d'Haïti, qui a augmenté pendant les années 1970 à l'instar des autres pays d'Amérique latine et des Caraïbes, a depuis perdu du terrain (figure 3.2). Alors que les pays à faible revenu affichent en moyenne une hausse de leur PIB par habitant depuis le milieu des années 1990, Haïti est demeuré à la traîne.

**3.2 La croissance d'Haïti a essentiellement été alimentée par l'essor de la population active.** L'examen des facteurs de croissance montre que la main-d'œuvre a été le principal moteur de l'expansion économique d'Haïti (tableau 3.1). L'amélioration de l'espérance de vie et la réduction des taux de fécondité (de 5,7 naissances/femme en 1971 à 3,2 en 2012) ont contribué à l'augmentation de la population d'âge actif (59 % de la population a entre 15 et 64 ans, contre seulement 54 % en 1971). L'accumulation de capitaux, bien que faible pendant la majeure partie de la période considérée, augmente depuis 2000. Même si elle est surestimée, l'accumulation de capitaux a sans doute profité du réengagement des bailleurs de fonds et des flux d'aide qui ont suivi le séisme de 2010, pour reconstruire les infrastructures endommagées.<sup>41</sup> L'accès à des prêts concessionnels a également permis de stimuler les investissements publics (encadré 3.1).

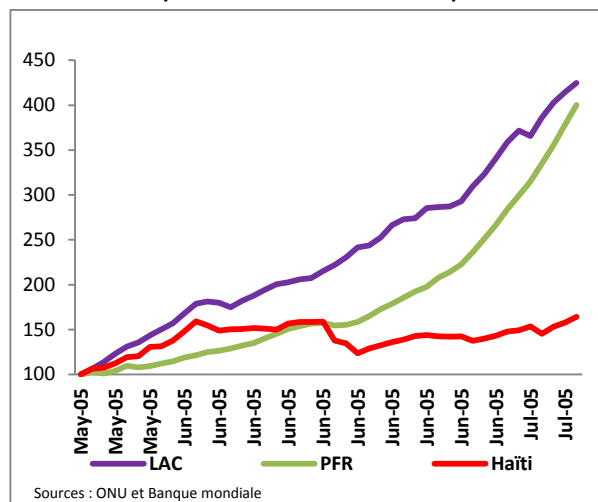
**3.3 L'économie a toutefois été freinée par des chocs de productivité.** La croissance du PIB réel a été décevante au cours de la période considérée, malgré les augmentations des facteurs de production, soulignant ainsi l'évolution négative de la productivité totale des facteurs (PTF). Cette évolution pourrait être due aux catastrophes naturelles et à l'instabilité politique qui ont frappé Haïti.<sup>42</sup> La croissance de la PTF n'a duré que quelques années après le retour à la démocratie (1995-1999). Pendant ces épisodes, les améliorations de la productivité ont pu découler de la réaffectation des facteurs vers des secteurs économiques à plus forte productivité, de la « qualité » accrue des moyens de production (main-d'œuvre et capital) ou de l'adoption de nouvelles technologies (FMI, 2004).

---

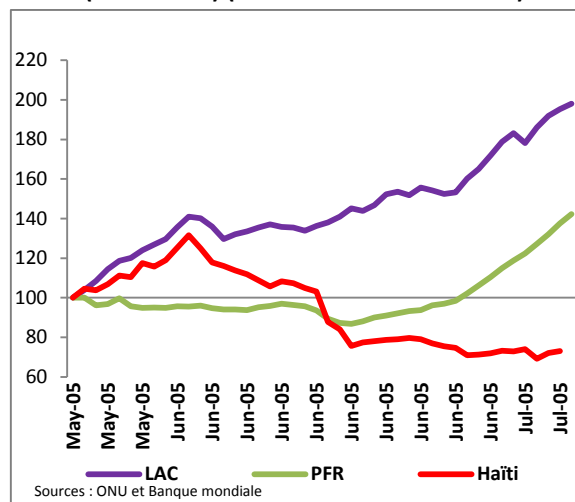
<sup>41</sup> Il y a lieu de penser que les données sur les investissements sont surestimées. Une part importante des dépenses courantes de projets financés par l'État et les bailleurs de fonds est en effet consignée en tant qu'investissements.

<sup>42</sup> Une simple régression laisse penser que les catastrophes naturelles et les changements de gouvernement seraient responsables de 60 % de la variation de la PTF.

**Figure 3.1 : PIB, 1970-2013 (1970 = 100)  
(dollars constants de 2005)**



**Figure 3.2 : PIB par habitant, 1970-2013  
(1970 = 100) (dollars constants de 2005)**



**Tableau 3.1 : Contributions à la croissance**

|                                  | 1970-2012 | 1970-1981 | 1981-1995 | 1995-1999 | 1999-2012 |
|----------------------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Stock de capital                 | 0,3       | -0,2      | 0,1       | 0,3       | 1,0       |
| Main-d'œuvre                     | 1,3       | 1,2       | 1,2       | 1,6       | 1,3       |
| Capital humain par travailleur   | 0,5       | 0,4       | 0,6       | 0,4       | 0,3       |
| Productivité totale des facteurs | -1,0      | 2,5       | -3,2      | 0,3       | -1,8      |
| PIB réel                         | 1,1       | 4,0       | -1,3      | 2,6       | 0,8       |

Source : Calculs des services de la Banque

### Encadré 3.1 : Petrocaribe et Haïti

L'initiative Petrocaribe, lancée en 2005, compte 18 membres.<sup>43</sup> Cet accord cherche à promouvoir la coopération entre les opérateurs du secteur énergétique en matière de technologie, de politique énergétique, d'exploration conjointe, d'affinage, de vente et d'investissement. L'aspect le plus important de l'accord Petrocaribe est la stabilité de l'approvisionnement pétrolier en provenance du Venezuela et des autres membres, à des conditions de financement favorables. Par cet accord, le Venezuela s'engage à fournir du pétrole aux pays membres dans le cadre de quotas établis bilatéralement aux prix du marché international. Haïti a adhéré à l'initiative en mars 2007 et bénéficie des conditions de l'accord depuis octobre 2007, avec un quota de 14 000 barils par jour (b/j). Mais seule une faible part de sa facture pétrolière doit être payée en liquide, le reste bénéficiant de conditions privilégiées (tableau 1 ci-dessous).

| Prix du baril (en dollars) | Part des financements (% du total) | Période de remboursement | Délai de grâce (années) |
|----------------------------|------------------------------------|--------------------------|-------------------------|
| 150                        | 70                                 | 23                       | 2                       |
| 100                        | 60                                 | 23                       | 2                       |
| 80                         | 50                                 | 23                       | 2                       |
| 50                         | 40                                 | 23                       | 2                       |
| 40                         | 30                                 | 23                       | 2                       |
| 30                         | 25                                 | 15                       | 2                       |

Source : BMPAD

La vente de ces produits pétroliers sur le marché intérieur crée des ressources non négligeables pour le gouvernement. Depuis 2008, le cumul des flux associés à Petrocaribe a représenté 25 % du PIB. Le Bureau de Monétisation du Programme d'aide au développement (BMPAD), un organisme autonome du ministère des Finances, gère ces ressources pour le compte de l'État haïtien. Le BMPAD joue le rôle d'intermédiaire entre les acheteurs haïtiens de combustible et le fournisseur vénézuélien.

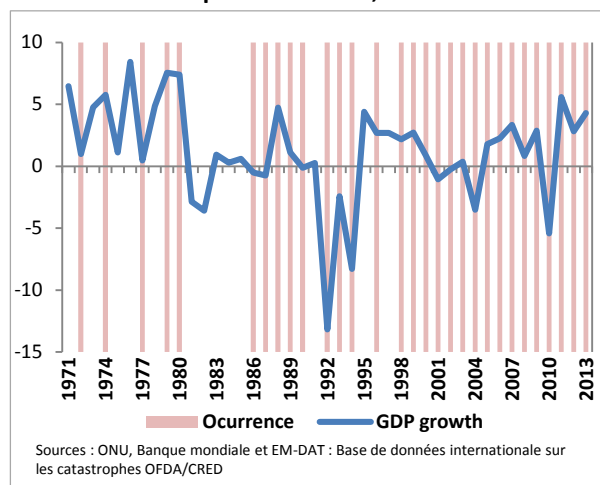
Les ressources de Petrocaribe ont été utilisées pour financer des investissements et des projets sociaux ainsi que le secteur de l'électricité. Lorsque l'État décide de financer de nouveaux projets avec ces ressources, il publie au journal officiel une résolution répertoriant ces projets et les montants nécessaires. Les décaissements sont régulièrement signalés sur la page web du BMPAD. Cela dit, ces projets souffrent des mêmes carences que le reste du programme d'investissement public, notamment en matière d'évaluation, de hiérarchisation des priorités et de surveillance (voir encadré 1.1). Un audit de ces investissements réalisé récemment par la CSCCA met en lumière les graves lacunes de la passation des marchés et du contrôle des contrats qui ont conduit à des infrastructures surévaluées et à l'abandon de certains projets

### 3.4 Les catastrophes naturelles pèsent sur les résultats économiques d'Haïti depuis quarante ans.

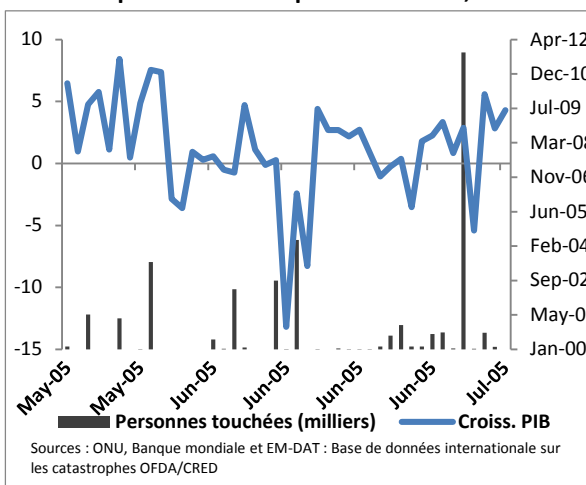
Entre 1971 et 2013, l'économie haïtienne a subi de nombreux chocs nuisibles à sa croissance. Bien qu'au cours de cette période le pays ait été frappé presque tous les ans par des catastrophes naturelles (figure 3.3), leurs incidences économiques varient selon la nature des catastrophes : les effets des inondations sont généralement limités à certaines zones et ressentis par moins de monde que les ouragans, aux vastes conséquences (figure 3.4). En 2008, par exemple, Haïti a été frappé par quatre ouragans, qui ont entraîné le recul de plus de 7 % de la production agricole. Le séisme de 2010 a également été destructeur et s'est soldé par d'importantes pertes humaines ainsi que des déplacements de population, des dégâts infligés aux infrastructures et aux habitations et, dans une moindre mesure, une baisse de l'emploi. En 2012, le pays a été frappé par deux ouragans (Isaac et Sandy) et une sécheresse, entraînant le recul de 1,3 % du secteur agricole.

<sup>43</sup> Antigua-et-Barbuda, Bahamas, Belize, Cuba, Dominique, Grenade, Guatemala, Guyana, Haïti, Honduras, Jamaïque, Nicaragua, République dominicaine, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Suriname et Venezuela.

**Figure 3.3 : Croissance annuelle du PIB et catastrophes naturelles, 1971-2013**



**Figure 3.4 : Croissance annuelle du PIB et personnes touchées par des catastrophes naturelles, 1971-2013**



**3.5 L'instabilité politique a également plombé la croissance.** Le départ de Jean-Claude Duvalier a marqué le début d'une période de grande instabilité politique (figure 3.5). Entre 1986 et 2014, le pays a changé 18 fois de président et a subi d'importants changements de régime politique (tableau 3.2). En outre, selon la *Cross-National Time Series Data Archive*, Haïti a connu 20 changements de gouvernement entre 1986 et 2006 (changements de premier ministre ou de la moitié du portefeuille ministériel). Des études empiriques ont montré que de tels changements nuisent à la croissance (Aisen et Veiga, 2013). Elles indiquent que la croissance d'Haïti aurait progressé 1,2 % plus vite si le pays avait connu un niveau moyen de stabilité politique.<sup>44</sup>

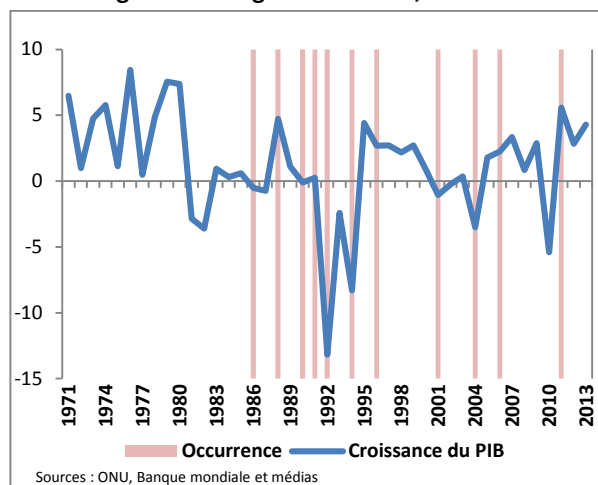
**3.6 La criminalité urbaine chronique et croissante a également entravé l'investissement et la croissance.** Bien que la campagne haïtienne soit relativement sûre, le taux d'homicides du pays a doublé entre 2007 et 2012, passant de 5,1 à 10,2 homicides par 100 000 habitants.<sup>45, 46</sup> La criminalité est particulièrement élevée à proximité des zones industrielles de Port-au-Prince et dans les bidonvilles, obligeant les entreprises à absorber des coûts de sécurité élevés et à périodiquement cesser ou déplacer leur activité. Les effets de la violence sont plus fortement ressentis par les groupes les plus vulnérables de la population. Les résidents des quartiers pauvres et marginalisés ont 40 fois plus de chances d'être assassinés que les autres citoyens.

<sup>44</sup> Calculs réalisés à partir d'un document d'information préparé pour le DPS par Kassia Antoine, Raju Singh et Konstantin M. Wacker.

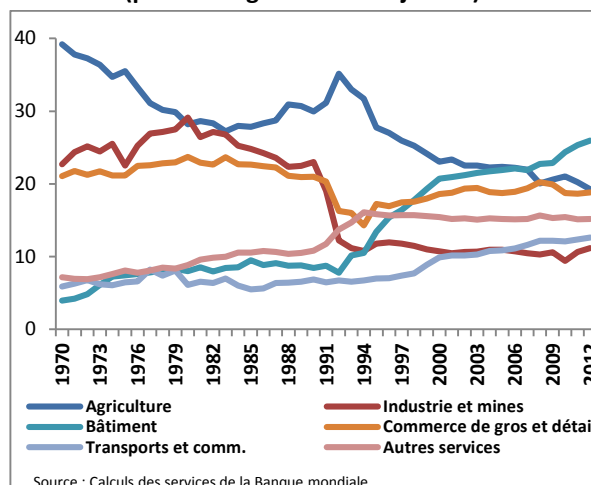
<sup>45</sup> Données sur les homicides de l'ONUDC.

<sup>46</sup> Le principal établissement pénitentiaire s'est effondré après le séisme et la majorité des détenus se sont évadés. Cet événement, associé à la faiblesse du système judiciaire et de maintien de l'ordre, a contribué à la croissance des gangs, à des assassinats politiques, à des vols de voiture avec violence et des enlèvements.

**Figure 3.5 : Croissance annuelle du PIB et changements de gouvernement, 1971-2013**



**Figure 3.6 : Structure économique, 1970-2012 (pourcentage de valeur ajoutée)**



**Tableau 3.2 : Gouvernements haïtiens, 1971-2014**

| Adm. | Poste et nom                                    | Période au pouvoir | Durée du mandat |
|------|---|--------------------|-----------------|
| 1    | Président Jean-Claude Duvalier                  | 4/1971 à 2/1986    | 15 ans          |
| 2    | Président Henri Namphy (junte civile/militaire) | 2/1986 à 8/1988    | 2 ans           |
| 3    | Président Leslie F. Manigat                     | 2/1988 à 6/1988    | 4 mois          |
| 4    | Président Henri Namphy (junte militaire)        | 6/1988 à 9/1988    | 3 mois          |
| 5    | Président Prosper Avril (junte militaire)       | 9/1988 à 4/1990    | 20 mois         |
| 6    | Président Hérard Abraham (junte militaire)      | 3 jours en 4/1991  | 3 jours         |
| 7    | Président Ertha Pascal Trouillo                 | 4/1990 à 2/1991    | 10 mois         |
| 8    | Président Jean-Bertrand Aristide                | 2/1991 à 9/1991    | 7 mois en Haïti |
| 9    | Président Joseph C. Nérette                     | 10/1991 à 5/1992   | 7 mois          |
| 10   | Pas de président de facto                       |                    |                 |
| 12   | Président Émile Jonassaint                      | 6/1994 à 9/1994    | 3 mois          |
| 13   | Président Jean-Bertrand Aristide                | 10/1994 à 2/1996   | 16 mois         |
| 14   | Président René Préval                           | 2/1996 à 2/2001    | 5 ans           |
| 15   | Président Jean-Bertrand Aristide                | 2/2001 à 2/2004    | 3 ans           |
| 16   | Président Boniface Alexandre                    | 2/2004 à 5/2006    | 2 ans           |
| 17   | Président René Préval                           | 5/2006 à 5/2011    | 5 ans           |
| 18   | Président Michel Martelly                       | depuis 5/2011      |                 |

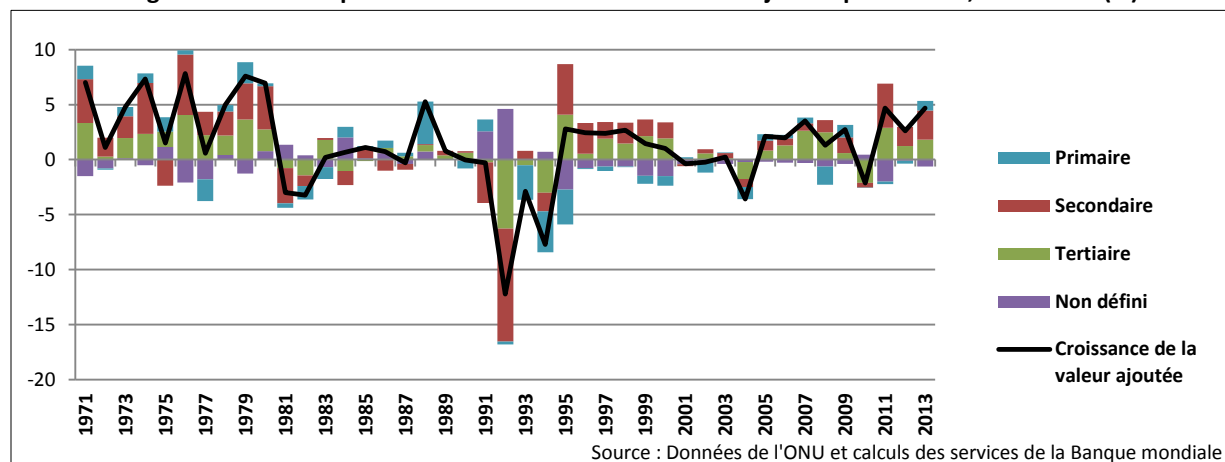
Sources : Banque mondiale et médias internationaux

**3.7 Ces événements ont profondément influencé la structure de l'économie haïtienne depuis quatre décennies.** L'embargo américain (1991-1994) a entraîné un fort déclin du secteur manufacturier (figure 3.6). Celui-ci, qui représentait 18 % du PIB en 1990, n'était plus que de 10 % en 1994 et n'a jamais retrouvé ses niveaux d'avant l'embargo.<sup>47</sup> L'agriculture, qui était le principal secteur économique au début des années 1970, avec près de 40 % de la valeur ajoutée, n'en représentait qu'à peine 20 % en 2012. Des auteurs ont fait valoir que l'embargo, en entravant l'accès à d'importants moyens de production tels

<sup>47</sup> La BID (2009) mentionne par exemple qu'en 1984 la grande majorité des balles de baseball américaines étaient assemblées en Haïti. Il en allait de même pour le Rubik's Cube. Le secteur employait alors 125 000 ouvriers ; après dix ans d'embargo, ce chiffre était quasiment nul.

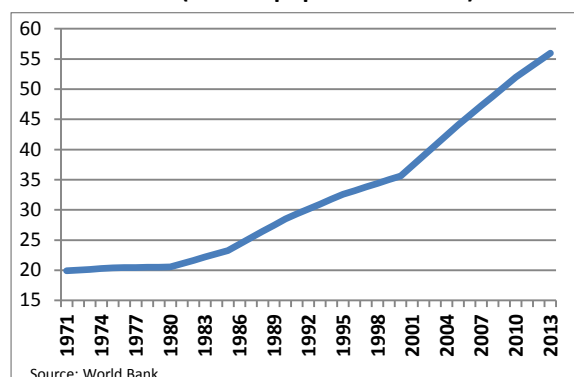
que les semences, a contribué au déclin de la productivité du secteur (IICA 1997). L'importante fragmentation des terres, la faible technicité du secteur et la dégradation des sols ont également limité la productivité agricole. Comme indiqué plus haut, le secteur est aussi particulièrement vulnérable aux catastrophes naturelles. Certains de ces facteurs ont également alimenté la forte volatilité de la contribution du secteur agricole à la croissance du PIB tandis que le bâtiment et les services ont stimulé la croissance de manière plus régulière, notamment depuis le séisme (figure 3.7).

Figure 3.7 : Décomposition de la croissance de la valeur ajoutée par secteur, 1971-2013 (%)



3.8 Le déclin de l'agriculture s'est accompagné d'une accélération de l'urbanisation (figure 3.8). L'augmentation de la concentration démographique dans les villes a également stimulé la demande de services. Les transports et les communications, le commerce et les autres services représentent aujourd'hui près de la moitié de la valeur ajoutée en Haïti. Le bâtiment est un autre secteur ayant gagné du terrain sous l'effet de l'urbanisation. L'essor du bâtiment est essentiellement responsable de la croissance de la part de l'activité secondaire dans le PIB.

Figure 3.8 : Population urbaine, 1971-2013 (% de la population totale)



## B. ... ENTRAVEE PAR LES DEFICIENCES DES POLITIQUES STRUCTURELLES ET DES INSTITUTIONS

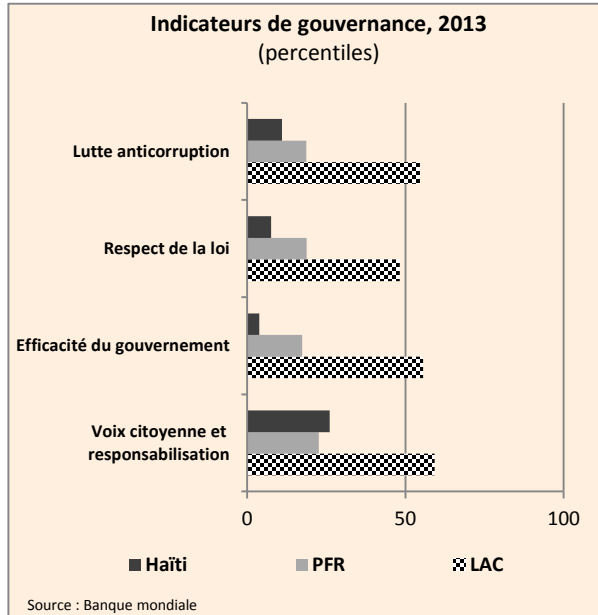
3.9 Les déficiences des politiques structurelles et des institutions semblent continuer de poser problème (figure 3.9). Les évaluations antérieures ont indiqué que la mauvaise gestion des affaires publiques et l'instabilité politique étaient les principaux obstacles au développement durable, avec le manque de capacité et de transparence du secteur public et devant les faibles niveaux d'éducation et l'état déplorable des infrastructures.<sup>48</sup> Les indicateurs *Doing Business* classent Haïti au 174<sup>e</sup> rang sur 185 pays, tandis que l'indice de compétitivité mondiale (GCI) 2013-2014 le classe au 143<sup>e</sup> rang sur 148 pays. Selon ces indicateurs et l'enquête réalisée auprès des investisseurs dans le cadre du GCI, les principaux obstacles à l'amélioration du climat des affaires en Haïti sont la médiocrité des infrastructures, l'accès

<sup>48</sup> Voir, par exemple, Banque mondiale (2002).

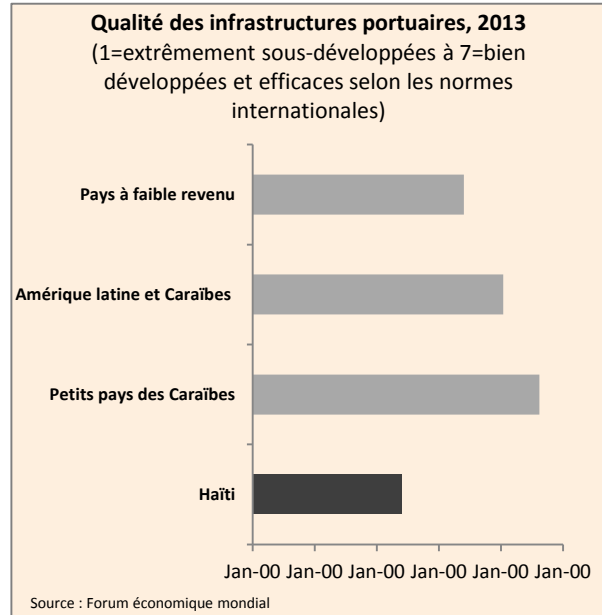
limité au financement, ainsi que les lourdes procédures administratives qui entravent la création d'entreprises et le respect des obligations fiscales.

Figure 3.9 : Obstacles à la croissance

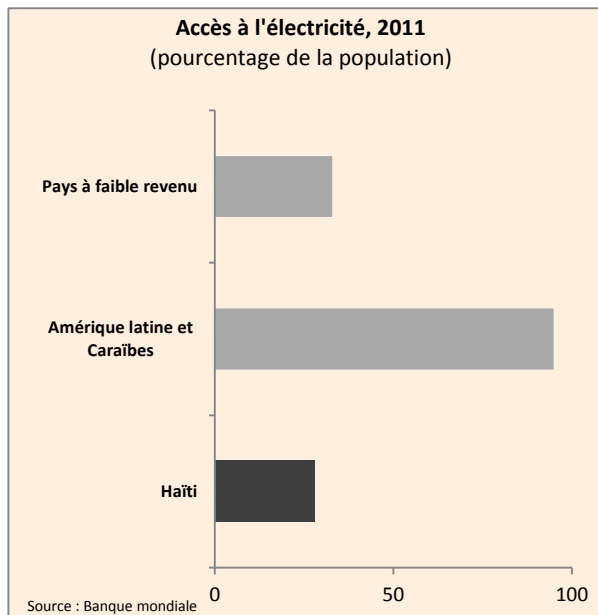
**La gouvernance est problématique...**



**... Les infrastructures insuffisantes...**



**... De même que l'accès à l'électricité...**



**... Le développement humain est faible...**

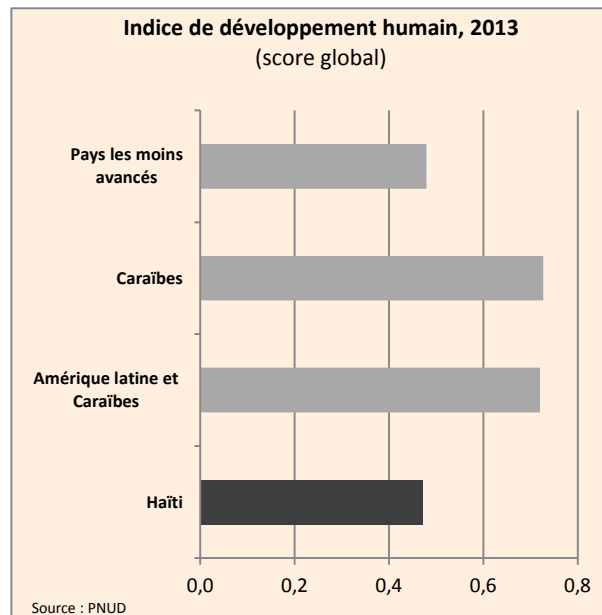
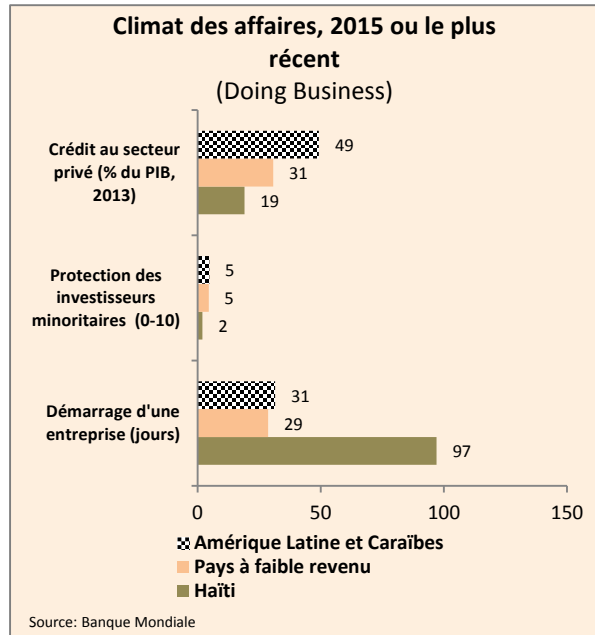
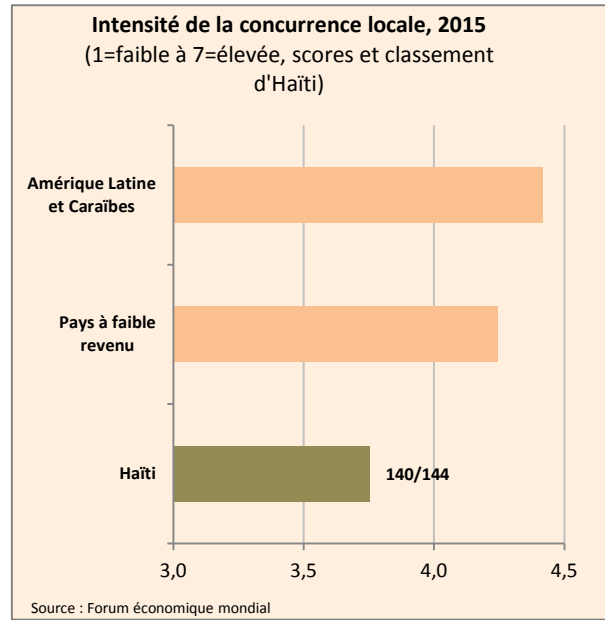


Figure 3:9 : Obstacles à la croissance (suite)

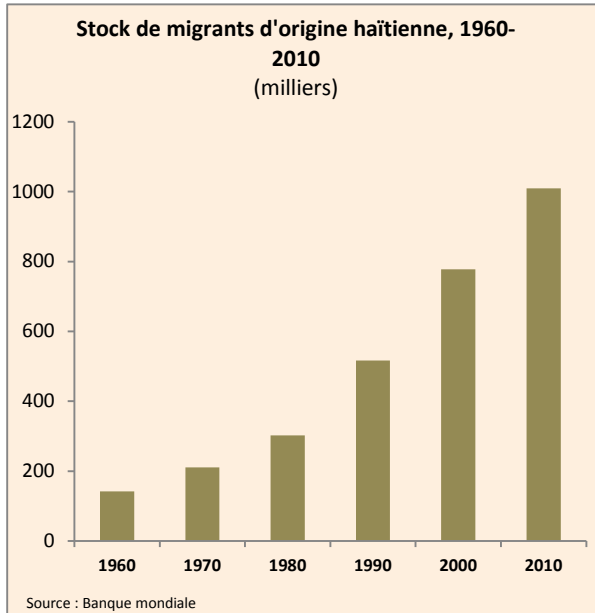
... Et le climat des affaires est défavorable...



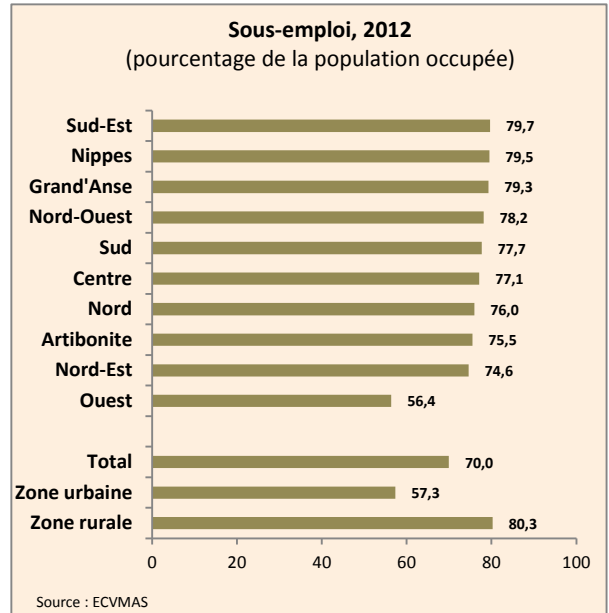
... Limitant la concurrence et les opportunités...



... Et encourageant la population à émigrer...



... Ou à accepter des emplois mal rémunérés

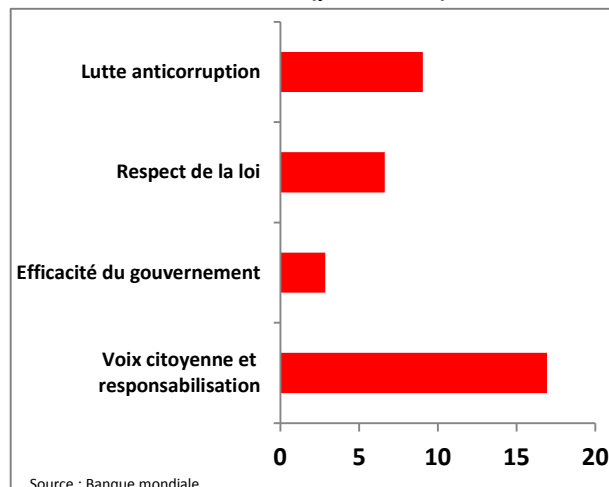




### 3.10 Les indicateurs de gouvernance restent faibles, malgré une amélioration.

La stabilité politique croissante observée depuis 2004 s'est accompagnée d'une amélioration de plusieurs indicateurs de gouvernance (figure 3.10). La mise en œuvre du système douanier automatisé (SYDONIA) s'est par exemple accélérée depuis le séisme.<sup>49</sup> Les indicateurs concernant la lutte anticorruption, la primauté du droit, l'efficacité des administrations publiques ainsi que le droit à la parole et la responsabilité se sont améliorés en Haïti au cours de cette période, bien qu'ils restent faibles par rapport à la moyenne de la région Amérique latine et Caraïbes et des économies à faible revenu (figure 3.9). Haïti occupe toujours le dernier rang dans la région en matière de lutte anticorruption et d'efficacité des administrations publiques.

Figure 3.10: Évolution des indicateurs de gouvernance, 2004-2013 (percentiles)

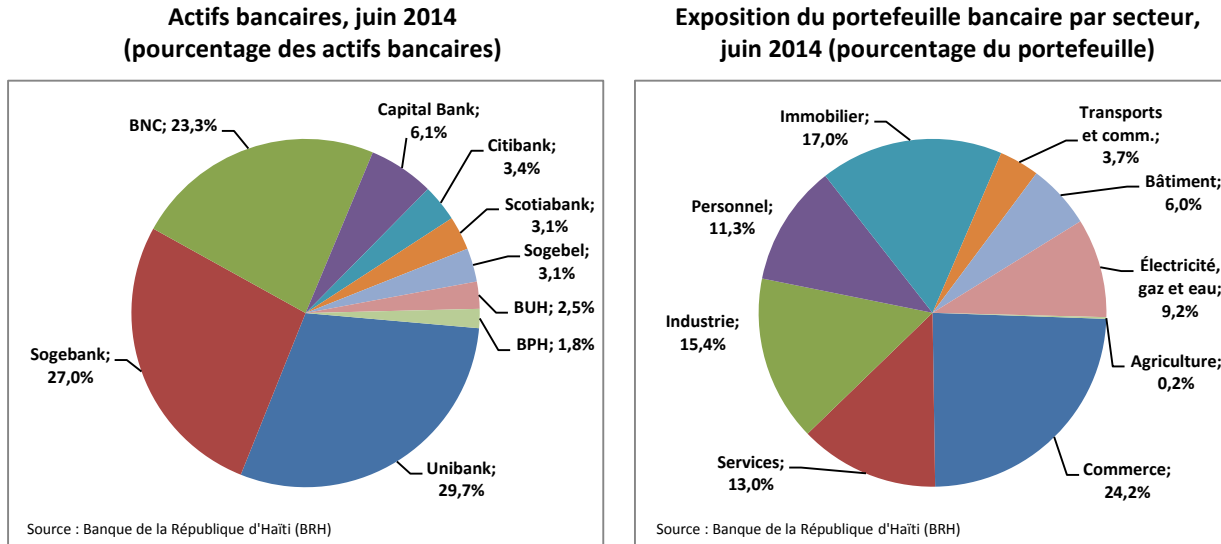


3.11 **Le pays aurait en particulier besoin de se doter d'un cadastre et d'un registre foncier.** Moins de 5 % des terres d'Haïti font l'objet d'un levé topographique et plus de 75 % des contrats portant sur des terres rurales sont rédigés selon les procédures traditionnelles sans être officiellement enregistrés. La situation est tout aussi compliquée en zone urbaine. Les tribunaux sont saisis de nombreux litiges fonciers. L'amélioration de la sécurité juridique des droits fonciers est essentielle à la protection des ménages et des investisseurs (qui hésitent à participer à des projets d'investissement risquant d'être portés devant les tribunaux) et au développement du marché immobilier. Plusieurs tentatives ont été menées sans succès pour établir un registre national.

3.12 **L'accès aux services financiers représente un obstacle tant pour les ménages que pour les petites et moyennes entreprises.** Le nombre fort restreint d'agences et de points de service des établissements officiels (6,35/100 000 habitants) est responsable du faible recours aux services financiers. À l'heure actuelle, seuls 27 % des adultes d'Haïti ont en compte dans un établissement financier officiel (contre 45 % en Amérique latine et aux Caraïbes). Le manque d'information sur le crédit, l'absence de clarté sur les droits fonciers et la faiblesse des mécanismes d'exécution des contrats contribuent également à entraver l'accès au crédit, en particulier pour les petites et moyennes entreprises, limitant ainsi leur capacité d'expansion et de création d'emplois. La concurrence est par ailleurs limitée dans le secteur financier. Ce secteur est fortement concentré, avec près de 80 % des actifs bancaires détenus par les trois principales banques et, d'après le programme d'évaluation du secteur financier de 2008, 10 % des emprunteurs privés recevant environ 80 % des prêts. Environ 40 % des crédits sont accordés aux secteurs du commerce et des services, tandis que l'agriculture en reçoit moins de 0,2 % (figure 3.11).

<sup>49</sup> Les douanes fournissent environ 30 % des ressources budgétaires. Outre la prévention de la fraude, l'administration douanière est également responsable de lutter contre la concurrence déloyale et les revenus injustifiés tout en facilitant des transactions commerciales fluides et transparentes. Le principal point d'entrée pour les personnes et les marchandises est Port-au-Prince. Les bureaux de l'administration douanière situés au port et à l'aéroport de Port-au-Prince couvrent respectivement plus de 90 % des importations et 70 % des exportations du pays. Ils produisent également 84 % des recettes douanières. Huit postes douaniers sont situés sur le pourtour du pays tandis que des brigades mobiles complètent le dispositif.

Figure 3.11: Crédit par secteur, 2e trimestre 2014



**3.13 L'infrastructure haïtienne est également insuffisante.** Les économies insulaires dépendent étroitement de la qualité et du coût des moyens de transport qui les relient aux marchés et de la fréquence des services. Or, ces marchés sont essentiels pour la vente de leurs produits et l'achat des biens d'importation dont elles ont besoin. L'efficacité des moyens de transport terrestre, maritime ou aérien contribue donc à la compétitivité de ces pays. Mais la qualité des services de transport et de logistique est faible en Haïti, qui se classe au 144<sup>e</sup> rang sur 160 pays selon l'indice de performance logistique (LPI) de la Banque mondiale (2013) et est distancé par ses concurrents (figure 3.12).<sup>50</sup> Le réseau routier d'Haïti est en mauvais état et de nombreuses parties du territoire sont mal desservies : 60 % des habitants des zones rurales n'ont pas accès à des routes principales pendant la saison des pluies.<sup>51</sup> Haïti est aussi moins bien intégré dans le réseau mondial des grandes lignes de navigation que beaucoup d'autres pays en développement.<sup>52</sup> Qui plus est, les coûts de chargement et de déchargement d'un conteneur normalisé à Port-au-Prince sont de loin les plus élevés de tous les ports des Caraïbes (figure 3.13).<sup>53</sup>

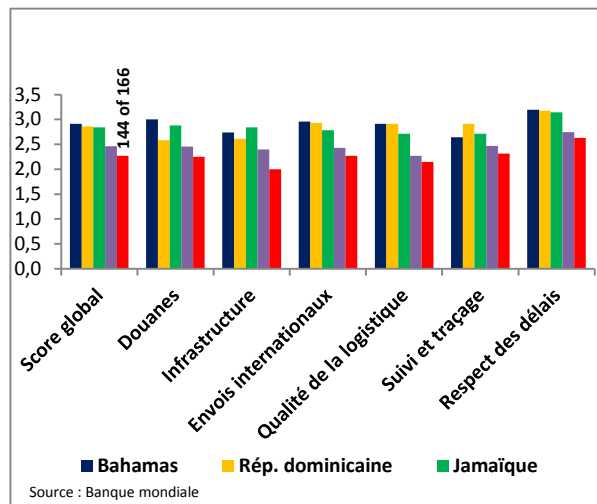
<sup>50</sup> L'indice de performance logistique tient compte de six aspects essentiels des services commerciaux, dont les douanes, l'infrastructure, les envois internationaux, la logistique, le suivi et la traçabilité et le respect des délais.

<sup>51</sup> La forte détérioration du réseau routier haïtien, le mauvais conditionnement des fruits et des légumes et l'utilisation de véhicules inadaptés au transport des produits agricoles sont responsables d'énormes pertes commerciales. Dans le Nord-Est, par exemple, les frais de transport d'un régime de bananes, de la ferme jusqu'au marché primaire, sont estimés à 25 % du prix de vente, soit 45 % de la marge bénéficiaire (Banque mondiale, 2013).

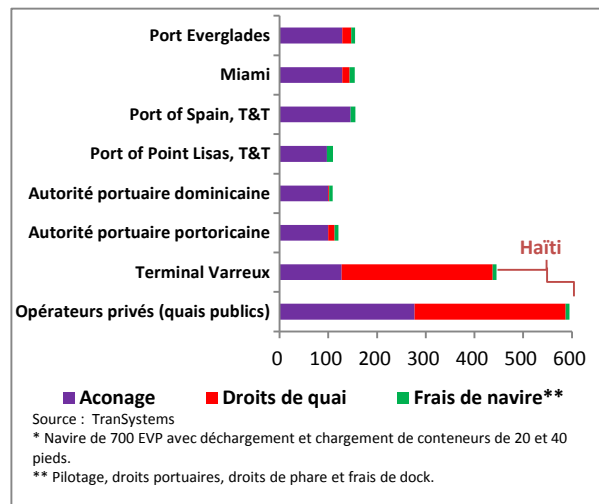
<sup>52</sup> Selon l'indice de connectivité des transports maritimes réguliers (LSCI) de la CNUCED, Haïti se place loin derrière les principaux pays des Caraïbes : son score (5) est nettement inférieur à ceux de la Jamaïque (21), des Bahamas (27) et de la République dominicaine (23) qui abritent des ports de transbordement. Cet indice prend en compte cinq éléments : 1) le nombre de compagnies qui offrent des services à partir et en direction des ports du pays ; 2) la taille du plus grand navire desservant les ports du pays (mesurée en équivalents vingt pieds, EVP) ; 3) le nombre de services reliant le(s) port(s) du pays à ceux d'autres pays ; 4) le nombre total de navires desservant les ports du pays ; et 5) la capacité de charge de conteneurs de ces navires.

<sup>53</sup> Selon une étude de 2009 commandée par la chambre de commerce haïtienne, les coûts à Port-au-Prince sont cinq fois plus élevés que dans les ports de la République dominicaine (Banque mondiale, 2013).

**Figure 3.12: Indice de performance logistique, 2014 (1 = minimum, 5 = maximum)**



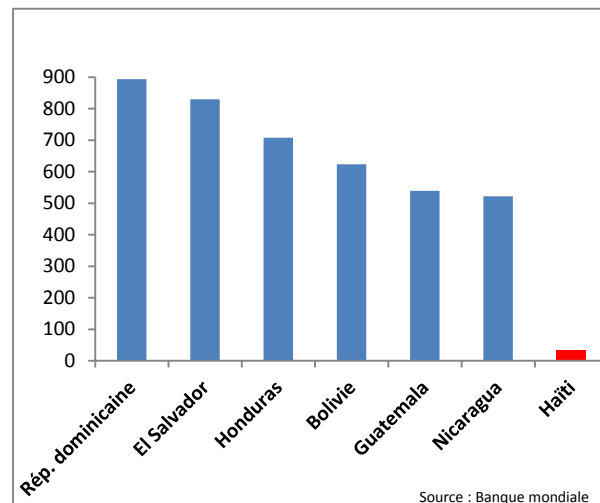
**Figure 3.13: Frais portuaires estimés par EVP, 2009 (USD)**



**3.14 En particulier, l'alimentation électrique est problématique.**

Elle est instable et les coupures de courant et sautes de tension qui risquent de causer de lourds dommages aux équipements industriels sont fréquentes. Malgré la piètre qualité du service, le coût de l'électricité à Haïti est parmi les plus élevés de la région. En 2011, l'industrie haïtienne payait 0,32 \$/kWh, contre 0,18 \$ au Nicaragua, 0,17 \$ en République dominicaine et 0,06 \$ au Bangladesh.<sup>54</sup> Ces pays sont les concurrents d'Haïti dans les secteurs de la petite industrie et de l'habillement. À cause du manque de fiabilité de l'approvisionnement électrique, les industries haïtiennes doivent se munir de sources d'appoint (en règle générale, des génératrices diesel). De plus, le réseau de distribution ne couvre qu'une petite partie du territoire et les zones rurales sont particulièrement mal desservies. La consommation d'électricité par habitant est beaucoup moins élevée en Haïti que dans les autres pays des Caraïbes; elle ne représente par exemple que 2 % de la consommation enregistrée en République dominicaine (figure 3.14).

**Figure 3.14: Consommation d'énergie électrique, 2011 (kWh par habitant)**



**3.15 L'accès à l'eau potable et aux services d'assainissement reste également limité en Haïti.**

L'accès à une source d'eau potable de qualité est un problème sérieux dans les zones rurales et les petits villages haïtiens (tableau 2.1). Les habitants des zones rurales dépendent en règle générale de points d'eau équipés de pompes manuelles, tandis que les habitants des petits villages utilisent des réseaux d'adduction d'eau par gravité raccordés à un point de collecte public, à un kiosque ou directement à leur foyer. Cependant, les fonds disponibles pour assurer l'exploitation et l'entretien de ces installations sont insuffisants, et ces dernières sont donc en grande partie hors d'usage. Par ailleurs, moins de 10 % sont

<sup>54</sup> IFC (2011).

équipées d'un système de chloration.<sup>55</sup> L'assainissement pose également un problème : 16 % seulement des ménages ont accès à un assainissement amélioré dans les zones rurales. Les populations urbaines et rurales dépendent principalement de services d'assainissement *in situ* puisque les systèmes de collecte et de traitement des eaux d'égout sont pratiquement inexistantes. Étant donné le manque d'accès à des installations sanitaires améliorées, le taux de défécation en plein air est élevé. Dans cet environnement fragile exposé aux grosses pluies et aux inondations, une épidémie de choléra s'est déclarée et s'est rapidement propagée en 2010.

**3.16 Les enquêtes font ressortir l'absence de main-d'œuvre qualifiée.**<sup>56</sup> Un des problèmes majeurs auxquels se trouvent confrontées les entreprises installées en Haïti est la difficulté de recruter des techniciens qualifiés, en particulier ceux formés aux nouvelles technologies. Ces lacunes obligent le pays à se confiner au rôle de fournisseur de biens et services à faible coût dont la production n'exige que des aptitudes limitées. Cette situation tient sans doute à l'opacité du marché du travail et à l'absence de mécanisme institutionnel permettant l'échange d'informations entre l'offre et la demande de main-d'œuvre. Plus généralement, le niveau d'éducation de la population adulte reste faible : 45,7 % des adultes (60,5 % des chefs de ménage) n'ont jamais fréquenté l'école ou n'ont pas terminé leurs études primaires. Ne parvenant pas à maîtriser les compétences de base telles que la lecture, l'écriture et le calcul, ces personnes sont très mal équipées pour intégrer le marché du travail et, surtout, pour poursuivre une formation postsecondaire, au travail ou à l'étranger, et pour s'adapter à l'évolution des exigences de leur emploi.

**3.17 Cela étant, la petite industrie est placée sous le signe de la réussite malgré quelques difficultés.** Le secteur de l'habillement s'est rapidement développé depuis 2009 et ses exportations sont essentiellement destinées au marché américain grâce à des accords d'accès préférentiel. Ces exportations augmentent au rythme de 18 % par an. On estime que le secteur emploie actuellement environ 30 000 personnes et devrait continuer de se développer. Il est de loin le plus grand employeur officiel. Les salaires restent toutefois bas tandis que la migration et l'établissement de quartiers informels autour de ces entreprises peuvent rapidement poser des problèmes de développement du fait de l'insuffisance des infrastructures et des services publics disponibles pour répondre aux besoins des travailleurs. Néanmoins, les travailleurs salariés du secteur de l'habillement ont un intérêt personnel à maintenir la stabilité, et pourraient contribuer à la réduction de la pauvreté et à la prospérité partagée. Cependant, tant que les coûts portuaires et les coûts de l'électricité demeureront plus élevés que ceux pratiqués dans les pays concurrents, l'avantage comparatif d'Haïti continuera de dépendre de la disponibilité d'une main-d'œuvre à bon marché, et les pressions à la baisse exercées sur les salaires persisteront.

**3.18 Le tourisme est encore balbutiant, mais pourrait sensiblement alimenter la croissance.** Le potentiel touristique d'Haïti est important, en raison de la beauté de son cadre naturel et de ses plages mais aussi de son riche patrimoine culturel et naturel, dont la Citadelle, Palais sans souci et Ramiers, classés sites du patrimoine mondial de l'UNESCO. La demande de services touristiques est en augmentation avec près d'un million de visiteurs déclarés en 2013 selon l'Organisation mondiale du tourisme. La majorité de ces visiteurs est composée de membres de la diaspora haïtienne des États-Unis et de croisiéristes, les visiteurs séjournant dans les nouveaux complexes touristiques et hôtels de luxe représentant un nombre beaucoup plus faible et limitant ainsi l'impact économique du tourisme. Vingt-quatre mille croisiéristes arrivent chaque semaine en Haïti, mais aucune excursion n'est organisée pour eux à l'intérieur du pays. Les résultats d'Haïti sont également nettement moins bons que ceux de son

---

<sup>55</sup> Le système de suivi des performances de la DINEPA, qui couvre environ la moitié des systèmes d'approvisionnement en eau du pays, estime que 41% des points de collecte publics et 45 % des kiosques sont actuellement hors d'usage.

<sup>56</sup> Voir, par exemple, OIT (2010)

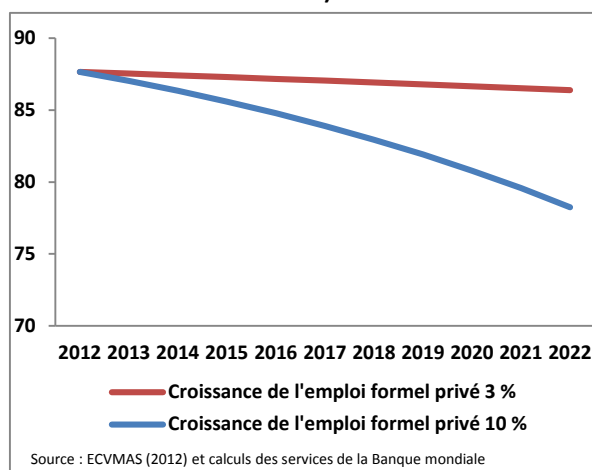
voisin, la République dominicaine, où 90 % de ses quelque 5 millions de visiteurs annuels ont passé la nuit et où les recettes touristiques représentaient 8 % de son PIB en 2013. Globalement, malgré un potentiel important, le secteur touristique haïtien a encore beaucoup à faire, notamment pour gommer son image de pays dangereux, entaché par la violence et le choléra et désavantagé par ses mauvaises infrastructures de transport et d'alimentation électrique.

**3.19 L'exploitation minière présente un potentiel, mais doit surmonter des problèmes sociaux et environnementaux.** Haïti a un important potentiel d'extraction de minéraux et de métaux. Les activités exploratoires préliminaires semblent indiquer qu'Haïti abrite d'importants dépôts, notamment d'or, d'argent, de cuivre, d'alumine et de bauxite. Compte tenu du peu d'informations disponibles, le potentiel économique du secteur minier doit être évalué avec prudence. Les estimations font état de réserves s'élevant à environ 5 à 6 milliards de dollars aux prix du marché actuels. L'exploitation efficace de ses richesses nécessitera toutefois un effort nettement plus concerté de la part des pouvoirs publics pour mettre en place le cadre politique, réglementaire et institutionnel requis. Le système actuel d'octroi de permis d'exploration et d'exploitation souffre d'un manque de transparence, responsable de l'interruption des travaux d'exploration de grandes sociétés minières. Qui plus est, l'impact environnemental et social de l'exploitation minière devra être géré, notamment par le biais d'un mécanisme ouvert et transparent de consultation de la collectivité et des parties prenantes pour veiller à ce que les populations locales touchées par ces activités puissent contribuer à leur élaboration et en bénéficier.

**3.20 Comment améliorer les revenus des personnes sous-employées et de celles travaillant dans le secteur informel ?**

Les secteurs formels des entreprises manufacturières et des sociétés de services peuvent devenir des sources importantes d'emplois, mais comme elles ne recrutent qu'une très petite portion de la population active, elles ne seront pas en mesure, même si elles connaissent des taux de croissance très élevés, d'absorber plus qu'une fraction des nouveaux entrants. La figure 3.15 simule la part de la population active dans les secteurs informel et agricole. Même avec un taux de croissance annuelle de 10 %, correspondant au fort taux de création d'emplois observé ces cinq dernières années, soit environ 30 000 nouveaux emplois formels par an, l'emploi formel ne représenterait dans 10 ans qu'environ 20 % de la population active. Il y a donc fort à parier que la majorité des Haïtiens continueront de travailler pendant un certain temps encore dans les secteurs agricole et informel à faible productivité. Le défi consiste donc à améliorer la productivité et, du même coup, les revenus des actifs tout en créant davantage d'emplois formels.<sup>57</sup>

**Figure 3.15: Emploi informel, 2012-2022**  
(en pourcentage de la population d'âge actif, > 15 ans)



**3.21 Les obstacles décrits ci-dessus sont particulièrement présents dans l'agriculture.** Le potentiel agricole d'Haïti ne s'est pas encore concrétisé dans le secteur agroalimentaire. Bien que l'agriculture emploie 40 % des actifs, le pays est loin d'avoir développé un secteur agroalimentaire commercial. Le secteur agricole haïtien subit depuis plusieurs années un déclin qui résulte de plusieurs facteurs : manque

<sup>57</sup> Pour une étude antérieure de ces thèmes, voir, par exemple, Delatour and Dnggleby (1993).

d'attention prêtée à l'infrastructure rurale, faiblesse du système de recherche et vulgarisation, régime foncier mal défini, accès limité au crédit, et investissement insuffisant dans le capital humain. Même dans des créneaux à fort potentiel comme le café, le cacao ou les mangues, la grande majorité de la production agricole continue d'être associée à des pratiques de subsistance de faible productivité. On observe généralement une transition des cycles de production longs vers des cycles courts (culture de céréales annuelles et de légumes). Conjugués à la pression démographique, ces facteurs ont contribué à une parcellisation de plus en plus grande du paysage rural, à la mise en place de régimes d'occupation des sols informels et complexes qui ont un effet dissuasif sur l'investissement à long terme, et à la mise en culture de terres marginales dans des zones escarpées, où ces nouvelles activités empiètent sur les forêts, détruisent les bassins versants et aggravent la situation précaire dans laquelle se trouve l'environnement.

**3.22 Les problèmes de logistique pèsent particulièrement sur les chaînes d'approvisionnement agricole.** Les entreprises du secteur agricole ne choisissent pas leur lieu d'implantation et doivent transporter leurs produits jusqu'aux marchés. Les analyses des chaînes d'approvisionnement réalisées sur six produits ont indiqué que les pertes associées aux transports pourraient être extrêmement élevées.<sup>58</sup> Pour les produits informels, les niveaux de perte pourraient atteindre 40 %. Les services de transport sont fréquemment indisponibles et les deux saisons des pluies du pays rendent souvent les routes impraticables. En tenant compte des mangues qui s'abîment sur place avant d'être transportées, un exportateur a estimé que les pertes pouvaient atteindre 50 %. Dans les zones de production difficiles d'accès, les producteurs et marchands sont obligés de transporter les produits à dos de cheval ou d'homme. Le premier tronçon, c'est-à-dire de la ferme jusqu'au point de collecte, est le plus coûteux sur le plan des coûts et pertes de transport effectifs et implicites. Enfin, les mauvaises conditions de stockage réduisent la durée de conservation des produits, incitant les producteurs à les vendre à n'importe quel prix et à écourter la saison.

**3.23 Pour ce qui est du secteur informel, le développement des compétences et de l'accès aux moyens de production pourrait améliorer les perspectives de revenus.** La plupart des entreprises non agricoles d'Haïti fonctionnent à petite échelle dans le secteur informel. Les entreprises non agricoles sont des microentreprises et comptent en moyenne 1,5 employé, propriétaire inclus. Une analyse des corrélats des résultats des travailleurs indépendants prospères a été réalisée en utilisant trois mesures : les revenus (logarithmiques) par personne, les revenus par personne des 30 % supérieurs de la distribution, et les bénéfices par personne des 30 % supérieurs de la distribution (les résultats sont présentés à l'annexe 2). Étant entendu que cet exercice indique une corrélation conditionnelle plutôt qu'un lien de causalité, l'analyse permet toutefois d'identifier les caractéristiques et les moyens pouvant permettre de mieux comprendre quelles mesures doivent être prises pour améliorer la productivité et créer des emplois dans le secteur des travailleurs indépendants et des petites entreprises. Les résultats semblent indiquer que le capital humain (expérience, compétences) et l'accès au capital physique tel que l'électricité et l'eau ont des rendements particulièrement élevés.

---

<sup>58</sup> L'analyse de la chaîne d'approvisionnement (ACA) met en évidence la répartition des effets des contraintes (coûts, durées et pertes) tout au long de la chaîne logistique. Dans le cas d'Haïti, des enquêtes et des entretiens semi-directifs ont été réalisés avec des représentants des pouvoirs publics, des compagnies maritimes et des exportateurs pour trois chaînes d'approvisionnement formelles : mangues (Artibonite, Gros-Morne), riz (Estère, Pont Sondé, Desdunes, Verrettes, Artibonite) et vétiver (Les Cayes, Sud). Trois chaînes d'approvisionnement informelles ont également été étudiées : mangues (Carice et Capotille, Nord-Est) et café et avocats (Plateau central – Savanette, Baptiste – Centre)

## CHAPTER 4: VIABILITE

### A. L'URBANISATION MENACE L'ENVIRONNEMENT

4.1 **L'urbanisation rend Haïti plus vulnérable aux catastrophes naturelles.** La migration joue probablement un rôle de « soupape de sûreté » en limitant l'appauvrissement et en procurant une aide à de nombreuses familles grâce aux transferts privés. Mais elle exerce en même temps des pressions grandissantes sur l'environnement et amène les populations à s'installer en grand nombre dans des endroits vulnérables (figures 4.1 et 4.2). Leur installation en milieu urbain se situe généralement dans les zones les moins chères, les moins accessibles et les moins bien desservies, qui sont le plus souvent exposées à des catastrophes. Les inondations, les ouragans et les séismes ont une intensité considérable en zone urbaine et rendent les populations citadines précaires et informelles particulièrement vulnérables. Si l'on considère le nombre de communes, les zones urbaines sont les plus vulnérables aux inondations. Vingt-sept communes se trouvent dans la zone la plus sujette aux inondations. La violence des ouragans semble également être plus prononcée en zone urbaine. Deux tiers des communes urbaines et plus de 70 % de la population urbaine sont touchées par des ouragans d'impact moyen à élevé.

Figure 4.1 : Population établie dans des zones inondables (en pourcentage)

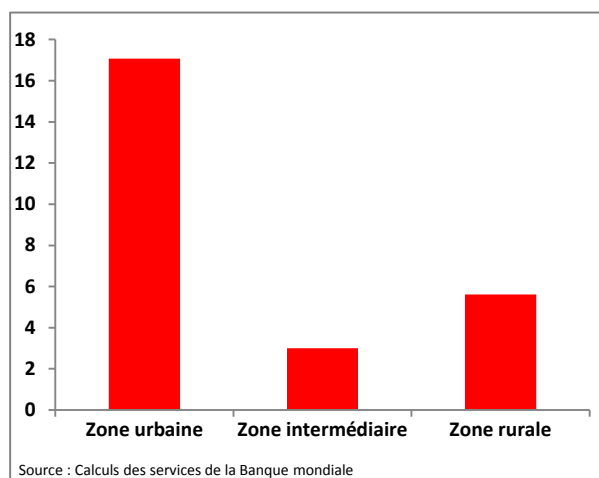
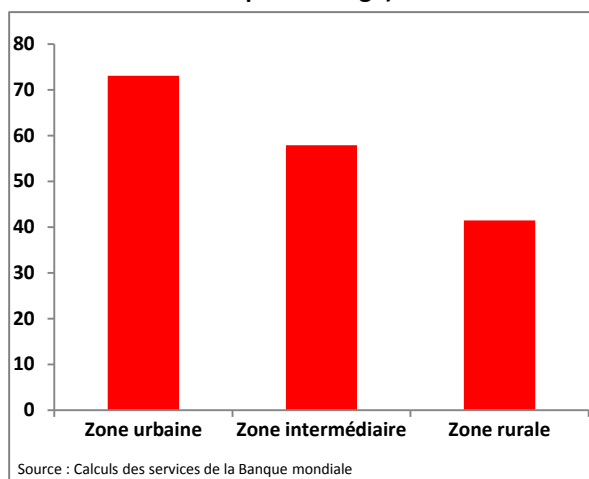


Figure 4.2 : Population exposée aux dégâts des ouragans – intensité élevée et moyenne (en pourcentage)



4.2 **Cette croissance urbaine non planifiée a aggravé la vulnérabilité de l'environnement physique et des populations qui l'occupent.** Les nouveaux arrivants ont tendance à s'installer dans des zones qui non seulement sont exposées aux risques de catastrophes, mais assurent aussi parfois une protection naturelle contre ces risques. Les villes côtières du monde entier enregistrent une augmentation du recul de la ligne de rivage, qui les expose à un risque croissant d'inondation, en partie dû à la dégradation anthropique des écosystèmes côtiers (Sanchez-Reaza et Carletto, 2013). Cette lente dégradation de l'environnement augmente à son tour la vulnérabilité du pays entier aux catastrophes naturelles. L'agglomération de Port-au-Prince, par exemple, occupe une plaine côtière ceinturée par le Morne l'Hôpital, qui limite fortement la disponibilité de terres. Mais les zones urbaines ont connu au cours des deux dernières décennies une expansion considérable, essentiellement sur des terrains précaires, en l'absence presque totale de planification ou de réglementation. Les arbres et la végétation qui couvraient autrefois le Morne ont presque complètement disparu pour laisser la place à une urbanisation spontanée et anarchique occupant aussi bien des terres publiques que privées.

**4.3 De plus, les catastrophes naturelles entraînent d'importants coûts budgétaires.** Des travaux ont été menés avec le ministère de l'Économie et des Finances (MEF) en vue de la formulation de plusieurs hypothèses concernant le passif éventuel devant être financé par les pouvoirs publics en cas de catastrophe naturelle. Les résultats portent à croire que le coût budgétaire annuel moyen encouru par l'État peut être estimé à environ 1 % du PIB. Ce coût estimé a été obtenu par modélisation à l'aide du CCRIF ; il est lié aux dégâts causés par les ouragans tropicaux (0,8 % du PIB) et les séismes (0,2 % du PIB). En l'absence de stratégie financière pour gérer ce risque et ménager des marges de manœuvre budgétaires, les catastrophes naturelles nécessiteront une réaffectation des fonds publics et entraîneront un coût d'opportunité extrêmement élevé.

**4.4 Des événements moins fréquents mais à plus fort impact peuvent sérieusement menacer l'équilibre des finances publiques.** Si les événements fréquents et à faible impact limitent l'espace budgétaire, les événements moins fréquents mais à plus fort impact peuvent provoquer d'importants chocs budgétaires et menacer sérieusement l'équilibre des finances publiques. Malgré le coût d'opportunité élevé mentionné ci-dessus, l'État peut mobiliser une partie de ses besoins financiers concernant les événements de faible impact en recourant aux réallocations budgétaires ou à ses dépôts. Mais ces fonds ne seront pas suffisants pour faire face aux événements majeurs entraînant des coûts pouvant largement dépasser la capacité de financement de l'État. Le choc budgétaire d'un ouragan frappant le pays tous les 50 ans, par exemple, a été estimé à environ 10 % du PIB, ce qui représente un risque beaucoup plus grand pour la viabilité budgétaire et la stabilité macroéconomique.

## **B. ... ATTISANT LES TENSIONS SOCIALES**

**4.5 Une urbanisation rapide risque aussi d'exacerber un climat de violence.** La violence des jeunes est souvent l'expression d'une réaction à un sentiment d'exclusion sociale et économique : une perception qui peut facilement être exploitée par des groupes d'intérêts politiques.<sup>59</sup> La migration rapide vers les quartiers urbains, qui s'effectue dans un contexte marqué par la pauvreté, le chômage, la marginalisation politique et sociale, l'accès limité aux services et la gestion défailante des affaires publiques, risque d'encourager la formation de gangs recrutant des jeunes vulnérables. Les griefs engendrés par ces problèmes alimentent également les conflits intergénérationnels, minent la cohésion sociale et réduisent la capacité de nombreuses collectivités à promouvoir des actions collectives productives.<sup>60</sup>

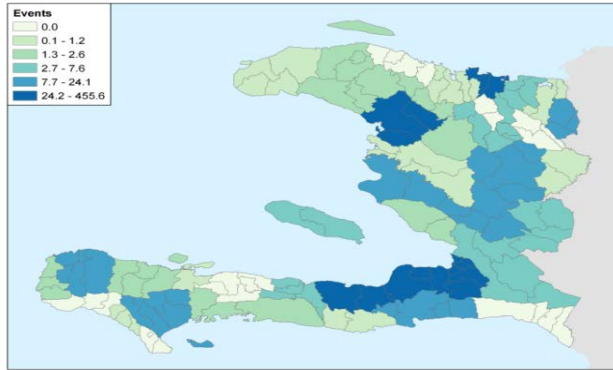
**4.6 La violence en Haïti est essentiellement un phénomène urbain.** L'analyse de la répartition des incidents violents à caractère politique dans les arrondissements entre 2000 et 2010 montre que les centres urbains sont de loin les arrondissements où le nombre de conflits par habitant est le plus élevé (figure 4.3). Cette observation est confirmée par les données de la MINUSTAH pour la période la plus récente couvrant les incidents criminels (figure 4.4). Même lorsque l'on tient compte des variables pertinentes, nos travaux indiquent une corrélation positive et évidente entre la part de population urbaine dans l'arrondissement et l'intensité des conflits (encadré 4.1).

---

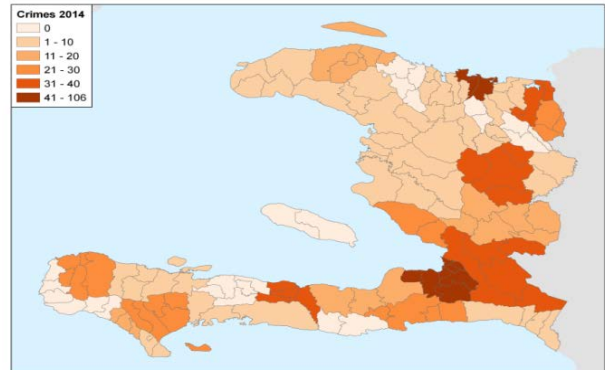
<sup>59</sup> Voir Banque mondiale (2010) et, pour une analyse plus détaillée des données, Willman and Marcelin (2010).

<sup>60</sup> Voir Marc *et al.* (2012).

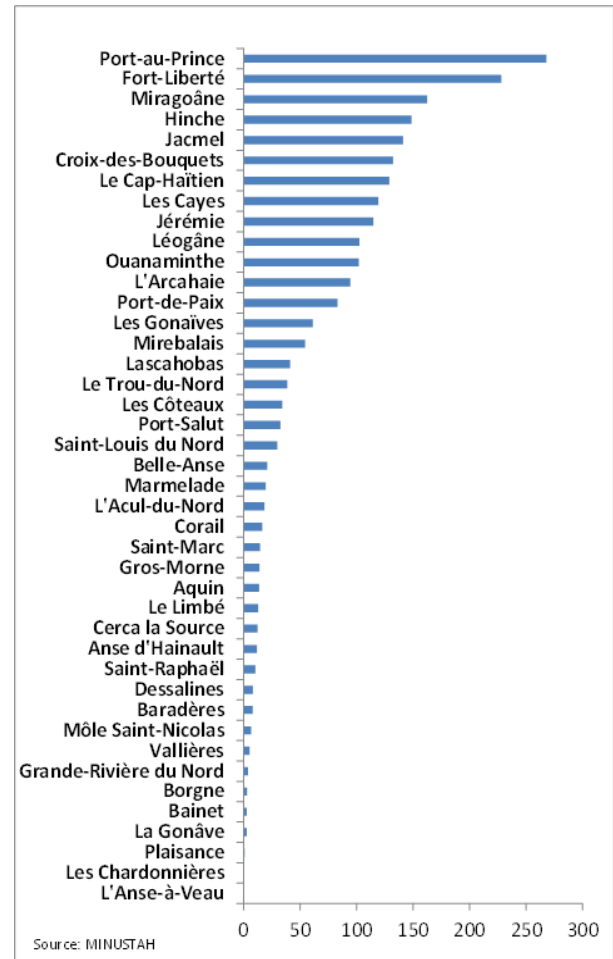
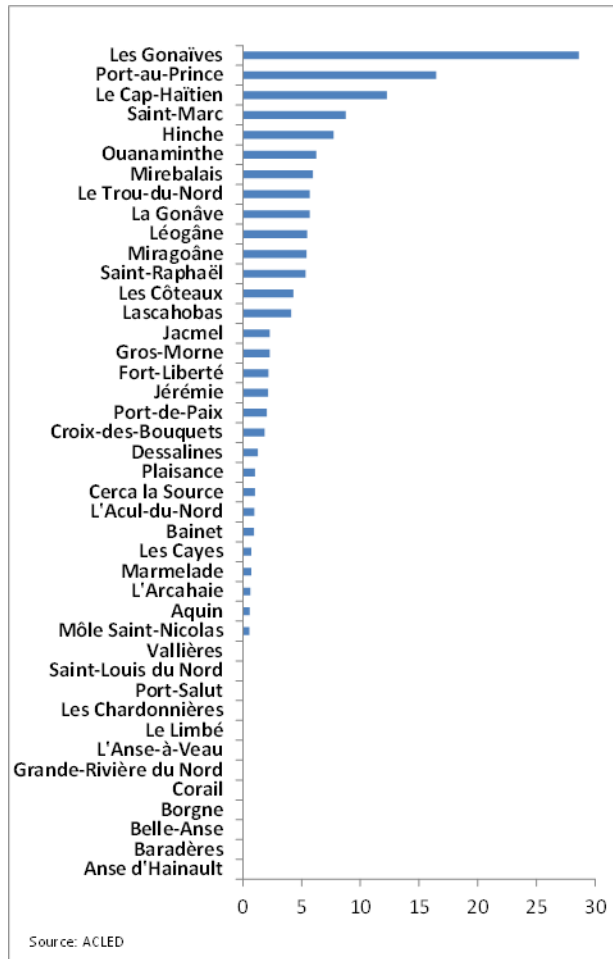




**Figure 4.3 : Violence politique, 2003-2006  
(pour 100 000 habitants)**



**Figure 4.4 : Activité criminelle, 2010-2014  
(pour 100 000 habitants)**



**4.7 La migration s'accompagne d'une montée de la violence à mesure que les liens sociaux s'érodent.** La part des immigrants dans la population des arrondissements présente également une corrélation positive avec l'intensité des conflits. Les nouveaux immigrants ont généralement moins facilement accès aux réseaux sociaux locaux susceptibles de leur apporter un soutien économique et social en cas de besoin. Ces mécanismes de régulation permettent de réduire efficacement les tensions

en Haïti. Les recherches concernant la présence d'une famille élargie confirment cette interprétation. Compte tenu de la pénurie de données sur de telles mesures au niveau de l'arrondissement, nous utilisons l'enquête sur les ménages de 2001 qui nous permet de construire la part par département de la catégorie regroupant les « familles élargies » et les « liens de parenté élargis ». Les familles élargies comprennent les ménages composés de plusieurs familles nucléaires tandis que les liens de parenté élargis correspondent à un réseau de plusieurs familles pas nécessairement liées par le sang. L'ajout de cette variable à la régression explique la variable sur la migration : un réseau social plus dense peut contribuer à éviter ou à résoudre les conflits par la non-violence.

#### Encadré 4.1 : Analyse empirique des facteurs de conflit en Haïti<sup>61</sup>

Une analyse transversale a été effectuée sur les 42 arrondissements haïtiens pour mieux comprendre le rôle des différents facteurs socio-économiques dans les flux et reflux des conflits en Haïti au cours des années 2000. Cette stratégie a l'avantage de nous permettre de tenir compte des facteurs nationaux qui ne sont pas nécessairement observables de façon satisfaisante dans le cadre d'analyses inter-pays et peuvent être endogènes au conflit. En outre, une telle analyse nationale repose sur une définition plus homogène des situations de conflit qu'une analyse inter-pays, bien qu'elle ne permette pas d'examiner le rôle de facteurs qui ne changent pas dans l'espace ou au cours de la période considérée, tels que le régime politique et la nature oligopolistique de l'économie.

Nous avons utilisé les données sur les situations de conflit provenant du projet *Armed Conflict Location & Event Data* (ACLED), qui collecte et code les rapports des médias sur les conflits civils et communautaires, les interactions avec les milices, la violence à l'égard des civils, les émeutes et les protestations dans plusieurs pays depuis 1997. Dans le cas d'Haïti, les données disponibles couvrent la période allant de 1997 à juillet 2010. Nous avons agrégé les situations de conflit aux niveaux des départements et des arrondissements pour établir des mesures de l'intensité des conflits dans le temps dans notre unité d'analyse.

Nous avons complété ces données avec celles sur les crimes collectés par la MINUSTAH, essentiellement à partir des rapports de la Police nationale d'Haïti (PNH). Ces données sont plus récentes et couvrent la période allant de 2010 à septembre 2014, bien qu'elles ne soient pas exactement comparables aux données sur les situations de conflit car elles incluent un large éventail d'activités criminelles, telles que les cambriolages, les vols, les homicides, les viols et la détention illégale d'armes à feu. La majorité de ces situations sont sans rapport avec la violence ou des actions politiques, contrairement à celles consignées par l'ACLED. Elles apportent néanmoins une dimension supplémentaire nous permettant d'analyser l'évolution récente de la violence en Haïti.

L'analyse montre que la violence en Haïti a essentiellement été un phénomène urbain au cours des 10 dernières années. La violence politique et les activités criminelles sont concentrées dans les centres urbains. L'intensité des conflits semble également augmenter avec la proportion d'immigrants issus d'autres régions du pays. Ce résultat tient essentiellement au fait que l'augmentation de la proportion de migrants s'accompagne d'une présence moindre des réseaux sociaux (familles et liens de parenté élargis) qui réduisent les conflits. L'analyse indique également une forte corrélation entre la violence et les conflits antérieurs ainsi que la propriété foncière.

En outre, les résultats donnent à penser que les chocs économiques expliquent en grande partie l'évolution des conflits en Haïti. L'augmentation des envois de fonds des travailleurs installés à l'étranger entraîne notamment la réduction de l'intensité des conflits, conformément à l'idée que l'accroissement des revenus augmente le coût d'opportunité associé à la participation à des activités violentes. Enfin, les données semblent indiquer que les périodes électorales amplifient l'effet des chocs économiques sur les conflits.

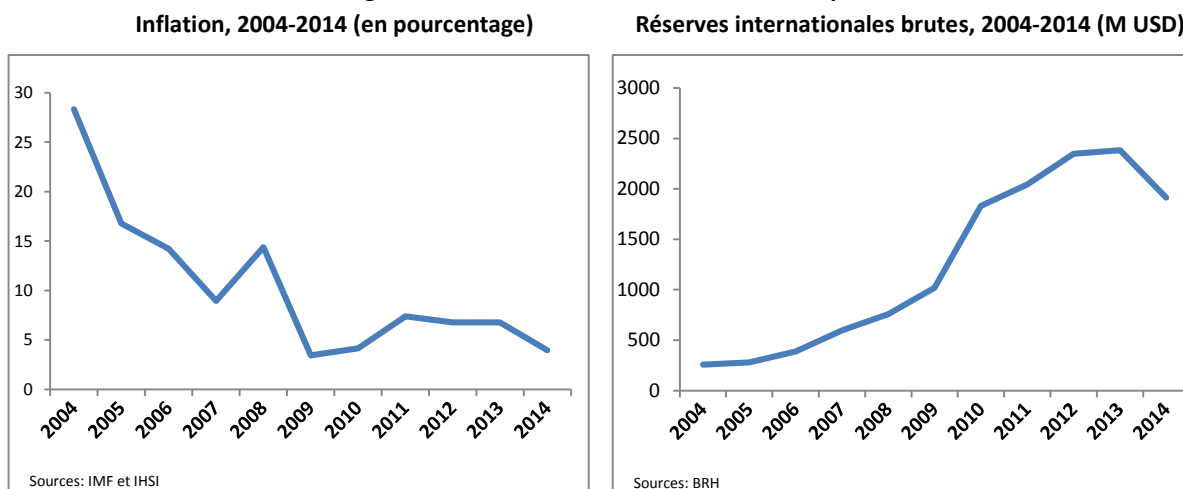
### C. ... TANDIS QUE LE DECLIN DE L'AIDE ET DES PRIX DU PETROLE FRAGILISENT LA VIABILITE MACROECONOMIQUE

**4.8 La stabilité macroéconomique a été maintenue.** L'environnement macroéconomique haïtien s'est sensiblement amélioré au cours de la dernière décennie, comme l'indique la plus récente évaluation

<sup>61</sup> Inspirée d'un document d'information préparé pour le DPS par Babatunde Abidoye, Massimiliano Cali et Evans Jadotte.

ex post du FMI (FMI, 2014c). L'inflation a été ramenée sous la barre des 10 % depuis 2009 et a atteint 4,5 % à la fin de l'exercice 2014 (figure 4.5). Les réserves internationales ont été consolidées à un niveau approprié couvrant environ cinq mois d'importations. La mobilisation des revenus intérieurs s'est également améliorée, bien qu'elle reste faible par rapport aux autres pays de la région (13 % du PIB en 2012). De 2009 à 2011, le stock de la dette extérieure haïtienne a été considérablement réduit grâce aux mesures d'allègement adoptées. En plus de bénéficier de l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM) et de l'Initiative PPTE, Haïti a profité de mesures supplémentaires d'annulation de la dette dans la foulée du séisme de 2010. Il s'ensuit que l'encours de la dette extérieure totale est tombé de 29,4 à 8,9 % du PIB en 2011.

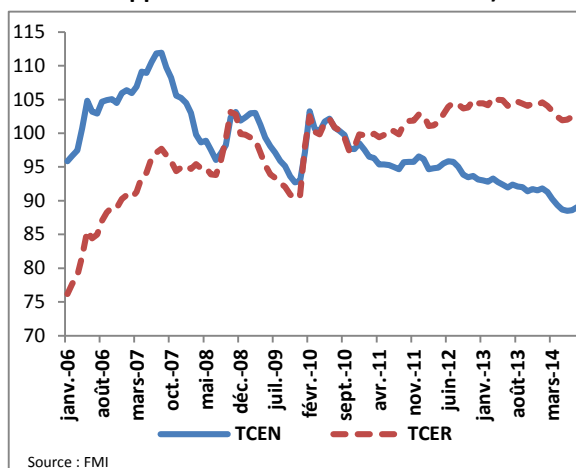
**Figure 4.5 : Environnement macroéconomique**



**4.9 La plus récente évaluation du FMI a estimé que le taux de change reste globalement conforme à ses paramètres fondamentaux à moyen terme.**

Le taux de change effectif réel a augmenté d'environ 23 % au cours de la période 2006-14, dans un contexte d'importants envois de fonds de l'étranger et de substantiels flux d'aide extérieure (figure 4.6). Les analyses du FMI accompagnant les consultations au titre de l'article IV pour 2007, 2010 et 2013 (analyse la plus récente) ont conclu que, dans l'ensemble, la gourde haïtienne cadrait avec les paramètres fondamentaux, et que l'économie a trouvé un équilibre compte tenu de l'importante aide extérieure et des substantiels envois de fonds privés. Depuis 2010, une faible dépréciation du taux de change effectif nominal associée à une inflation supérieure à celle des principaux partenaires commerciaux ont entraîné le renforcement progressif de la monnaie haïtienne. L'intensification de la concurrence en Haïti repose sur des réformes structurelles devant stimuler la productivité en améliorant l'infrastructure et le climat des affaires, comme on le verra plus tard.<sup>62</sup>

**Figure 4.6 : Taux de change effectif, 2006-2014 (indice 2010 = 100, une augmentation indique l'appréciation de la monnaie locale)**



<sup>62</sup> Le système de change haïtien est assimilé à un régime de parité mobile, le taux de change étant déterminé par le marché avec une intervention possible de la banque centrale pour aplanner toute volatilité excessive.

**4.10 Les déficits budgétaires et courants d'Haïti se sont néanmoins accentués.** Le déficit budgétaire moyen au cours de la période 2006-2009 s'est chiffré à 2,2 % du PIB, mais a atteint 7,1 % et 6,3 % du PIB pendant les exercices 2013 et 2014 respectivement (figures 4.7 et 4.8). Ce creusement du déficit budgétaire témoigne des transferts à la compagnie d'électricité publique (EDH), qui ont représenté environ 1,5 % du PIB pendant l'exercice 2013, et le blocage des prix de détail des carburants dont le coût budgétaire était proche de 2 % du PIB (encadré 4.2). Le creusement du déficit budgétaire s'est accompagné d'une augmentation du déficit de la balance des opérations courantes. Ces deux déficits ont essentiellement été financés par des emprunts extérieurs souscrits à des taux privilégiés. Malgré cette accumulation régulière de la dette, la dernière analyse sur la soutenabilité de la dette réalisée par la Banque et le Fonds a conclu que le risque de surendettement d'Haïti était peu important (FMI, 2015).

#### Encadré 4.2 : Électricité d'Haïti

Les résultats de la compagnie publique d'électricité, Électricité d'Haïti (EDH), se sont détériorés en raison de sa mauvaise gestion. La détérioration des résultats commerciaux d'EDH a conduit à un mauvais entretien de ses infrastructures qui a limité la qualité des services et provoqué de fréquentes coupures de courant et d'importantes variations de tension. Le cadre institutionnel du secteur est vétuste (il ne permet pas par exemple à EDH de tirer parti des importantes possibilités de développement de l'énergie renouvelable), ses politiques sont périmées, la planification et le suivi des activités sont insuffisants et les groupes d'intérêts ont entravé les tentatives de réforme. L'effet du séisme sur la production, le transport et la distribution d'électricité a plombé les mauvais résultats d'EDH en retardant les activités cruciales de modernisation (p. ex., mise en place d'un nouveau système de facturation et réhabilitation de la centrale hydroélectrique de Péligre). En 2015, les pertes d'EDH représentaient 57 % de l'électricité produite (dont près de 35 % pour les pertes commerciales).

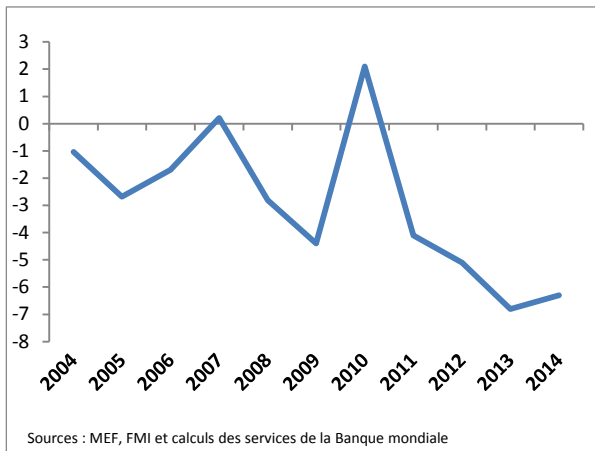
Le médiocre réseau de distribution d'EDH, ses mauvais résultats commerciaux et l'insuffisance des contrôles imposés aux producteurs indépendants d'électricité ont drainé les ressources publiques. Incapable de répondre à la demande d'électricité, EDF a sous-traité une partie de la production à des producteurs indépendants pour améliorer l'électrification du pays.<sup>63</sup> Dans l'impossibilité de couvrir ses dépenses de fonctionnement, y compris les achats de combustibles et d'électricité, en partie en raison du faible taux de recouvrement des factures, EDH a été tributaire des transferts du Trésor qui ont atteint une moyenne de 200 millions de dollars par an ces dernières années (soit 10 % du budget national et 1 à 2 % du PIB).<sup>64</sup>

4.1 Les réformes de la gouvernance visant à préserver l'intégrité de la gestion des ressources publiques dans le secteur ont abouti à des résultats modestes. Ceux-ci comprennent : i) les plans de redressement commercial d'EDH (2012-2013 ; 2013-2014 ; et 2014-2015) ; ii) un plan directeur national (approuvé par le Cabinet le 15 septembre 2013) ; et iii) un Livre blanc sur l'énergie (à l'état d'ébauche). Depuis 2014, un dialogue actif sur la gestion et la réforme du secteur énergétique a été entamé au sein de la Commission nationale de l'énergie (CNE) et avec les partenaires stratégiques du secteur.

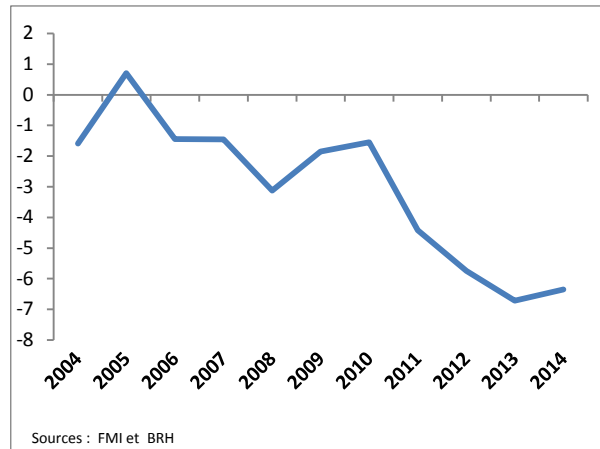
<sup>63</sup> Les producteurs indépendants ont fourni 60 % de l'électricité totale produite en 2011.

<sup>64</sup> Les transferts sont illimités car ils dépendent des cours mondiaux du pétrole, de l'approvisionnement en électricité, des vols non sanctionnés, du défaut de paiement des factures, etc.

**Figure 4.7 : Solde budgétaire de l'administration centrale, 2004-2014 (pourcentage du PIB)**



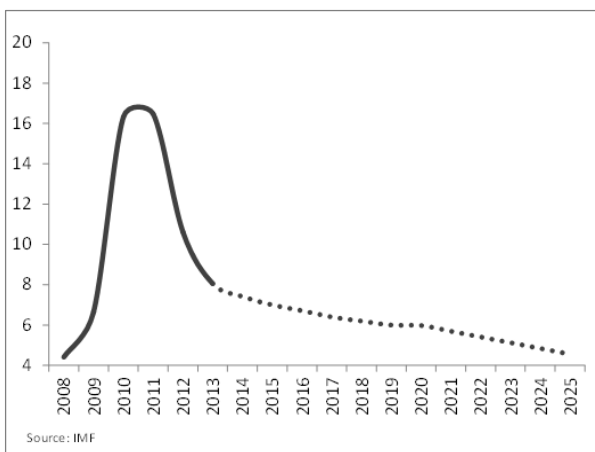
**Figure 4.8 : Balance des opérations courantes, 2004-2014 (pourcentage du PIB)**



#### D. ... ET LES RECENTS PROGRES ACCOMPLIS DANS LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE

**4.11 Le considérable volume d'aide fourni après le séisme de 2010 décline rapidement, entraînant ainsi l'érosion des marges de manœuvre budgétaire.** L'aide extérieure, qui avait atteint un niveau record après le séisme, est retombée à 7 % du PIB en 2013 (figure 4.9). Cet important déclin n'a pu être pleinement compensé par d'autres recettes budgétaires ou une réduction des dépenses publiques, obligeant l'État à puiser dans ses réserves (figure 4.10). Le creusement des déficits budgétaires et courants suscite également des inquiétudes quant à l'éviction des crédits du secteur privé due au resserrement de la politique monétaire visant à contenir les pressions croissantes pesant sur la devise haïtienne.

**Figure 4.9 : Aide internationale, 2008-2025 (en pourcentage du PIB)**



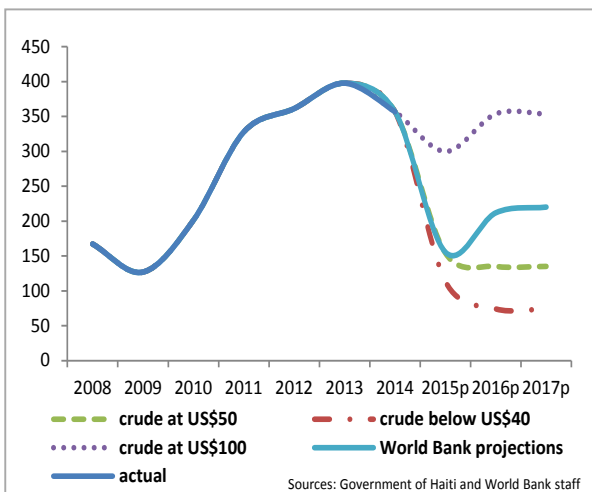
**Figure 4.10: Dépôts de l'État, 2009-2014 (en pourcentage du PIB)**



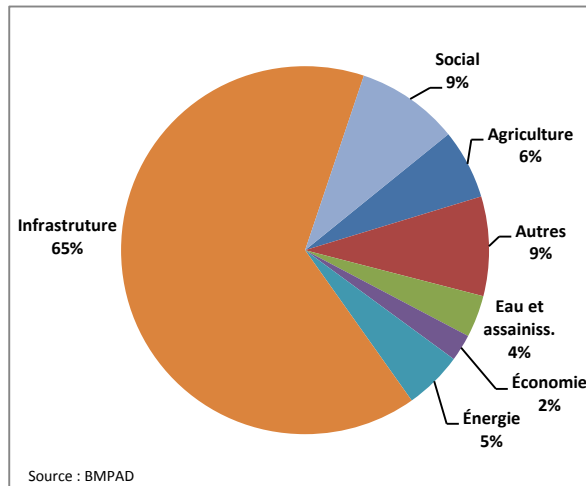
**4.12 Le récent déclin des cours mondiaux du pétrole entraîne la contraction des ressources budgétaires.** Aux termes de l'accord Petrocaribe, la baisse des cours mondiaux du pétrole entraîne l'augmentation du taux de paiement et le recul des financements concessionnels. La baisse des cours s'est effectivement traduite par un important déclin de la disponibilité de tels financements. Les cours mondiaux devraient rester bas dans un avenir proche, compliquant ainsi la tâche de l'État confronté au

besoin de veiller à la stabilité macroéconomique tout en protégeant les dépenses sociales et d'investissement nécessaires à la cohésion sociale et à la croissance (figures 4.11 et 4.12).

**Figure 4.11: Haïti – Financement de Petrocaribe 2008-2017 (millions de dollars)**

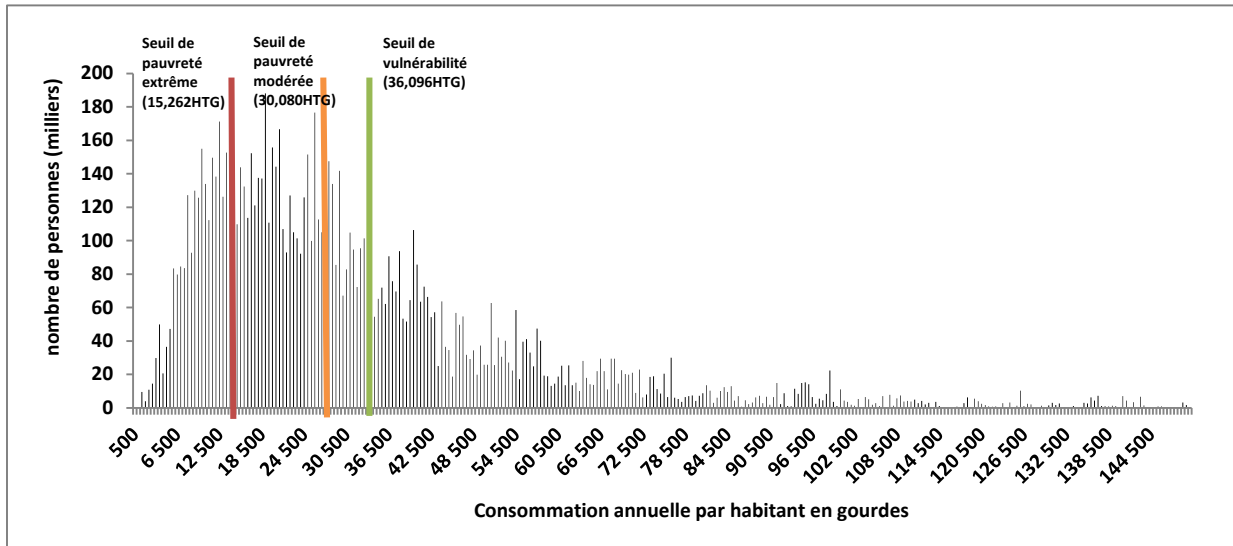


**Figure 4.12: Activités de projets financées par Petrocaribe, 2008-2013 (en pourcentage du PIB)**



**4.13 Dans un tel contexte, il est possible que la pauvreté augmente à nouveau.** Comme indiqué au chapitre 2, l'augmentation des revenus non agricoles liée aux secteurs associés à l'aide ou à la reconstruction est en partie responsable de la réduction de la pauvreté observée en Haïti. En 2012, plus de 80 % de la population vivaient avec moins de quatre dollars par jour (PPA) et seulement 2 % avec 10 dollars ou plus. Ces chiffres indiquent que la majorité des ménages ont un budget de consommation proche du seuil de pauvreté (figure 4.13). Dans ce contexte, le déclin des activités liées à l'aide et à la reconstruction pourrait abaisser le niveau de vie de nombreux ménages vulnérables, et ainsi potentiellement réduire à néant une partie des récents gains enregistrés dans la lutte contre la pauvreté. Il pourrait également menacer les progrès accomplis dans les services, notamment dans le domaine de la santé où près de 80 % des dépenses de 2012 ont été financées par les bailleurs.

Figure 4.13: Histogramme de la consommation annuelle par habitant, 2012  
(en gourdes)



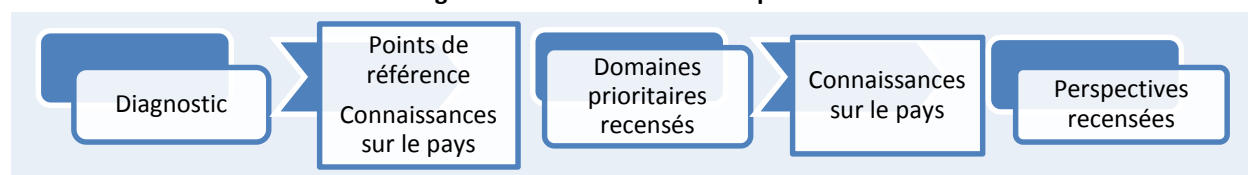
Sources : ECVMAS 2012 et seuils de pauvreté officiels ; calculs de la Banque mondiale et de l'ONPES

## CHAPTER 5: PRIORITÉS

### A. ÉTABLISSEMENT DES PRIORITÉS

5.1 **Le DPS s'attache à recenser les principales entraves et possibilités concernant l'instauration d'une croissance solidaire et durable en Haïti.** Les précédents chapitres sur la croissance et l'exclusion en Haïti, ainsi que le diagnostic concernant la pauvreté et la croissance, permettent d'identifier les domaines d'intérêt prioritaires et les possibilités d'améliorer la croissance et le bien-être. La suite du rapport se propose d'établir des priorités et de recenser les principales entraves à la croissance économique et à la prospérité partagée, en se fondant sur une analyse quantitative et sur une série de consultations menées auprès des membres de l'équipe-pays et des parties prenantes (figure 5.1).

Figure 5.1 : Établissement des priorités



### B. UNE EVALUATION QUANTITATIVE CONFIRME QUE LE CAPITAL INSTITUTIONNEL, PHYSIQUE ET HUMAIN CONSTITUE LA PRINCIPALE ENTRAVE A LA CROISSANCE SOLIDAIRE ET DURABLE

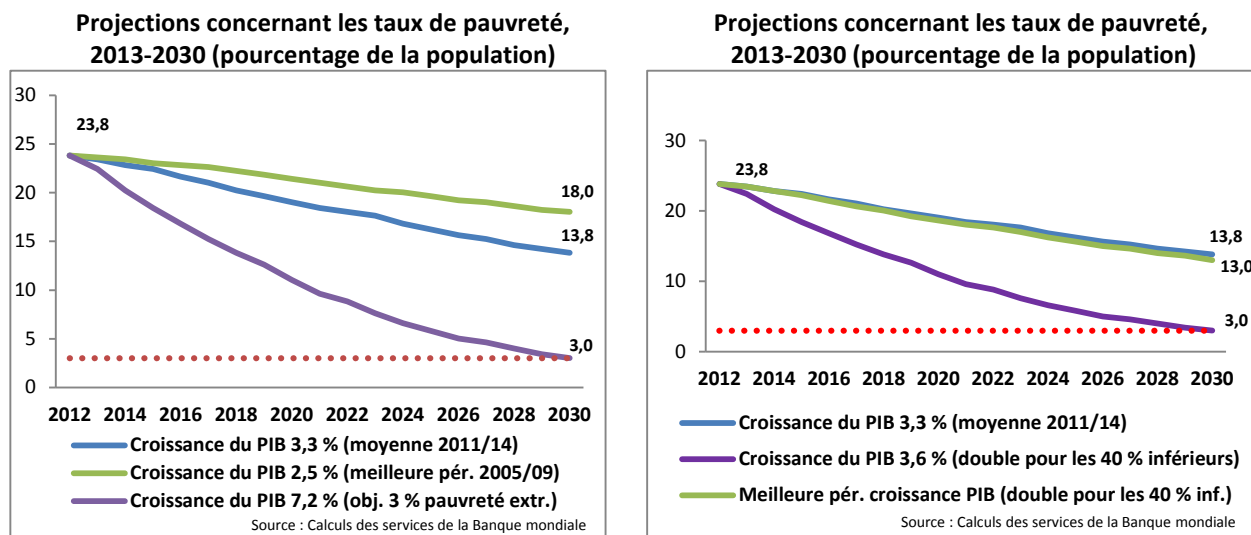
5.2 **La croissance globale des revenus est certes une condition nécessaire à la réduction de la pauvreté extrême, mais elle ne suffit pas.** Les obstacles qui s'opposent à l'accélération de la croissance économique et à une réduction plus efficace de la pauvreté ont été décrits plus haut, mais une croissance économique plus rapide ne suffira pas à elle seule à améliorer d'une manière sensible le niveau de vie de la plupart des Haïtiens. Les simulations indiquent que la pauvreté reculera à peine si la croissance haïtienne se poursuit au rythme actuel jusqu'en 2030. Même avec le taux de croissance réel par habitant de 1 %, observé en Haïti au cours de la période 2005-09, la réduction de la pauvreté resterait bien en deçà de l'objectif d'une pauvreté extrême inférieure ou égale à 3 % à l'horizon 2030 (figure 5.2). La réduction de moitié de la pauvreté extrême sur une période de 15 ans, à environ 14 %, nécessiterait une croissance du PIB de 3,3 % par an, soit la moyenne des années de reconstruction post-séisme (2011-14). En supposant que la répartition des revenus reste inchangée, le PIB par habitant devrait augmenter d'environ 7 % par an pour que la pauvreté extrême soit ramenée à 3 % d'ici à 2030. Cette réduction ne pourra être obtenue qu'avec un taux de croissance de l'économie haïtienne deux à trois fois supérieur à celui atteint au cours des meilleures années, soit un objectif très ambitieux.

5.3 **Des politiques d'inclusion sont nécessaires.** L'augmentation de la croissance des 40 % des revenus les plus bas à un rythme supérieur d'environ 1 % au taux de croissance moyen observé pendant les meilleures années (2005-09) pourrait fortement contribuer à la réduction de la pauvreté. Selon ce scénario, le PIB réel par habitant de ces 40 % de la population augmenterait deux fois plus rapidement que la moyenne. La pauvreté diminuerait alors de 5 % de plus que dans le scénario de croissance sans incidence sur la distribution, soit un résultat toujours insuffisant pour atteindre l'objectif d'une réduction de 3 % de la pauvreté extrême d'ici à 2030. Pour atteindre cet objectif, la croissance devrait être à la fois plus forte et plus solidaire : elle devrait croître d'environ 4 % par an et être accompagnée d'une augmentation deux fois plus rapide du revenu pour les 40 % des ménages les plus pauvres de la population. Mais quelles seraient les mesures nécessaires pour que les groupes de population à faible



revenu enregistrent une telle croissance ? Et pourraient-elles être classées pour faciliter l'établissement des priorités ?

Figure 5.2 : Simulations de la pauvreté extrême

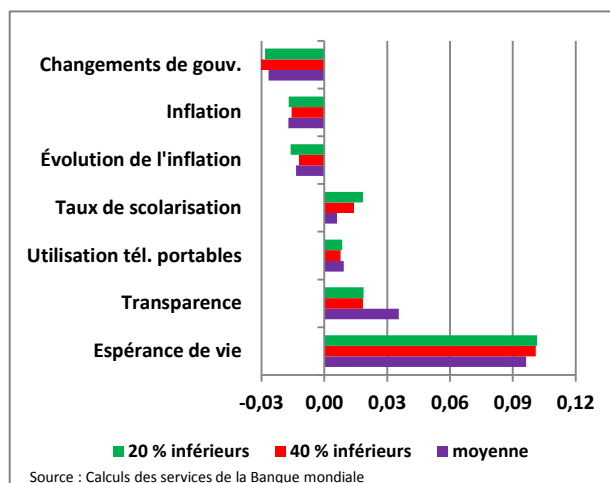


#### 5.4 Le capital humain et la stabilité politique sont plus importants pour les catégories à faible revenu.

Dans un premier temps, la corrélation entre les déterminants potentiels des revenus et la croissance des revenus des 20 et 40 % des ménages les plus pauvres a été estimée en utilisant les données sur les ménages d'un échantillon de 100 pays (encadré 5.1). Cette mesure permet de prévoir l'effet escompté de la modification de l'un de ces déterminants sur la croissance des revenus des plus pauvres. Dans un deuxième temps, l'écart-type de chaque variable est utilisé pour illustrer l'ampleur de leurs modifications possibles ou réalistes (Araujo *et al.* 2014). La multiplication des deux facteurs donne une estimation approximative de l'effet escompté de la modification continue d'une variable sur les revenus.

L'analyse montre que la santé (mesurée par l'espérance de vie) et l'éducation (mesurée par le taux de scolarisation) contribuent de manière importante à l'augmentation des revenus des catégories du bas de la distribution des revenus (figure 5.3). Des changements raisonnables de la stabilité politique (mesurée par le nombre de changements de gouvernement et de l'instabilité des gouvernements) touchent légèrement plus les catégories à faible revenu. L'infrastructure (mesurée par l'utilisation des téléphones portables, fréquemment utilisée dans la littérature) et la transparence, bien qu'elles ne favorisent pas de manière disproportionnée les catégories les plus pauvres, ont toutefois un effet important sur la croissance des revenus en général.

Figure 5.3 : Importance économique des paramètres estimés (en pourcentage)



### Encadré 5.1 : Analyse comparative des facteurs de prospérité partagée : application haïtienne<sup>65</sup>

Nous estimons l'importance économique des principaux corrélats de la croissance des revenus au niveau de la moyenne et au niveau des ménages dans les tranches inférieures de la distribution des revenus (les 20 et 40 % des revenus les plus bas) dans une centaine de pays. Si les exercices économétriques examinant les déterminants de la croissance du PIB sont nombreux, on sait peu de chose sur les facteurs influençant les revenus des ménages à différents niveaux de la distribution des revenus. Les travaux empiriques de Dollar et Kraay (2002) et Dollar *et al.* (2013) rejettent globalement l'idée que des facteurs autres que la croissance moyenne des revenus puissent influencer les revenus des pauvres, suggérant ainsi que la croissance n'a essentiellement pas d'incidence sur la distribution, alors que d'autres études ont essayé de décrire les principaux vecteurs de la croissance favorable aux pauvres (par exemple, Bourguignon, 2003, Ravallion et Chen, 2007, Christiaensen *et al.* 2013). Nos résultats contribuent à ce débat et semblent indiquer que certains facteurs bénéficient effectivement davantage aux 20 ou 40 % des revenus les plus bas de la distribution des revenus.

Notre jeu de données provient essentiellement de Dollar *et al.* (2013). Il couvre les données sur les ménages provenant du système POVCALNET de la Banque mondiale et des bases de données de l'étude sur les revenus du Luxembourg (LIS). Les données sur les revenus des ménages sont organisées en « périodes », c'est-à-dire en fonction de l'évolution des revenus entre deux années d'enquête, calculée comme l'écart logarithmique annuel moyen.<sup>66</sup> Cet écart est calculé pour le revenu moyen, ainsi que pour celui des ménages les plus pauvres (les 20 ou les 40 % les plus pauvres). Nous nous intéressons aux périodes d'au moins cinq ans qui ne se chevauchent pas, soit 299 périodes pour 117 pays avec une durée médiane de six ans, ce qui correspond également à l'échantillon recommandé par Dollar *et al.* (2013). Nous y ajoutons des variables macroéconomiques, notamment des mesures de la stabilité politique ou des institutions, particulièrement importantes dans le cas d'Haïti.

L'estimation des effets fixes indique que les revenus des ménages les plus pauvres (dans les tranches des 20 et des 40 % des plus pauvres) augmentent avec les revenus moyens. L'effet estimé est légèrement inférieur aux attentes, bien que l'élasticité estimée à environ 0,85 ne soit statistiquement pas très différente de 1. Nous concluons également que de bons résultats en santé et en éducation, ainsi qu'une moindre instabilité politique, ont un effet économique significatif sur la croissance des revenus qui va au-delà de celui associé au revenu moyen (c'est-à-dire plus prononcé au bas de la distribution des revenus).

**5.5 Nous avons également comparé à un groupe témoin les résultats d'Haïti illustrés par plusieurs variables clés.** La moyenne d'un groupe de pays représentant un idéal (Belize, El Salvador, Équateur, Jamaïque, Paraguay, Pérou et République dominicaine) a été utilisée comme groupe témoin. Pour ce qui est des niveaux de revenus, ces pays d'Amérique latine et des Caraïbes se situent aujourd'hui là où Haïti espère se trouver après 2030, c'est-à-dire au-delà d'un seuil de 2 310 dollars censé illustrer l'émergence économique. La figure 5.4 illustre la position d'Haïti par rapport à ces pays en ce qui concerne l'espérance de vie. Elle montre qu'il se trouve dans le troisième percentile le plus bas de la distribution de santé et a environ 10 ans de retard sur la moyenne du groupe. La figure 5.5 compare la situation d'Haïti en ce qui concerne les changements de gouvernement et montre que d'autres pays ont connu une instabilité politique comparable (notamment le Pérou, l'Équateur et le Paraguay).

<sup>65</sup> Inspirée d'un document d'information préparé pour le DPS par Kassia Antoine, Raju Singh et Konstantin M. Wacker.

<sup>66</sup> Les données POVCALNET couvrent les revenus ou la consommation et les données LIS les revenus disponibles. Le texte fait référence aux revenus.

Figure 5.4 : Espérance de vie à la naissance, 2010 (années)

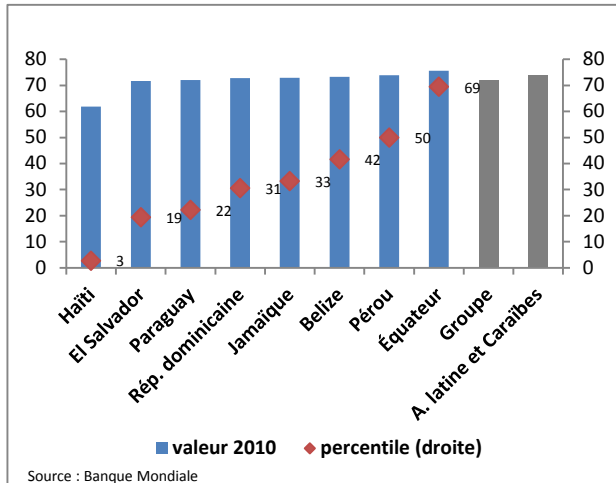
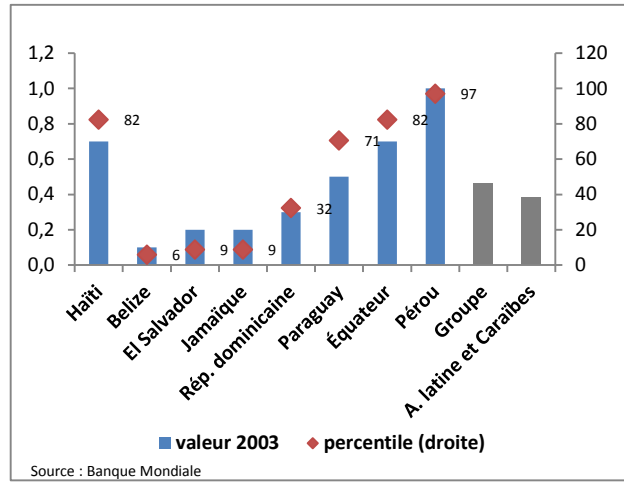
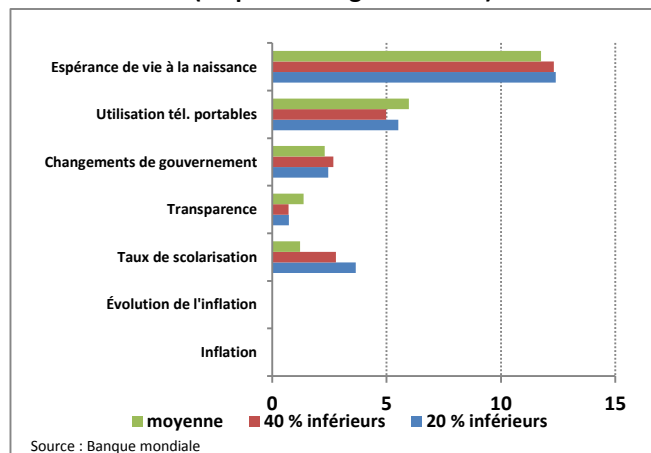


Figure 5.5 : Changements de gouvernement, 2003 (moyenne sur 10 ans)



5.6 Le comblement des écarts concernant le capital humain et le renforcement de la stabilité politique semblent également présenter le plus fort potentiel pour les catégories à faible revenu. La multiplication de l'écart entre les indicateurs d'Haïti et du groupe témoin par les effets inconditionnels estimés précédemment rend bien compte des gains de revenu qu'Haïti pourrait enregistrer en comblant l'écart concernant ces principales variables. Cette idée, inspirée d'Araujo *et al.* (2014), met en lumière les domaines dans lesquels le pays a le plus de retard et classe implicitement cet écart en fonction de son importance économique.<sup>67</sup> La figure 5.6

Figure 5.6 : Effets sur le revenu du comblement de l'écart (en pourcentage de l'écart)



illustre l'effet sur les revenus du comblement de l'écart par rapport au groupe témoin pour différentes parties de la distribution des revenus. Les variables concernant la santé, l'éducation et la stabilité politique sont particulièrement saillantes. Le comblement du retard d'Haïti en matière d'infrastructure, bien qu'il ne favorise pas de manière disproportionnée les catégories à faible revenu, est toutefois important au niveau de la croissance globale.

5.7 L'instabilité politique et, plus généralement, les risques de conflits pourraient être réduits en augmentant les dépenses destinées aux services sociaux et à la protection sociale. La sécurité et l'instabilité politique sont très souvent considérées comme des facteurs exogènes, mais de récentes études internationales semblent indiquer que ces facteurs pourraient, en partie du moins, dépendre de l'action publique. Les sources courantes de conflits comprennent les doléances, les injustices et l'absence de perspectives économiques.<sup>68</sup> De nombreuses publications sur les dépenses publiques et les conflits

<sup>67</sup> Bien qu'il soit présumé qu'une amélioration d'une unité d'un important écart exige un effort moindre qu'une amélioration d'une unité d'un faible écart, cela n'est pas nécessairement le cas. De fait, notre exercice ne tient pas explicitement compte des coûts ou des efforts liés au comblement de cet écart.

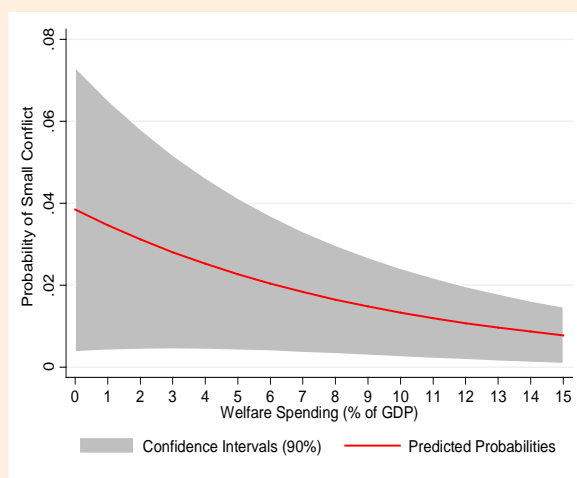
<sup>68</sup> Voir, par exemple, Cederman *et al.* (2011) ou Wimmer *et al.* (2009).

indiquent que les dépenses consacrées à l'éducation ou à la santé, par exemple, peuvent contribuer à réduire ces sources de conflits.<sup>69</sup> Les simulations réalisées pour Haïti à partir d'une analyse empirique couvrant 148 pays entre 1960 et 2009 semblent indiquer une corrélation entre l'augmentation des dépenses sociales (éducation, santé et protection sociale) et la réduction des risques de conflits de faible envergure (encadré 5.2).

#### Encadré 5.2 : Conflits et dépenses sociales en Haïti : enseignements tirés de l'étude d'autres pays<sup>70</sup>

Selon Azam (2001), « le déclenchement de conflits civils est intimement lié au refus de l'État d'engager le type de dépenses voulues par les populations, à savoir celles ayant un fort effet redistributif telles que les dépenses de santé et d'éducation ». Les États pourraient promouvoir leur légitimité et ainsi réduire le risque de conflits en montrant qu'ils se soucient du bien-être de leur peuple. Ils pourraient par exemple augmenter les dépenses destinées à l'assainissement de l'eau, répondre aux besoins de soins de santé de base ou fournir un solide système éducatif (Stasavage, 2005).

En adoptant des politiques sociales élevant le niveau de vie de leur population, les États peuvent dépenser plus que l'opposition et ainsi obtenir le soutien d'une forte proportion de la population, s'assurer le concours de l'opposition politique et réduire les incitations à la rébellion. Les dispositifs de protection sociale, les transferts et l'investissement dans les biens collectifs montrent que l'État pourvoit aux besoins de son peuple et évite que les membres défavorisés de la société ne tombent en dessous d'un certain niveau de pauvreté et ne s'abandonnent dans le désespoir absolu. Des interactions positives avec les fonctionnaires des services de première ligne renforcent la légitimité du pouvoir, en particulier dans les pays fragiles et touchés par les conflits où l'État éveille la méfiance ou la peur (Brinkerhof, *et al.*, 2012). Selon Thyne (2006), l'éducation favorise la cohésion sociale en encourageant les élèves à développer des qualités relationnelles et à apprendre à résoudre leurs différends par des moyens pacifiques.



Notre analyse empirique couvre 148 pays sur la période 1960-2009 et utilise un modèle logit à effet aléatoire avec des variables régionales muettes et un ensemble de variables de contrôle standard pour prédire la probabilité d'un conflit. Pour mesurer le début d'un conflit violent, nous avons utilisé le jeu de données sur les conflits armés (Armed Conflict Dataset, ACD) et le programme PRIO d'Uppsala sur les données relatives aux conflits pour les années 1960-2009 (Gleditch *et al.* 2002, Version 4.1) afin de produire une variable binaire prenant la valeur 1 lors des années de début d'un conflit et 0 les autres années. Ce jeu de données est désormais la référence pour les analyses internationales des déterminants des conflits. Le début d'un conflit est défini comme le moment où le nombre de morts au combat dépasse 25 personnes par an.

Les résultats semblent indiquer que l'augmentation des dépenses sociales (éducation, santé et protection sociale) est associée à une réduction du risque de conflit. Pour simuler les effets en Haïti, nous avons appliqué les coefficients de régression transnationale tandis que les moyennes haïtiennes ont été utilisées pour toutes les variables du modèle, hormis les dépenses sociales que nous avons fait varier. La figure ci-dessus illustre le lien entre la réduction du risque relatif au début des conflits et l'augmentation des dépenses sociales.

### 5.8 L'absence de perspectives économiques semble engendrer la violence et l'instabilité en Haïti. Les différences d'intensité des conflits sur le territoire haïtien ont été examinées pour mieux comprendre

<sup>69</sup> Voir, par exemple, Singh *et al.* (2014).

<sup>70</sup> Inspiré d'un document d'information préparé pour le DPS par Cristina Bodea, Masaaki Higashijima et Raju Singh.

les déterminants des conflits en se fondant sur les travaux présentés à l'encadré 4.1. Les résultats indiquent que les chocs économiques expliquent en grande partie l'évolution des conflits en Haïti. En particulier, l'augmentation des envois de fonds des travailleurs installés à l'étranger semble réduire l'intensité des conflits, conformément à l'idée que l'accroissement des revenus augmente le coût d'opportunité associé à la participation à des activités violentes. Aussi, l'étude montre qu'une augmentation des exportations agricoles et textiles semble réduire la violence dans les départements qui emploient de nombreuses personnes dans ces secteurs. Parallèlement, les actes de violence sont également concentrés autour d'événements politiques tels que les élections et les changements de gouvernement, suggérant ainsi que l'association de facteurs économiques et politiques contribue à la violence.

## C. ... ALORS QU'UNE EVALUATION QUALITATIVE CONDUIRAIT A L'ADOPTION D'UNE APPROCHE PLUS GLOBALE

**5.9 Le processus d'établissement des priorités s'est poursuivi par une série de consultations avec les parties prenantes et l'équipe-pays.** Compte tenu de l'insuffisance des données et de la difficulté pour les chercheurs à faire la part entre l'association et la causalité, toute évaluation quantitative avait besoin d'être validée et complétée par une évaluation qualitative. Les résultats des régressions transnationales ne doivent pas être interprétés mécaniquement, mais servent plutôt à susciter le débat sur les priorités de l'action publique. Un séminaire de réflexion de deux jours a été organisé par l'équipe-pays à cet effet. Les consultations avec les autorités et les autres parties prenantes (y compris des représentants du secteur privé et de la société civile) se sont également tenues.<sup>71</sup> L'équipe a en outre consulté la diaspora haïtienne ainsi que les bénéficiaires du programme *Kore Fanmi*.<sup>72</sup> La Banque a aussi financé un concours de rédaction académique (« The Twin Goals Awards ») pour stimuler la recherche et le débat et attirer l'attention sur tout aspect négligé (encadré 5.3). Ces discussions ont permis d'identifier des grands thèmes ou opportunités pour l'avenir.

**5.10 Les consultations ont validé les conclusions générales.** Les discussions ont confirmé que les institutions, le capital humain et les infrastructures jouent un rôle important dans la croissance économique et la prospérité partagée en Haïti. Il a été remarqué que les études économiques et sectorielles réalisées sur Haïti dans les années 1980 et au début des années 1990 avaient déjà cerné la majorité des enjeux présentés aux sections précédentes. Ces études étaient arrivées à la conclusion qu'il ne fallait pas s'attendre à ce que le pays fasse beaucoup de progrès sur le plan économique s'il n'améliorait pas l'accès à l'enseignement et sa qualité. L'infrastructure s'était fortement détériorée. La migration vers les zones urbaines avait mis à rude épreuve les installations d'approvisionnement en eau et d'assainissement et accru les vulnérabilités et l'exposition de la population. Ces études soutenaient qu'il serait difficile de s'attaquer efficacement à tous ces problèmes sans résoudre celui de la gouvernance. Les consultations ont également attiré l'attention sur plusieurs autres dimensions.

---

<sup>71</sup> Ces constats ont été examinés, en partie au moins, avec les autorités et diverses parties prenantes, notamment lors de la Conférence sur la croissance et l'emploi organisée par le ministère de l'Économie et des Finances le 17 mars à Port-au-Prince, lors de la 37<sup>e</sup> Conférence anniversaire de la Banque centrale le 9 juin et lors du lancement du module de formation du Programme sur les industries compétitives et l'innovation (CIIP), le 17 juin au campus Limonade. Ces constats ont également été exposés aux représentants du secteur privé le 19 mai, à l'occasion de la 35<sup>e</sup> visite de la délégation commerciale haïtienne à Washington. Ils ont aussi fourni un cadre aux discussions avec l'État, les bailleurs et les représentants du secteur privé lors de la récente visite en Haïti du Directeur général et du Vice-président pour la région, du 7 au 9 juillet 2014.

<sup>72</sup> L'initiative Agents communautaires polyvalents (*KORE FANMI*) est un programme pilote mis en place grâce à un financement de la Banque mondiale en association avec plusieurs agences des Nations Unies dont l'UNICEF. Il vise à harmoniser et améliorer la prestation de services de base aux familles pauvres et vulnérables, tels que l'accès à l'éducation, aux vaccins et aux latrines, afin de passer d'un système national fragmenté et inégalitaire à une couverture systématique axée sur les droits et les besoins des familles.

**5.11 Il convient de porter une attention immédiate aux moyens de maintenir la stabilité macroéconomique.** Il a généralement été reconnu que des progrès ont été accomplis vers le rétablissement de la stabilité macroéconomique et qu'elle ne constitue pas à l'heure actuelle une entrave à l'augmentation de la croissance ou de la prospérité partagée. Cette évaluation était toutefois rétrospective et des craintes ont été exprimées quant à l'avenir. La diminution de l'aide des bailleurs et la réduction de l'accès aux financements concessionnels qui ont suivi le recul des cours internationaux du pétrole ont suscité des préoccupations quant à la viabilité de nombreux programmes sociaux et aux récents progrès réalisés en matière d'accès à nombre de services essentiels. Même le secteur privé établi s'est inquiété du resserrement de la politique monétaire.

#### Encadré 5.3 : Concours de rédaction académique

Pour stimuler la recherche et le débat, un appel à communications de recherche a été lancé pour identifier les principales entraves et possibilités qu'Haïti doit aborder pour accélérer les progrès vers l'éradication de la pauvreté extrême et la promotion durable d'une prospérité partagée. Ce concours, ouvert à tous les universitaires Haïtiens, visait à proposer une perspective haïtienne et à identifier tout aspect négligé par la littérature existante.

La proposition et le règlement associé ont été préparés en collaboration avec les recteurs des universités présents à Port-au-Prince. Le concours a été annoncé dans les milieux universitaires et les journaux, et des soumissions ont été reçues d'Haïti (Port-au-Prince et Cap-Haïtien), du Canada et des États-Unis. Les contributions ont été examinées par un jury composé de chercheurs de la Banque mondiale et de personnalités haïtiennes, comprenant les présidents de l'Association des Économistes Haïtiens, de la Chambre de Conciliation et d'Arbitrage d'Haïti et de la Chambre de Commerce du Nord-Est, ainsi que des professeurs de l'Université Américaine et de l'Université autonome du Mexique.

Les trois lauréats ont été récompensés en espèces pour leur contribution et ont présenté leurs travaux lors d'une conférence tenue à l'Université d'État d'Haïti en novembre 2014. Cette conférence a réuni des représentants des milieux universitaires, de la société civile, des pouvoirs publics et de la communauté internationale. Elle a été l'occasion d'un débat sur les inégalités, le manque de concurrence et de perspectives économiques et l'absence de contrat social entre l'État et ses citoyens, que les participants ont identifiés entre autres comme des freins à la croissance.

Les contributions, bien que présentant des approches et des perspectives diverses, avaient toutefois plusieurs thèmes communs soulignant le déficit de capital humain et institutionnel d'Haïti. La majorité des auteurs ont reconnu que la violence, l'exclusion et l'ingérence étrangère qui caractérisent l'histoire haïtienne expliquaient les difficultés rencontrées par le pays pour proposer une vision nationale partagée de son avenir et se doter des institutions et du capital social nécessaires à sa concrétisation. Toutes les contributions ont fait valoir que la dépendance vis-à-vis de l'aide et les interventions des acteurs externes étatiques et non étatiques continuaient d'empêcher Haïti de développer des solutions et des capacités institutionnelles locales. À cet égard, les auteurs ont souligné l'incapacité de l'État à s'acquitter de ses fonctions de base, telles que le respect de la loi, le recouvrement des impôts et la prestation de services. La majorité d'entre eux ont cité les piètres résultats de l'éducation comme la principale cause de la mauvaise gouvernance, de l'absence de concurrence, de la faible productivité et du chômage élevé. L'urbanisation et la croissance démographique ont été considérées comme les principaux facteurs contribuant à la vulnérabilité tandis que le besoin d'une organisation géographique mieux équilibrée du pays a été souligné.

<http://www.worldbank.org/en/news/feature/2014/11/11/young-haitians-rewarded-for-their-work-on-haiti-economy>

**5.12 Pour ce qui est des enjeux à moyen terme, il a été souligné que des progrès devraient être enregistrés simultanément sur plusieurs fronts.** Une approche fragmentaire mettant l'accent sur un secteur particulier ne permettra pas à Haïti de rompre avec son passé et de faire des progrès concrets dans sa lutte contre la pauvreté. Les mesures et réformes préconisées ne devraient pas être considérées de manière indépendante mais plutôt être intégrées. La violence et l'instabilité politique, par exemple,

sont considérées comme des entraves à l'accélération de la croissance et à l'amélioration des perspectives économiques. Mais, tant les forces de l'ONU que les ONG menant des actions auprès des gangs ont reconnu que des perspectives économiques sont également nécessaires pour réduire la violence. L'amélioration de l'éducation sans élargissement des perspectives économiques favorise l'émigration. Les discussions menées dans les villages ont souligné que l'amélioration des semences ou des techniques de production entraîne le recul des prix et la pauvreté des agriculteurs si elle n'est pas accompagnée de l'amélioration des transports ou de l'accès aux marchés.

**5.13 La lutte contre le choléra illustre le besoin d'adopter une approche multisectorielle.** La lutte contre le choléra contribuera à améliorer la santé des Haïtiens, notamment des pauvres, et promouvra le développement à long terme du pays. Le moyen le plus sûr pour y parvenir est d'organiser des interventions multisectorielles visant à améliorer les soins de santé, l'hygiène, l'accès à l'eau propre et l'assainissement. Le choléra ne peut être maîtrisé sans s'attaquer aux vecteurs primaires de sa transmission tels que l'absence d'eau salubre, la mauvaise gestion des excréments et le manque d'assainissement. Les interventions sanitaires sont impératives pour éviter les décès dus au choléra, mais elles ne suffisent pas pour durablement empêcher l'émergence de nouveaux cas. Des améliorations importantes et simultanées de la couverture de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement, y compris des investissements à moyen terme dans ce secteur visant les zones de forte incidence et à haut risque, sont indispensables.

**5.14 Le renforcement du contrat social a été jugé particulièrement important.** La plupart des démocraties modernes utilisent les finances publiques pour financer l'État et redistribuer la richesse. On attend en retour de l'État qu'il assure la prestation des services de base à la population. En Haïti, les deux parties de ce contrat sont très fragiles : rares sont les particuliers ou les entreprises qui payent des impôts, et l'État peine à assurer la prestation des services publics. Des institutions publiques sont nécessaires pour assurer la sécurité, fournir des services publics et élaborer les règlements permettant à une économie de marché de fonctionner. Le secteur privé établi s'est plaint des surtensions et des coupures de courant, des mauvaises infrastructures routières et des conditions sanitaires qui l'obligent à fournir des services qui devraient être assurés par l'État. Le besoin de promouvoir le sens des responsabilités, de surmonter les divisions sociales et d'établir un état plus justiciable a été exprimé, en écho aux résultats du rapport de 2010 intitulé « Voice of the Voiceless ». La société s'est fortement prononcée en faveur d'un développement équilibré et cohérent du pays, d'un meilleur accès aux services publics et de l'amélioration des perspectives d'emploi et d'éducation au-delà de ce qui est souvent désigné la « république de Port-au-Prince ». Une très grande majorité a exprimé le désir de pouvoir vivre à proximité de son lieu d'origine sans avoir à s'installer dans la capitale pour étudier, gagner sa vie ou accéder aux services publics. La société civile et les représentants du secteur privé ont insisté sur le fait que la situation ne changera que grâce à la tenue d'élections à intervalles réguliers. La participation des citoyens doit également être plus productive, notamment grâce à des mécanismes permettant de relayer leurs opinions et demandes auprès de l'État, de sorte que leurs préoccupations soient prises en compte.

**5.15 Il convient de renforcer les capacités de l'État.** Les entraves les plus contraignantes sont sans doute aussi celles qui seront les plus longues à supprimer. La mauvaise gouvernance et la nécessité de renforcer l'État ont généralement été considérées comme les enjeux les plus importants et l'on pensait que tout progrès sensible nécessiterait des améliorations dans ces domaines. Même dans les pays connaissant les transformations les plus rapides, la hausse de la qualité institutionnelle, du niveau d'un pays comme Haïti à celui du Ghana, prend entre 15 et 30 ans (Banque mondiale, 2011). Dans le même ordre d'idées, Pritchett *et al.* (2013) estiment que l'amélioration des mesures telles que la qualité de la fonction publique et des capacités administratives est généralement très lente dans les pays en développement, même avec une importante aide extérieure. Ils concluent qu'« il faudra plusieurs

décennies à des pays comme Haïti ou le Libéria pour parvenir au niveau d'un pays aux capacités modérées comme l'Inde ». La longueur du processus ne saurait toutefois dissuader l'action immédiate, mais seulement inciter à définir des attentes réalistes.

**5.16 À cet égard, la faible efficacité de l'aide et le développement limité des capacités ont suscité de nombreuses critiques.** Il a été reproché à la communauté internationale de ne pas contribuer suffisamment au développement des capacités requises. Il est généralement établi que les capacités de l'État haïtien étaient extrêmement limitées au lendemain du séisme, du fait de la destruction de la quasi-totalité des bâtiments de l'administration et de l'état d'urgence dans lequel fonctionnaient les services publics. Il n'en reste pas moins que, des années plus tard, les bailleurs de fonds restaient guère disposés à financer l'État. Les préoccupations concernant les faibles capacités de l'État haïtien, ainsi que le clientélisme, la corruption et l'inefficacité chroniques, pourraient être justifiées. Mais les capacités de l'État ne seront jamais renforcées si les bailleurs continuent de court-circuiter les institutions locales au profit des acteurs non étatiques. Nombreux sont ceux qui estiment qu'en contournant l'État haïtien, les bailleurs entretiennent ce processus et continuent d'affaiblir le secteur public.

**5.17 Pour stimuler la concurrence, les obstacles à l'entrée sur le marché doivent être levés, et les petits intervenants du secteur privé doivent être appuyés.** Les représentants du secteur privé établi ont reconnu que l'économie haïtienne ne favorise pas suffisamment la concurrence ; ils ont jugé que cette lacune est un reflet du climat des affaires défavorable. En l'absence de mécanismes appropriés d'exécution des contrats, les relations d'affaires sont limitées aux partenaires de confiance, de l'obtention des crédits jusqu'à l'ensemble de la chaîne logistique. La société civile s'est déclarée préoccupée des effets indésirables qu'une absence de concurrence peut avoir sur les prix et sur l'innovation. Les consultations ont souligné l'importance de soutenir les petits intervenants et les acteurs informels du secteur privé national pour renforcer leur capacité de contribution à l'économie haïtienne. Ce soutien comprend l'amélioration de l'accès aux capitaux disponibles, de la capacité de gestion commerciale, des liens entre les producteurs et les marchés et des infrastructures nécessaires pour renforcer ces liens. Il a également été suggéré d'explorer plus avant les relations directes avec des partenaires économiques extérieurs. Le besoin de développer ces relations dans les secteurs agroalimentaire, touristique et manufacturier, entre autres, en dehors de Port-au-Prince, a été jugé particulièrement important pour encourager une croissance géographiquement équilibrée et plus favorable aux pauvres. Cette croissance pourrait également contribuer à réduire la migration vers des zones urbaines surpeuplées et vulnérables, comme Port-au-Prince.

**5.18 Qui plus est, il convient non seulement de créer plus d'emplois, mais aussi d'en améliorer la qualité.** Les consultations ont appelé à tenir compte des lieux de travail effectifs de la population. On a fait valoir que le secteur privé ne se limite pas à une poignée de grandes entreprises. Une majorité d'Haïtiens évolue à l'intérieur d'un secteur privé moins visible : l'agriculture et le secteur informel auxquels on n'a pas jusqu'à présent porté beaucoup d'attention. La contribution potentielle du secteur formel à la création d'emplois a été reconnue, bien qu'il y ait peu de chances qu'il devienne le premier employeur en Haïti dans un avenir proche. Les revenus issus des secteurs agricole et informel ne sont toutefois pas suffisants pour sortir la population de la pauvreté. Le défi consiste donc à améliorer la productivité, et du même coup les revenus, des personnes travaillant déjà dans ces secteurs tout en créant davantage d'emplois formels. L'amélioration des perspectives économiques a également été mentionnée comme un facteur essentiel pour réduire la violence criminelle ou politique, notamment en zone urbaine, car elle permettrait de réduire les doléances et frustrations tout en augmentant les coûts d'opportunité de l'adhésion à des gangs.



**5.19 On a également insisté sur l'importance de réduire les vulnérabilités.** Dans un contexte caractérisé par la vulnérabilité et les chocs à répétition, il convient d'accorder la priorité aux stratégies de gestion des risques et au ciblage de la protection sociale afin de mieux protéger les ménages et les moyens de subsistance des populations. Les risques de catastrophes doivent être clairement définis, mieux compris et atténués grâce à une meilleure sensibilisation des investisseurs. Un million de personnes sont vulnérables à des chocs susceptibles de les faire sombrer dans la pauvreté. Malgré l'importance de développer l'assistance sociale fournie dans le cadre du programme Ede Pèp, le système reste fortement fragmenté et non ciblé. Il a par ailleurs été signalé qu'il serait important de continuer à renforcer et intégrer les activités de gestion des risques de catastrophe et à faire en sorte que cette gestion devienne une composante essentielle d'une stratégie durable de réduction de la pauvreté et de croissance économique. Les stratégies de protection financière, en particulier si elles sont conçues pour répondre aux besoins de la population vivant dans une pauvreté extrême, peuvent aider à protéger l'État et les ménages du fardeau économique des chocs et des catastrophes.

**5.20 Enfin, les consultations ont clairement établi les limites des données disponibles pour orienter la planification et le ciblage des programmes et politiques.** La récente évaluation de la pauvreté réalisée conjointement par la Banque et les autorités haïtiennes, ainsi que l'examen des dépenses publiques (en cours), comblent une partie des lacunes du savoir, mais de nombreuses autres subsistent, d'où le caractère conjectural des conclusions du présent DPS. Les entretiens tenus avec l'équipe-pays et les parties prenantes ont confirmé qu'il est difficile de mettre en œuvre des politiques de développement efficaces en l'absence de données statistiques ou de données d'analyse appropriées (la liste des lacunes figure à l'annexe 3). Par exemple, la connaissance et le suivi de la situation concernant les services d'approvisionnement en eau et d'assainissement en Haïti, essentiels pour endiguer les maladies d'origine hydriques telles que le choléra, sont limités et fragmentés et entravent l'établissement des priorités et la programmation des investissements.

**5.21 Il est donc recommandé de mettre en place un train de mesures complet plutôt que de se limiter à des activités sectorielles indépendantes.** Les consultations ont mis en lumière cinq grands thèmes autour desquels pourraient s'articuler les activités qui permettront à Haïti de s'engager sur une nouvelle voie de développement : i) maintenir la stabilité macroéconomique tout en répondant aux besoins de développement ; ii) améliorer les capacités statistiques et analytiques ; iii) offrir de nouvelles perspectives économiques et créer de meilleurs emplois, en mettant notamment l'accent sur le développement des infrastructures et du capital humain ; iv) (r)établir le contrat social ; et v) réduire les vulnérabilités et développer les capacités d'adaptation du pays. Il est nécessaire de progresser simultanément sur tous ces fronts. À la lumière des contraintes budgétaires actuelles, les autorités devront se pencher d'abord sur les moyens d'assurer la stabilité de l'environnement macroéconomique et d'améliorer les connaissances et la qualité des données statistiques pour accroître l'efficacité des politiques publiques (et mettre en place un système plus transparent d'établissement de rapports budgétaires. Bien que d'autres travaux doivent être menés pour préciser les éléments devant figurer dans le train de réformes et de mesures nécessaires pour atteindre ces objectifs, leur contenu possible est succinctement présenté à la section suivante.

## **D. ... REPOSANT SUR CINQ DOMAINES D'ACTION PRIORITAIRES**

### **Court terme**

*Maintenir la stabilité économique tout en répondant aux besoins de développement*

**5.22 La politique budgétaire doit trouver un équilibre entre la promotion d'une croissance plus rapide et solidaire et le maintien de la viabilité.** La dépendance d'Haïti vis-à-vis de l'aide extérieure, alors

que celle-ci est en déclin, est problématique mais elle pourrait également être considérée comme une occasion de réduire sa sujétion à la communauté des donateurs. La réduction de la disponibilité de financements concessionnels intervenue depuis le déclin des cours mondiaux du pétrole rend la situation encore plus urgente. Dans ce contexte, la mobilisation accrue de recettes budgétaires propres sera importante, de même que le recensement d'options susceptibles d'améliorer la structure des dépenses publiques (baisse des subventions aux carburants et des transferts à la compagnie publique d'électricité) et leur efficacité (en particulier dans le cas des investissements publics).<sup>73</sup>

**5.23 Il est notamment urgent d'accroître les recettes fiscales et d'étendre leur source au-delà des impôts sur le commerce.** Malgré l'augmentation des recettes enregistrée ces dix dernières années, Haïti a le taux de perception le plus bas de la région. Le régime fiscal haïtien a par ailleurs tendance à être régressif et à dépendre fortement des impôts indirects. Les taux de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et morales sont dans l'ensemble comparables à la moyenne régionale. Mais une grande partie de l'impôt sur les sociétés n'est toutefois pas perçue en raison d'exemptions. Les observations empiriques semblent indiquer que plusieurs taxes, qui génèrent de faibles recettes mais imposent aux entreprises de forts coûts de mise en conformité (taxes vexatoires), pourraient être réduites pour attirer les investisseurs. Le barème de l'impôt sur le revenu des personnes physiques cadre mal avec la structure socio-économique du pays, les tranches supérieures ne s'appliquant qu'à une très faible proportion des contribuables. Les travaux en cours visant le remplacement de l'impôt actuel sur le chiffre d'affaires par une taxe simple sur la valeur ajoutée sont les bienvenus.

**5.24 Les subventions aux prix des carburants ont été supprimées mais pourraient revenir.** L'augmentation des prix de détail des carburants, en octobre 2014, associée à la baisse des cours mondiaux du pétrole, a permis à l'État de supprimer les subventions aux prix des carburants qui pesaient sur le budget (environ 2 % du PIB en 2013). Ces subventions favorisent les riches, plus que celles sur l'alimentation, la santé ou l'éducation. Les cours mondiaux du pétrole sont toutefois instables et, en l'absence de mécanisme d'ajustement automatique des prix des produits pétroliers, les subventions aux prix des carburants pourraient à nouveau peser sur le budget, cette fois avec des contraintes financières accrues. Ces subventions ne représentent toutefois qu'un aspect des grands enjeux de développement, c'est-à-dire du cadre général de politique visant le développement des transports urbains et la promotion d'énergies plus durables et d'un meilleur rapport coût-efficacité.

**5.25 La croissance économique d'Haïti ne s'est pas accélérée malgré la hausse des investissements publics.** Les résultats d'Haïti concernant certains indicateurs relatifs aux infrastructures, tels que l'accès à l'électricité, aux routes et aux ports, restent médiocres. Dans ce contexte, d'importants investissements publics auraient dû contribuer à réduire les obstacles à l'accélération de la croissance. Ce paradoxe n'est toutefois pas nouveau en Haïti. Plusieurs raisons ont été invoquées, allant des carences du système de comptabilité nationale à l'absence chronique d'entretien ou, tout simplement, à l'improductivité de l'investissement. La mauvaise coordination des bailleurs et la forte volatilité de l'aide extérieure ont été évoquées comme ayant réduit l'impact des investissements en Haïti. Ce résultat décevant tient également en partie à la très grande faiblesse de la gestion des investissements publics qui vient entraver l'efficacité des investissements publics.

#### *Amélioration des capacités statistiques et analytiques*

**5.26 Les capacités statistiques et analytiques devraient être renforcées.** L'accès à des données budgétaires consolidées et à jour serait important pour bien suivre les dépenses publiques, notamment

---

<sup>73</sup> Ces travaux sont réalisés dans le cadre de l'examen des dépenses publiques en cours.

au vu du resserrement des contraintes budgétaires. Des enquêtes statistiques plus régulières sur les principaux secteurs de l'économie haïtienne faciliteraient l'analyse de la pauvreté et de la croissance ainsi que le suivi par l'État des progrès accomplis en vue de l'adoption de politiques appropriées. L'absence de recensement récent entrave notamment la conception et la comptabilisation des coûts des politiques couvrant les services de base tels que la santé et l'éducation. Le suivi régulier de la pauvreté et des conditions de vie est nécessaire pour promouvoir une prise de décision efficace, fondée sur des données factuelles. À cet égard, le renforcement de l'appareil statistique national, grâce à des investissements dans ce secteur, sera déterminant.

## **Moyen terme**

*(R)Établir le contrat social*

**5.27 Le rétablissement ou l'établissement du contrat social entre l'État haïtien et ses citoyens passera par l'amélioration de la transparence et de la responsabilisation.** Davantage de ressources et de temps devraient être consacrés au renforcement des capacités de l'administration haïtienne plutôt que de faire appel à des acteurs non étatiques. Le développement d'une assise fiscale appropriée nécessitera l'amélioration de la transparence et de la responsabilisation de l'État et du secteur privé. Cette responsabilisation réciproque devrait reposer, d'une part, sur l'engagement du secteur privé concernant le plein respect de ses obligations fiscales et, d'autre part, sur l'engagement de l'État concernant la prestation de services de base ainsi que la gestion transparente des budgets, du processus décisionnel et des financements. Plus généralement, elle nécessitera le bon fonctionnement de la société civile et des institutions, notamment la tenue régulière d'élections et l'autonomie accrue des collectivités afin de favoriser l'émergence de cadres locaux.

**5.28 La légitimité devra également être améliorée, grâce à la prestation de services de base sur l'ensemble du territoire.** La prestation de services appréciés par la population améliorerait la légitimité de l'État et offrirait des perspectives économiques plus équitables. En particulier, la prestation de services publics permettant d'accroître la capacité d'accumulation de capital humain des ménages pauvres, notamment dans les domaines de la santé ou de l'éducation, est essentielle pour briser le cercle vicieux de la pauvreté intergénérationnelle. L'accès aux services et leur qualité devront être accrus tout en réduisant les coûts pour les ménages afin d'améliorer les résultats de santé et d'éducation, en particulier pour les enfants et les femmes. L'avènement de l'enseignement primaire pour tous nécessitera aussi un plan de financement à court et moyen terme, ainsi qu'une meilleure coordination avec les programmes de protection sociale. Dans le domaine de la santé, les politiques devraient viser à renforcer l'obligation pour les prestataires de services de rendre des comptes à l'État, à accroître l'utilisation et la qualité des services et à étendre les soins préventifs dans l'optique de réduire les coûts. Dans ces deux secteurs, un système d'information permettant de mieux identifier et cibler les populations vulnérables, et de contrôler la qualité des services fournis, sera indispensable pour optimiser l'utilisation des ressources disponibles.

*Offrir de nouvelles perspectives économiques et créer de meilleurs emplois*

**5.29 Les activités économiques privées favorisent une croissance plus rapide et plus solidaire.** La dynamisation des activités économiques privées sera essentielle pour offrir de nouvelles perspectives et sortir de la pauvreté. Elle nécessitera le maintien de la stabilité économique, la maîtrise des vulnérabilités et le renforcement des capacités d'adaptation. Plus généralement, le climat des affaires devrait être amélioré. Toutes les parties prenantes, y compris l'État, le secteur privé et les bailleurs de fonds, devraient souscrire à une stratégie cohérente et globale de développement du secteur privé pour tirer le meilleur

parti de son rôle positif dans l'orientation des investissements vers des secteurs viables et productifs afin de créer des emplois et de générer des revenus.

**5.30 L'investissement étranger direct, encouragé par un climat des affaires plus favorable, pourrait susciter la participation de nouveaux acteurs et améliorer la concurrence.** Haïti a une expérience limitée mais généralement positive des IED, notamment dans le domaine des infrastructures. L'arrivée de Digicel dans le secteur des télécommunications, en 2006, a permis d'étendre l'accès au réseau à 2,4 millions de personnes. Le projet E-Power a ouvert le marché à un producteur à faible coût tout en augmentant de 35 % la capacité de production d'électricité à Port-au-Prince. Ces succès sont malheureusement peu nombreux, en raison du manque de transparence des politiques sectorielles et des cadres réglementaires, et de la capacité institutionnelle limitée du secteur public haïtien, qui viennent s'ajouter à un climat des affaires généralement défavorable.

**5.31 Des politiques visant à augmenter les revenus des ménages, quel que soit leur lieu de travail, sont essentielles pour soutenir et accélérer l'amélioration de leur bien-être.** Dans les zones urbaines, la réalisation de cet objectif devra passer par l'offre de nouvelles perspectives économiques et la création de meilleurs emplois. L'amélioration du niveau d'études et de compétences est par exemple corrélée à celle des revenus du travail. Dans les zones rurales, la stagnation des taux de pauvreté extrême et d'inégalité des revenus constatée entre 2000 et 2012 est la résultante d'une dépendance accrue vis-à-vis d'un secteur agricole à faible productivité. Dans la mesure où 80 % des personnes en situation de pauvreté extrême vivent en milieu rural, il conviendrait de développer ce secteur par la mise en place de politiques favorisant la diversification des revenus. Cette diversification devrait contribuer à répartir les risques, à renforcer la sécurité alimentaire et à préserver la biodiversité. Qui plus est, il convient, tant dans les zones urbaines que rurales, de promouvoir l'accès aux moyens de production (semences, électricité, financement, eau, etc.) et aux marchés de produits (transports, etc.) et d'améliorer le climat des affaires afin de rendre l'emploi plus rentable. De nouvelles perspectives économiques et de meilleurs emplois, en milieu urbain en particulier, devraient contribuer à réduire la criminalité et la violence et ainsi contribuer à leur tour à l'amélioration du climat des affaires.

**5.32 Une approche multidimensionnelle est indispensable pour réduire la pauvreté et augmenter la productivité de manière plus équilibrée sur l'ensemble du territoire haïtien.** Les perspectives et avantages offerts par diverses régions en dehors de la capitale devraient être développés. Cette approche viserait à élargir le groupe d'acteurs économiques et à soutenir leur contribution aux activités productives et à la croissance dans un environnement abritant la majorité des populations les plus pauvres. Des investissements multidimensionnels dans la connectivité physique et les services entre les communautés et les producteurs locaux, d'une part, et les petits marchés régionaux et les consommateurs, d'autre part, apporteraient une contribution précieuse à l'économie locale, limiteraient les pertes à la production après récolte, réduiraient l'isolement des populations locales, notamment vis-à-vis de l'État, et stimuleraient l'activité économique. Conçue comme un portefeuille d'investissements visant une région géographique donnée, bénéficiant du soutien à la productivité mentionné ci-dessus et à l'expansion des services abordée ci-dessous, une telle approche permettrait de stimuler la croissance des 40 % les plus démunis, de renforcer la confiance des pauvres dans l'avenir et, à moyen terme, d'essayer de mettre un frein à la migration.

*Réduire les vulnérabilités et développer les capacités d'adaptation du pays*

**5.33 Les mécanismes institutionnels de préparation aux situations d'urgence et de prévention et d'atténuation des catastrophes devraient être renforcés.** Une première étape essentielle en vue de moderniser la gestion des risques de catastrophes consiste à améliorer l'identification et la

compréhension de ces risques en Haïti, en quantifiant et en anticipant les impacts potentiels des catastrophes naturelles sur la société et l'économie haïtiennes. Il serait également important de réduire les risques existants et d'éviter d'en créer de nouveaux en intégrant la sensibilisation aux risques dans les politiques et les investissements publics. Compte tenu de la vulnérabilité du secteur agricole et du caractère volatile de sa contribution à la croissance économique, des efforts devront être déployés pour rendre la production plus résiliente aux conditions climatiques défavorables. Compte tenu également de la menace potentielle des risques naturels sur la viabilité des finances publiques, l'élaboration d'une stratégie intégrée d'assurance et de gestion financière des risques de catastrophes pourrait également contribuer à améliorer la capacité budgétaire post-catastrophe et à gérer la volatilité des comptes budgétaires.

**5.34 Les progrès enregistrés à ce jour pour comprendre et analyser la résilience urbaine doivent être appuyés.** Les récents travaux sur la croissance et la résilience urbaines ont montré que de nouvelles recherches sont nécessaires pour documenter : i) l'évolution démographique urbaine ; ii) la migration vers les villes ; iii) l'accroissement des zones urbaines et leur éventuelle expansion anarchique, y compris le régime foncier ; iv) les déterminants de l'urbanisation et le rôle des villes secondaires ; v) les relations urbano-rurales et les limites imposées à l'économie rurale par l'étalement des villes ; vi) les investissements et les besoins de services publics en zone urbaine pour faire face au double défi de la pauvreté et des risques ; vii) le rôle des villes dans la réduction de la pauvreté et les facteurs de pauvreté ; et viii) le lien entre les vulnérabilités économiques et les risques de catastrophes, c'est-à-dire le fait de savoir si les groupes tout juste sortis de la pauvreté risquent d'y être replongés en cas de catastrophe.

**5.35 La protection sociale devrait également être moins fragmentée et mieux ciblée.** Les bases d'un système de protection sociale devraient être jetées, à commencer par un système de ciblage. L'élaboration d'un tel système reposant, entre autres, sur une carte de la pauvreté nationale permettant d'identifier les enclaves de pauvreté, est une étape essentielle pour renforcer l'accumulation de capital humain au sein des populations pauvres et vulnérables. Elle implique également la mise en place d'un registre unique des bénéficiaires de l'aide sociale dans les domaines prioritaires. À cet égard, les autorités haïtiennes ont élaboré un outil de ciblage national et procèdent actuellement à la mise en place d'un registre national de bénéficiaires. Ces deux mesures accroîtront l'efficacité et la productivité des programmes de protection sociale. Dans un deuxième temps, la couverture des dispositifs de protection sociale pourrait être étendue, en particulier aux ménages avec enfants, tout en assurant un ciblage efficace et en améliorant la qualité des programmes concernés, notamment ceux à même de développer le capital humain.

## **E. ... ET REVELANT UN CERTAIN NOMBRE DE LACUNES DANS LES DONNEES**

**5.36 Le DPS a attiré l'attention sur un certain nombre de lacunes dans les données devant être comblées :**

- Consolidation des données budgétaires et accès à des données actualisées : le resserrement des contraintes financières accentue le besoin de réaliser un suivi approprié des dépenses publiques. Les différences des classifications budgétaires et l'absence d'un compte unique du trésor entraînent la fragmentation des données budgétaires et empêchent un suivi détaillé des dépenses publiques de l'affectation des crédits jusqu'à leur paiement.
- Nouveau recensement : le dernier recensement date de 2003. Beaucoup de choses se sont passées depuis et la dynamique et le lieu de résidence des populations pourraient avoir sensiblement changé. Sans connaître la taille de la population du pays ni sa répartition sur le

territoire national, il est très difficile de concevoir et d'établir le coût des politiques gouvernementales.

- Emploi et productivité de la main-d'œuvre : la dynamique de la création d'emplois et les facteurs responsables de la faible productivité de la main-d'œuvre doivent être mieux compris, surtout dans le secteur informel.
- Recensement agricole : le dernier recensement date de 2008. Une meilleure connaissance de la composition de la production, de sa répartition géographique et des facteurs empêchant les producteurs de sortir de l'agriculture de subsistance est nécessaire.
- Registre unique des bénéficiaires : le système de protection sociale haïtien est fragmenté et peu transparent. Un unique registre est nécessaire pour améliorer l'efficacité du système et mieux cibler ses bénéficiaires.
- Enquête sur l'agriculture et la corruption : cette enquête mesure les impressions des ménages, des fonctionnaires, du secteur privé et des ONG en matière de corruption et de gouvernance, mais la dernière date de 2007.
- Changement de base des comptes nationaux et révision de la matrice de comptabilité nationale (MCS) : la MCS la plus récente date de 1986. La structure économique d'Haïti a évolué et une meilleure compréhension de ses liens intersectoriels actuels est nécessaire.

## REFERENCES

---

- Acemoglu, A. et J. Robinson (2012). « *Why Nations Fail : Origin of Power, Prosperity, and Poverty* ». Random House.
- Acosta, P., C. Calderón, P. Fajnzylber et H. López (2006). « Do Remittances Lower Poverty Levels in Latin America? »” In : Fajnzylber, P. et Humberto López, J. (éd.) 2006, « Remittances and Development : Lessons from Latin America »”, The World Bank Latin America Development Forum Series, Banque mondiale, Washington, DC.
- Agence américaine pour le développement international (USAID) (2006). « Haiti Conflict Assessment ». Washington, DC.
- Aisen, A. et F. J. Veiga (2013). « How Does Political Instability Affect Economic Growth? », *European Journal of Political Economy*, 29, pp. 151-167.
- Alderman, H., E. et King (2006). « Investing in Early Childhood Development », Résumé des recherches, Banque mondiale, Washington, DC.
- Alys, W., L. A. Berg et P. Lafare (2014). « Violence, Fragility and Resilience in Haiti », Document d’information du DPS, Banque mondiale, Washington, DC.
- Antoine, K. B. da S (2014). « Haiti : Growth Dynamics », Document d’information du DPS, Banque mondiale, Washington, DC.
- Antoine, K. B. da S., R. Singh et K. M. Wacker (2014). « Benchmarking the drivers of income growth at the bottom 40 percent: An application to Haiti », Document d’information du DPS, Banque mondiale, Washington, DC.
- Araujo, J., Brueckner M., Clavijo M., Vostroknutova E. et Wacker K. (2014). « Benchmarking the Determinants of Economic Growth in Latin America and the Caribbean ». Rapport de la Banque mondiale n° 91015-LAC.
- Araujo J., E. Vostroknutova, K. Wacker et M. Clavijo (2014). « Understanding the Latin American and the Caribbean income gap - What is preventing LAC from converging to higher income levels? ». Rapport de la Banque mondiale, 212 p. Banque mondiale, Washington, DC.
- Azam, J.-P. (2001), « The Redistributive State and Conflicts in Africa ». *Journal of Peace Research*, 38, pp 429-444
- Azevedo J. P., G. Inchauste, S. Olivieri, J. Saavedra et H. Winkler (2013). « Is Labor Income Responsible for Poverty Reduction? A Decomposition Approach », Document de recherche stratégique n° 6414, Banque mondiale, Washington, DC.
- Banks, A. S. et K. A. Wilson (2014), *Cross-National Time-Series Data Archive*, Databanks International. Jerusalem, Israël.

- Banque mondiale (1998). « Haiti. The Challenges of Poverty Reduction ». Caribbean Country Management Unit Report, 17242-HA. Banque mondiale, Washington, DC.
- \_\_\_\_\_ (2002). « Haiti: Country Assistance Evaluation ». Rapport n° 23637, Département d'évaluation des opérations, Washington, DC.
- \_\_\_\_\_ 2006. « Haiti: Options and Opportunities for Inclusive Growth ». Mémoire économique sur un pays, Washington, DC.
- \_\_\_\_\_ 2007. « Social Resilience and State Fragility in Haiti ». Washington, DC.
- \_\_\_\_\_ . 2010. « Violence in the City: Understanding and Supporting Community Responses to Urban Violence ». Washington, DC
- \_\_\_\_\_ (2010), « Haiti earthquake PDNA (Post-Disaster Needs Assessment): Assessment of damage, losses, general and sectoral needs ». Banque mondiale, Washington, DC.
- \_\_\_\_\_ (2010), Matrice des migrations bilatérales mondiales, <http://data.worldbank.org/data-catalog/global-bilateral-migration-database>
- \_\_\_\_\_ 2011. « World Development Report 2011 on Conflict, Security and Development ». Washington, DC.
- \_\_\_\_\_ 2013. « Strengthening Competitiveness and Promoting Diversification in Haiti - Diagnostic Trade Integration Study ». Washington, DC.
- \_\_\_\_\_ 2014. « Analytical Approaches for a Systematic Country Diagnostic (SCD) – A Resource Document ». Washington, DC.
- Banque mondiale (2014). Indicateurs du développement dans le monde.  
<http://data.worldbank.org/data-catalog/world-development-indicators/wdi-2014>.
- Banque mondiale (2014), Indicateurs *Doing Business*. <http://www.doingbusiness.org/>.
- Banque mondiale (2014), Indicateur de la capacité statistique.  
<http://datatopics.worldbank.org/statisticalcapacity/>
- Banque mondiale et ONPES (2014). « Investing in People to Fight Poverty in Haiti, Reflections for Evidence-based Policy Making ». Banque mondiale, Washington, DC.
- Banque interaméricaine de développement (2009). « Haiti : A New Paradigm ». Conférence sur le développement économique et social d'Haïti III : Vers un nouveau paradigme de coopération.
- Barro, R. et Lee, J. (2000). « International Data on Educational Attainment Updates and Implications ». National Bureau of Economic Research, Inc. NBER Working Papers 7911.
- Berg, L. A. (2010). « Crime, Politics and Violence in Post-Earthquake Haiti ». Institute of Peace, Washington, DC.



- Bodea, C. B., M. Higashijima et R. J. Singh (2014). « Conflict and Public Spending in Haiti: What Could We Learn from Cross-Country Evidence? ». Document d'information du DPS, Banque mondiale, Washington, DC.
- Boesten J. et N. K. Poku (2009), « Gender and HIV/Aids: Critical Perspectives from the Developing World ».
- Bourguignon, F. (2003). « Growth Elasticity of Poverty Reduction: Explaining Heterogeneity Across Countries and Time Periods », in Eicher, T. S. et S. J. Turnovsky (Éds.), « Inequality and Growth: Theory and Policy Implications ». pp.3-26, MIT Press, Cambridge, MA.
- Brinkerhoff, D., A. Wetterberg et D. Stephen (2012). « Service Delivery and Legitimacy in Fragile and Conflict-Affected States ». Public Management Review, 14, pp. 273-293.
- Bureau de monétisation du Programme d'aide au développement (BMPAD) (2014), <http://www.bmpad.gouv.ht/petrocaribe/les-fonds-petrocaribe.html>.
- Buss, T. F. (2013). « Foreign Aid and the Failure of State Building in Haiti under the Duvaliers, Aristide, Préval, and Martelly ». WIDER Working Paper No. 2013/104.
- Cali M., B. Abidoye et E. Jadotte (2014). « What Drives Conflict in Haiti? An Empirical Analysis in the 2000s ». SCD Background Paper. Banque mondiale, Washington, DC.
- Calvin, D., Lohi J. et Bulmer E. R. (2014). « Haiti Systematic Country Diagnostic: Trade Background Note ». Document d'information du DPS, Banque mondiale, Washington, DC.
- Cederman, L. E., N. Weidmann et K. S. Gleditsch (2011). « Horizontal Inequalities and Ethnonationalist Civil War: A Global Comparison ». American Political Science Review, 105, pp. 478-495.
- Christiaensen, L., C. P. Punam et A. Sanoh (2013). « Africa's Growth, Poverty and Inequality Nexus - Fostering Shared Prosperity ». Mimeo, Banque mondiale, disponible à : [https://editorialexpress.com/cgi-bin/conference/download.cgi?db\\_name=CSAE2014&paper\\_id=381](https://editorialexpress.com/cgi-bin/conference/download.cgi?db_name=CSAE2014&paper_id=381).
- Cicmil, H. (2013). « Whose Education? Haiti's Girls and Haiti's Recovery ». Thinking Development Organization. Disponible à : <http://www.thinkingdevelopment.org/news/whose-education-haitis-girls-and-haitis-recovery>.
- Clemens, M. A. (2011). « Economic Impacts of H-2 Nonimmigrant Visa Eligibility for Haiti ». Nov. 8, Center for Global Development, Washington, DC.
- (2014). « Does Development Reduce Migration? ». Center for Global Development. Working Paper 359.
- Collier, P. (2009). « Haiti : From Natural Catastrophe to Economic Security », a Report for the Secretary-General of the United Nations, Department of Economics, Oxford University.
- Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (base de données), Commission économique des Nations Unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes. Santiago, Chili. [http://estadisticas.cepal.org/cepalstat/WEB\\_CEPALSTAT/Portada.asp?idioma=i](http://estadisticas.cepal.org/cepalstat/WEB_CEPALSTAT/Portada.asp?idioma=i).

- Crespo, C. J., S. Klasen et K. M. Wacker (2013). « Why We Don't See Poverty Convergence : The Role of Macroeconomic Volatility ». Courant Research Centre Discussion Paper 153, University of Gottingen.
- Delatour, L. et T. J. Duggleby (1993). « Strengthening the Informal Sector in Haiti : Constraints, Possible Interventions and Factors for Success ». USAID Haiti et PADO.
- Division de statistiques des Nations Unies (2014), Base de données sur les comptes nationaux, <https://data.un.org/>.
- Docquier, F. et A. Marfouk (2006). « International Migration by Education Attainment, 1990 – 2000 ». In « International Migration, Remittances and the Brain Drain », éd. Ç. Özden et M. Schiff. Banque mondiale et Palgrave Macmillan, Washington, DC .
- Dollar, D. (2000). « Governance and Social Justice in Caribbean States ». Groupe de recherche sur le développement de la Banque mondiale, Rapport n° 20449
- Dollar, D. et A. Kraay (2002). « Growth is good for the poor ». *Journal of Economic Growth*, 7, pp. 195-225.
- Dollar, D., T. Kleineberg et A. Kraay (2013). « Growth Still Is Good for the Poor ». Banque mondiale, Document de travail de recherche sur les politiques n° 6568.
- Dorte, V. (2008). « Labor Markets in Urban and Rural Haiti: Based on the First Household Survey for Haiti ». Document de travail de recherche sur les politiques n° 4574, Banque mondiale, Washington, DC.
- Dubois, L. (2013), *Haiti: The Aftershocks of History*, Réimpression, Picador.
- Echevin, D. (2011). « Vulnerability and Livelihoods before and after the Haiti Earthquake ». Banque mondiale, Document de travail de recherche stratégique n° 5850.
- Economist Intelligence Unit (2013), *Modèle des risques opérationnels*.
- Ehrhart H., M. Le Goff, E. Rocher et R. J. Singh (2014). « Does Migration Foster Exports? Evidence from Africa ». Banque mondiale, Document de travail de recherche stratégique n° 6739.
- EM-DAT. Base de données internationale sur les catastrophes OFDA/CRED – [www.emdat.be](http://www.emdat.be) – Université catholique de Louvain – Bruxelles – Belgique.
- Facundo, C. et A. S. Rodella (2014). « Making Self-Employment Work for Haiti: The Scope of the Challenge ». Document d'information du DPS, Banque mondiale, Washington, DC.
- Facundo, C., F. Marzo et T. Scott (2014). « Haiti Poverty Assessment Background Note: Migration and Remittances in Haiti ». Document d'information du DPS, Banque mondiale, Washington, DC.
- Famine Early Warning System Network (2012), « Haïti – Perspectives sur la sécurité alimentaire », Washington, DC. <http://www.fews.net/central-america-and-caribbean/haiti/food-security-outlook/october-2012>.
- Fass, S. M. (1990). « Political Economy in Haiti: The Drama of Survival ». Transaction Publishers, 1990.

- Fisher, S. (1993). « The Role of Macroeconomic Factors in Growth ». *Journal of Monetary Economics*, 32 : 485 – 512.
- Fonds monétaire international (2008), « Haiti: Financial System Stability Assessment ». Washington, DC.
- Fonds monétaire international (2013). « Haiti: Selected Issues ». Rapport du FMI n° 13/91, Washington, DC.
- (2014a). « Haiti: Seventh Review Under the Extended Credit Facility, Requests for Waiver of Nonobservance of Performance Criterion, and Modification of Performance Criteria – Staff Report; Press Release; and Statement by the Executive Director for Haiti ». Rapport du FMI n° 14/105, Washington, DC.
- (2014b). « Haiti: Eighth Review Under the Extended Credit Facility and Request for Waiver of Nonobservance of Performance Criterion – Staff Report; Press Release; and Statement by the Executive Director for Haiti ». Rapport du FMI n° 15/3, Washington, DC.
- (2014c). « Haiti: Ex Post Assessment of Longer-Term Program Engagement ». Rapport du FMI n° 15/4, Washington, DC.
- (2015), « Haiti: Staff Report for the Article IV Consultation and Request for a Three-Year Arrangement under the Extended Credit Facility » Washington, DC.
- Forum économique mondial (2011). « Private Sector Development in Haiti: Opportunities for Investment, Job Creation and Growth ». Forum économique mondial en association avec la Banque mondiale, la Banque interaméricaine de développement et la Société financière internationale. Genève, Suisse.
- \_\_\_\_\_ (2014), *Rapport sur la compétitivité mondiale*, Genève, Suisse.
- Fries, G. et R. Fernandez (2012). « Agro-logistics in Central America - A Supply Chain Approach ». Document d'information, Banque mondiale, Washington, DC.
- Gallego, F. et N. Loayza (2002). « The Golden Period for Growth in Chile - Explanations and Forecasts ». In : N. Loayza et R. Soto (éds.) : « Economic Growth: Sources, Trends, and Cycles ». Banque centrale du Chili, pp. 417-463.
- Gleditsch, N. P., P. Wallensteen, M. Eriksson, M. Sollenberg et H. Strand (2002). « Armed Conflict 1946 – 2001: A New Dataset ». *Journal of Peace Research*, 39, pp. 615 – 637.
- Gouvernement de la République d'Haïti (2014), *Plan Stratégique de Développement d'Haïti (PSDH)*.
- Greif A. (1989). « Reputation and Coalition in Medieval Trade: Evidence on the Maghribi Traders ». *Journal of Economic History*, 49, pp. 857-882.
- Greif A. (1993). « Contract Enforceability and Economic Institutions in Early Trade: The Maghribi Traders' Coalition ». *American Economic Review*, 83, pp. 525-548.
- Greif A. (2006). « The Birth of Impersonal Exchange: The Community Responsibility System and Impartial Justice ». *Journal of Economic Perspectives*, 20, pp. 221-236.

- Institut haïtien de statistique et d'informatique (2007), *Enquête sur l'emploi et l'économie informelle (EEEI)*.
- Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (1997). « Agriculture in Haiti, 1991-1995 and Beyond ». Port of Spain.
- Jadotte, E. (2008). « Labor Supply Response to International Migration and Remittances in the Republic of Haiti ». Document de treball 0808, Departament d'Economia Aplicada, Universitat Autònoma de Barcelona, Barcelona.
- Jean, F. (2014). « La fin d'une histoire économique en Haïti ». Les Éditions de l'Université d'Haïti”.
- Loayza, N., C. Calderón et P. Fajnzylber (2005). « Economic Growth in Latin America and the Caribbean: Stylized Facts, Explanations, and Forecasts ». Banque mondiale, n° 7315.
- Lockhart C. and J. M. Forman. 2013. « Escaping the Crisis Trap: New Options for Haiti ». *Transitions Forum Case Study*, Legatum Institute and Institute for State Effectiveness, London et Washington.
- Marc, A., A. Willman, G. Aslam, M. Rebosio et K. Balasurya (2012). « Societal Dynamics and Fragility ». Banque mondiale, Washington, DC.
- Matera, M. et R. Van der Borgh (2014). « Economic and Fiscal Impact of Disasters in Haiti ». Document d'information du DPS, Banque mondiale, Washington, DC.
- Ministère de la Santé publique et de la population (MSPP) (1994), *Enquête démographique et sanitaire*.
- \_\_\_\_\_ (2000), *Enquête démographique et sanitaire*.
- \_\_\_\_\_ (2006), *Enquête démographique et sanitaire*.
- \_\_\_\_\_ (2013), *Enquête démographique et sanitaire*.
- Narayan A., J. S. Chanduvi et S. Tiwari (2013). « Shared Prosperity – Links to Growth, Inequality and Inequality of Opportunity ». Banque mondiale, Document de travail de recherche stratégique n° 6649.
- Niimi, Y. et Ozden, Ç. (2006). « Migration and Remittances in Latin America: Patterns and Determinants ». In : Fajnzylber, P. et Humberto López, J. (éds.) (2006). « Remittances and Development: Lessons from Latin America ». Latin America Development Forum Series, Banque mondiale, Washington, DC.
- Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), (2013), *Statistiques sur les homicides*, <http://www.unodc.org/gsh/en/data.html>.
- Organisation internationale du travail (2010). « La promotion du travail décent dans la reconstruction et le développement d'Haïti après le tremblement de terre de 2010 ». Genève, Suisse.
- Organisation mondiale de la Santé (2014). « Haiti : National Health Expenditures ». OMS, Genève, Suisse.

- Orozco, M. (2006). « Understanding the Remittance Economy in Haiti ». Document préparé à la demande de la Banque mondiale, mimeo.
- Pedersen, J. et K. Lockwood (2001). « Determination of a Poverty Line in Haiti ». Fafo Institute of Applied International Studies Working Paper, Oslo.
- Plummer B. G. (1988). « Haiti and the Great Powers, 1902-1915 ». Louisiana State University Press, Baton Rouge, Louisiane.
- Pop G., J. Dorsainvil, T. Goodwin, M. M. Licetti, C. R. Nau, E. Nsimba, R. Surin, L. Villaran et J. Zentner (2014). « Brief Analysis of Market Functioning in Haiti ». Document d'information du DPS, Banque mondiale, Washington, DC.
- PotoFi, Initiative « Haiti Filles » (2012). « Gender Aftershocks: Teen Pregnancy and Sexual Violence in Haitian Girls ». Disponible à : <http://potofi.files.wordpress.com/2012/12/summary-report-poto-fi-girls-gbv-field-survey.pdf>.
- Pritchett, L., M. Woolcock et M. Andrews (2013). « Looking Like a State: Techniques of Persistent Failure in State Capability for Implementation ». *The Journal of Development Studies*, 49, pp. 1-18.
- Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) (2014), Indice de développement humain, <http://hdr.undp.org/en/data>.
- Rajaram, A., T. Minh Le, N. Biletska et J. Brumby (2010). « A Diagnostic Framework for Assessing Public Investment Management ». Banque mondiale, WPS5397 (Washington, DC).
- Ratha, D. et W. Shaw (2007). « South-South Migration and remittances ». Document de travail de la Banque mondiale n° 102.
- Rauch J. E. (2001). « Business and Social Networks in International Trade ». *Journal of Economic Literature*, 39, pp. 1177-1203.
- Ravallion, M. et S. Chen (2007). « China's (Uneven) Progress against Poverty ». *Journal of Development Economics*, 82 (1) : 1-42.
- Reveco, L. (1984). « Bases et critères pour une politique des prix ». Programme des Nations Unies pour le développement, Port-au-Prince.
- Rotberg R. I. (1971). « Haiti: The Politics of Squalor ». Boston, MA : Houghton Mifflin Company
- Singh, R., C. Bodea et M. Higashijima (2014). « Oil and Conflict: Can Public Spending Have a Mitigation Effect? ». Document de travail n° 7100 de la Banque mondiale.
- Société financière internationale (2011). « Economic Integrated Zone, Market Analysis ». Washington, DC.
- Société financière internationale (2013). « IFC Jobs Study ». Washington, DC.
- Stasavage, D. (2005). « Democracy and Education Spending in Africa ». *American Journal of Political Science*, 49, pp.343-358.

- Thyne, C. (2006). « ABC's, 123's and the Golden Rule: The Pacifying Effect of Education on Civil War, 1980-1999 ». *International Studies Quarterly*, 50, pp. 733-754.
- Willman, A. et L. H. Marcelin (2010). « If They Could Make Us Disappear, They Would! Youth and Violence in Cité Soleil, Haiti ». *Journal of Community Psychology*, 38 : 515-531.
- Wimmer, A., L. E. Cederman et B. Min (2009). « Ethnic Politics and Armed Conflict: A Configurational Analysis ». *American Sociological Review* 74, pp. 316-337.
- Wooding, B. et R. Moseley-Williams (2004). « Needed but unwanted: Haitian immigrants and their descendants in the Dominican Republic ». Catholic Institute International Relations. CIIR Briefing.

# ANNEXES

---





## ANNEXE 1 : ANALYSE COMPARATIVE DES PRIX

---

L'analyse de comparaison des prix utilise trois sources de données pour déterminer si les prix des produits alimentaires sont plus élevés en Haïti que dans les autres pays de la région Amérique latine et Caraïbes (ainsi qu'en Amérique du Nord) : a) « Numbeo », une base de données en ligne sur le coût de la vie, alimentée par les consommateurs ; b) le ministère de l'Économie et des Finances d'Haïti ; et c) les données sur les prix des produits alimentaires du SMIAR de la FAO

La première base de données utilise une méthodologie commune de collecte des prix dans les pays, et contribue ainsi à assurer la comparabilité des données sur les prix utilisées dans cette analyse. Cela dit, les données « Numbeo » concernant Haïti sont uniquement disponibles pour 2014 et ne permettent donc qu'une analyse transversale. Les données fournies par le ministère de l'Économie et des Finances sur les prix haïtiens pour 2010 à 2013 sont utilisées avec celles de « Numbeo » aux fins d'analyse. Enfin, par souci de rigueur, l'analyse a été renouvelée en utilisant les prix figurant dans la base de données du SMIAR de la FAO pour le produit alimentaire disponible (riz).

La spécification empirique de la situation de référence en vue de la comparaison des prix utilise l'équation suivante :

$$\ln(\text{Prix}_{ijt}) = \beta_1 \text{PIB}_{it} + \beta_2 \ln(X_{it}) + \beta_3 \text{Haïti} + \eta_j + \delta_t + \varepsilon_{ijt}$$

où :  $i = \text{pays}$  ;  $j = \text{produit}$  ;  $t = \text{année}$  ;  $X_{it}$  = PIB par habitant, coût des importations et droits à l'importation (variables de contrôle) ;  $\varepsilon_{ijt}$  = effet fixe sur les prix. La variable muette *Haïti* représente les niveaux de prix relatifs en Haïti par rapport à la moyenne des autres pays en tenant compte des différences du PIB par habitant PPA, des coûts d'importation, des droits de douane, du type de produit et des effets temporels.

Les produits alimentaires ont été sélectionnés en tenant compte de leur présence dans les bases de données, de leur pertinence pour les consommateurs haïtiens et de leurs caractéristiques. On a par exemple choisi des produits relativement comparables (ou homogènes) entre les pays afin de minimiser les différences liées à la différenciation des produits.

## ANNEXE 2 : PRODUCTIVITÉS DES ENTREPRISES - CONTRAINTES ET CORRÉLATS

| VARIABLES   | Revenu logarithmique par travailleur | Entreprises florissantes (30 % des supérieurs recettes) | Entreprises florissantes (30 % supérieurs des bénéfiques) |
|---|--------------------------------------|---|---|
| Vente de produits transformés   | 0,106<br>(0,105)                     | 0,00585<br>(0,0351)                                     | 0,0295<br>(0,0360)  |
| Vente de produits non transformés   | 0,357***<br>(0,120)                  | 0,0619*<br>(0,0368)                                     | 0,0297<br>(0,0381)  |
| Age   | 0,128***<br>(0,0127)                 | 0,0263***<br>(0,00350)                                  | 0,0241***<br>(0,00338)                                    |
| Age au carré  | -0,00144***<br>(0,000136)            | -0,000302***<br>(3.64e-05)                              | -0,000280***<br>(3.53e-05)                                |
| Homme   | 0,402***<br>(0,0949)                 | 0,135***<br>(0,0307)                                    | 0,137***<br>(0,0312)                                      |
| Chef de ménage  | 0,138**<br>(0,0659)                  | 0,0430*<br>(0,0242)                                     | 0,0379<br>(0,0243)  |
| Enseignement élémentaire achevé   | 0,256***<br>(0,0890)                 | 0,0640**<br>(0,0317)                                    | 0,0689**<br>(0,0311)                                      |
| Enseignement secondaire achevé  | 0,321***<br>(0,0898)                 | 0,0602*<br>(0,0333)                                     | 0,0528<br>(0,0331)  |
| Enseignement tertiaire achevé   | 0,675***<br>(0,189)                  | 0,168**<br>(0,0653)                                     | 0,125*<br>(0,0680)  |
| Accès à l'électricité   | 0,274***<br>(0,0763)                 | 0,0745***<br>(0,0277)                                   | 0,0510*<br>(0,0273)                                       |
| Accès à l'eau   | 0,163*<br>(0,0893)                   | 0,0898**<br>(0,0355)                                    | 0,0424<br>(0,0349)  |
| Ménages recevant des envois de fonds  | 0,00656<br>(0,102)                   | -0,00287<br>(0,0354)                                    | -0,00852<br>(0,0356)                                      |
| Ménages recevant des transferts privés nationaux  | 0,0116<br>(0,0653)                   | 0,0224<br>(0,0224)                                      | 0,0299<br>(0,0222)  |
| Zone urbaine  | 0,387***<br>(0,0771)                 | 0,0771***<br>(0,0271)                                   | 0,0662**<br>(0,0271)                                      |
| Constante   | 5,428***<br>(0,319)                  | -0,424***<br>(0,0824)                                   | -0,369***<br>(0,0818)                                     |
| Observations  | <b>1 609</b>                         | <b>1 642</b>  | <b>1 631</b>  |
| R-carré   | <b>0,217</b>                         | <b>0,105</b>  | <b>0,096</b>  |
| Les erreurs types robustes sont indiquées entre parenthèses.  |                                      |   |   |
| *** p < 0,01, ** p < 0,05, * p < 0,1  |                                      |   |   |
| Source : Module L-ECVMAS I  |                                      |   |   |
| Entreprise florissante : Recettes/Bénéfices des 30 % supérieurs de la distribution des recettes/bénéfices par employé.<br>Les estimations tiennent compte du type d'entreprise (travailleur indépendant, ménage, employeur), du secteur et de l'activité. |                                      |   |   |

### ANNEXE 3 : PRINCIPALES LACUNES DANS LES DONNÉES SUR HAÏTI

| Secteur/Thème   | Descriptions des jeux de données/enquêtes   | Fréquence       | Observations  |
|---|---|-----------------|---|
| <b>Données transversales</b>                                |   |                 |   |
| LACUNE  | <b>Recensement démographique</b>  | Tous les 10 ans | Dernier disponible pour 2003 – Prévu mais non budgétisé pour 2015   |
| LACUNE  | <b>Enquête sur la stabilité de l'emploi</b>   | Annuelle        | Dernière disponible pour 2003 – Urbaine seulement si nationale non réalisable (devrait inclure le secteur informel)   |
| LACUNE  | <b>Rapport annuel sur les statistiques de l'état civil</b>  | Annuelle        | Naissances, décès, causes de mortalité et données démographiques de base – Nécessite un renforcement institutionnel pour la collecte des données dans diverses institutions |
| <b>Données sur la pauvreté</b>                              |   |                 |   |
| LACUNE périodique   | <b>Évaluation de la pauvreté</b>  | Tous les 5 ans  | Dernière disponible pour 2014/2015  |
| LACUNE  | <b>Nombre de pauvres par section communale</b>  | À déterminer    | Des données sur la pauvreté existent au niveau national mais pas pour chaque section communale. Essentiel d'établir un lien géographique entre le risque et la pauvreté.    |
| <b>Données sur les finances et la gouvernance publiques</b> |   |                 |   |
| Périodiques mais nombreuses LACUNES                         | <b>Rapports réguliers sur les finances publiques, en particulier :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>les engagements concernant les dépenses d'investissement et les paiements effectués</li> <li>les données financières concernant les administrations locales</li> <li>les données financières consolidées concernant les entreprises d'État</li> </ul> | Mensuelle       | Soutenu par divers bailleurs mais données généralement indisponibles.   |
| LACUNE  | <b>Données sur les programmes/fonds publics spéciaux</b>  | Annuelle        | PSUGO, FER, FNE etc.  |
| LACUNE  | <b>Programme d'examen des dépenses publiques et d'évaluation de la responsabilité financière (PEFA)</b>   | À confirmer     | Dernières disponibles 2011 (UE)   |
| LACUNE  | <b>Enquête sur la gouvernance et la corruption</b>  | À déterminer    | Dernières disponibles 2007, 2011 (Unité de lutte contre la corruption)  |

| Secteur/Thème  | Descriptions des jeux de données/enquêtes                               | Fréquence  | Observations   |
|--|---|--|--|
| <b>Données économiques</b>   |   |  |  |
| LACUNE   | Révision du PIB   | Périodique (à long terme)  |  |
| LACUNE   | Mise à jour de la matrice de comptabilité sociale                       | À déterminer   | Dernière disponible pour 1986  |
| <b>Données sur l'éducation</b>   |   |  |  |
| LACUNE   | Recensement scolaire  | Annuelle   | Doit être de bonne qualité. Les enquêtes actuelles ne sont pas conformes aux normes de qualité. Doivent inclure des questions sur les infrastructures d'eau et d'assainissement et sur les écoles.   |
| Prévue   | Cartographie de toutes les écoles                                       | Carte de référence 2015<br>Mise à jour annuelle  | La préparation de la carte de référence sera entamée par la BID en janvier 2015.   |
| <b>Données sur la santé</b>  |   |  |  |
| LACUNE périodique  | Enquête démographique et sanitaire (EDS)<br>Mini EDS (entre deux)       | <ul style="list-style-type: none"> <li>Tous les 5 ans</li> <li>Tous les 5 ans</li> </ul> | Dernière EDS disponible pour 2012  |
| LACUNE périodique  | Recensement des établissements de santé                                 | Tous les 3 ans   | Dernière disponible pour 2013. La qualité doit être améliorée  |
| LACUNE   | Jeu de données détaillées sur les programmes de l'État et des bailleurs | À déterminer   | Comprend : i) des informations sur les programmes menés au niveau des communes ; ii) les biens et services fournis ; iii) le personnel recruté (type, etc.) ; iv) les dépenses (par catégorie). Situation de référence à déterminer.                       |
| LACUNE périodique  | Indicateurs du système de santé   | À déterminer   | Collectés auprès du Système national d'information sanitaire (SNIS), comprennent les moyens (ressources humaines, équipements, médicaments, etc.), les résultats (nombre de procédures/consultations, etc.) et des indicateurs de résultat intermédiaires. |
| LACUNE   | Amélioration des systèmes de surveillance des maladies                  | À déterminer   | Fait fond sur les systèmes de surveillance du choléra pour suivre les signes de poussées épidémiques et permettre des interventions rapides.   |
| <b>Données pour l'analyse et la prévention des risques de catastrophes</b> |   |  |  |
| En cours   | Modèle numérique de terrain de haute résolution                         | En cours –<br>Financement de la Banque   | Utilisation des techniques laser aéroportées (LIDAR) pour obtenir un échantillonnage dense de la surface de la Terre et produire des modèles topographiques de haute précision.  |

| Secteur/Thème   | Descriptions des jeux de données/enquêtes  | Fréquence  | Observations  |
|---|--|--|---|
| En cours  | <b>Enquête nationale sur les abris de secours</b>  | En cours –<br>Financement de la Banque   | Informations nécessaires : enquête fonctionnelle et évaluation structurelle ponctuelle de tous les abris utilisés dans les situations d'urgence ; portée nationale                          |
| En cours  | <b>Atlas des risques naturels</b>  | En cours –<br>Financement de la Banque   | Premier atlas devant résumer les principaux risques pour des non-spécialistes, à une échelle de 1 : 100 000   |
| En cours  | <b>Évaluation de référence des données climatiques et hydrométéorologiques (y compris sur le milieu marin)</b> | Prévue –<br>Financement de la Banque   | <i>Disponibilité prévue pour 2017-2018</i>  |
| En cours  | <b>Base de données météorologiques et hydrologiques/hydrogéologiques systématiques et consolidées</b>          | Système et établissement de la situation de référence prévus –<br>Financement de la Banque | <i>Disponibilité prévue pour 2017-2018. Nécessitera la participation à long terme de l'État et des partenaires.</i>   |
| En cours  | <b>Période de récurrence mise à jour pour certains dangers</b>   | Prévue –<br>Financement de la Banque   | Périodicité des tempêtes ; tempêtes de vent ; ondes de tempête.   |
| LACUNE  | <b>Enquête et évaluation des installations critiques nationales publiques et privées</b>                       | <i>À déterminer</i>  | <i>Évaluation de la résilience des écoles, hôpitaux, bureaux administratifs critiques tels que les bureaux de police, etc. aux risques de catastrophes (séismes, inondations, ouragans)</i> |
| <b>Données sur le secteur financier</b>                           |  |  |   |
| Situation de référence en cours d'établissement LACUNE périodique | <b>Enquête FINDEX sur l'inclusion financière.</b>  | Situation de référence en cours d'établissement –<br>Financement de la Banque              |   |
| En cours  | <b>Enquête sur les capacités financières</b>   | Prévue –<br>Financement de la Banque   |   |
| LACUNE  | <b>Enquête sur les entreprises</b>   | À déterminer   | Devrait fournir des données sur le financement des entreprises, y compris le secteur informel   |
| LACUNE  | <b>Enquêtes FinScope</b>   | À déterminer   |   |

| Secteur/Thème  | Descriptions des jeux de données/enquêtes                                   | Fréquence                              | Observations   |
|--|---|--|--|
|  |   |  | Enquête détaillée sur la demande et l'utilisation des services financiers (réalisée auprès des ménages et des MPME)  |
| LACUNE   | Jeux de données ou enquêtes comparables                                     | À déterminer                           | Fournir des données financières sur la structure et les résultats de toutes les coopératives financières et entités de microfinance et des données sur la composition et les résultats de leurs portefeuilles de prêts                                   |
| <b>Données sur l'agriculture</b>                         |   |  |  |
| LACUNE   | Recensement agricole  | Tous les 5 ans                         | Dernier disponible pour 2008, données brutes disponibles récemment (FAO). Mais conception et méthodologie déficientes, données périmées et probablement inutilisables. Besoin de collecter des données numériques de manière cohérente d'année en année. |
| LACUNE périodique  | Actualisation/validation du recensement et/ou de l'enquête agricole         | Annuelle                               | Doit utiliser des échantillons représentatifs. Mise à jour annuelle confiée à l'IHSI qui n'a toutefois pas les capacités requises.   |
| LACUNE   | Série chronologique d'images satellitaires                                  | À déterminer                           | Télé-détection pour collecter des données sur le couvert végétal et la rotation saisonnière et annuelle des cultures   |
| LACUNE   | Enquête sur les marchés des produits agricoles                              | À déterminer                           | Stocks et flux de produits agricoles par département, y compris la consommation, les importations, les exportations et les produits vendus sur les marchés locaux.   |
| En cours   | Registre national des agriculteurs actualisé et étendu                      | En cours –<br>Financement de la Banque | Date d'achèvement à déterminer.  |
| <b>Données sur l'eau</b>                                 |   |  |  |
| Prévue   | Données de référence sur l'alimentation en eau                              | Prévue –<br>Financement de la Banque   | <b>Informations</b> : forages, réseaux d'adduction, raccordement des ménages, kiosques, etc. et nombre de personnes raccordées ; <b>niveau de détail</b> : niveau local pour l'ensemble du territoire.   |
| Prévue   | Enquête nationale initiale sur l'assainissement                             | Prévue –<br>Financement de la Banque   | <b>Informations requises</b> : défécation en plein air, toilettes améliorées et non améliorées, fosses septiques collectives et individuelles, etc. <b>Niveau de détail</b> : niveau local pour l'ensemble du territoire.                                |
| LACUNE   | Enquête sur l'alimentation en eau des écoles et des établissements de santé | Périodique, à déterminer               | Dernière disponible pour 2009 (enquête du ministère de l'Éducation sur les écoles publiques et privées). Confirmer si l'enquête imminente de la BID sur les écoles couvre l'eau et l'assainissement  |
| <b>Données sur les transports et les infrastructures</b> |   |  |  |
| En cours   | Indice d'accessibilité rurale   | En cours –<br>Financement de la Banque | Couvre l'état et la densité du réseau routier et fournit des données fiables géoréférencées et structurées sur le réseau   |

